LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... No 20 — ST-BONIFACE, VENDREDI 22 AOUT 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Cinq bourses d'étude allouées par les Chevaliers de Colomb

Cinq jeunes étudiants du Manitoba recevront une aide financière qui leur permettra de devenir pensionnaires dans une école supérieure catholique, grâce à des bourses d'études qui leur sont accordées par le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba.

Ce fonds de bourses d'études a été établi pour la première fois cette année et cinq bourses d'une valeur de $400.00 chacune ont été décernées à des élèves méritants ayant besoin d'aide financière pour poursuivre leurs études.

Les bourses ont été accordées à: John Skryp, de Brandon, qui fréquentera le Collège St-Vladimir de Roblin; Armand Boisjoli, de Ross, Man., qui s'inscrira au cours classique au Collège de St-Boniface; Lawrence Malazdrewich, de Minnedosa, qui fera sa 9e année au Collège St-Paul de Winnipeg. Deux autres bourses ont été décernées à Nicholas Kazimir, de la paroisse St-Philippe, Arborg, et à Charles Kelvin Beauchamp, de Pelican Rapids, près de Mafeking, Man.

M. J. F. O'Sullivan, de Brandon, est le président du Comité des bourses d'études, au Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba.

M. Diefenbaker n'ira pas à Bruxelles

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. Diefenbaker, a abandonné son projet de faire un voyage d'une dizaine de jours à Bruxelles et à Londres vers la fin du mois.

La Fête du Travail, une fête chrétienne

La Fête du Travail, qui se célèbre le premier septembre sur le continent nord-américain (le premier mai, ailleurs) est devenue une fête franchement chrétienne depuis 1955 quand le Pape Pie XII l'a consacrée à saint Joseph, Ouvrier. Le Saint-Siège a approuvé la célébration au mois de septembre, à la demande des évêques canadiens et américains.

Depuis ce jour qui couronna, en quelque sorte, soixante-quatre ans d'interventions papales en faveur de l'ouvrier, la coutume se répand d'assister à la messe au début de la journée ou dans la soirée. La messe de saint Joseph, l'Ouvrier, est en effet si riche de pensées pour cette occasion qu'elle mérite la désignation de "Messe pour la fête du Travail".

A l'Introït on lit, par exemple: "La sagesse rend aux justes les fruits de leur travail . . ." Il rappelle ensuite que si le Seigneur n'y met pas la main, on travaille en vain à construire la maison. La prière de la collecte demande la grâce d'accomplissement du travail voulu par la Providence, à l'exemple et sous le patronage de saint Joseph. La sanctification de tout travail est mis en lumière dans l'Epitre qui souligne l'importance d'une bonne intention. L'Evangile, comme l'on pouvait si attendre, fait ressortir le texte où le peuple parle de Jésus comme étant "fils du menuisier".



St-Joseph, l'Ouvrier.

En plus de convoquer les fidèles à une messe spéciale à l'occasion de cette fête, l'épiscopat canadien a pris l'habitude d'en souligner l'importance par une déclaration officielle. Cette année, le thème de ce document est l'urgence de la coopération entre toutes les classes des pays libres, dans le but de résister aux menaces de la guerre économique communiste et d'assurer à tous du travail et des revenus adéquats. On signale surtout le problème du chômage, comme étant d'une urgence spéciale.

L'homme n'est pas un simple élément économique, mais un être spirituel, un enfant de Dieu, de conclure ce message. C'est dans cette pensée que l'on trouve lumière et force dans la lutte.

L'allocation aide à la fréquentation scolaire

OTTAWA — Les chèques d'allocations familiales ont contribué fortement à améliorer la fréquentation scolaire moyenne au Canada, au cours de l'année fiscale 1957-58.

Un rapport annuel déposé aux Communes montre en effet que le nombre des enfants dont les allocations familiales ont été suspendues pendant un mois ou plus, devant leur défaut de se rendre à l'école, a baissé de 1,184 au cours de l'année. Il se tenait à 8,769, à comparer avec 9,953 l'année précédente.

Il est évident, dit le rapport, que cette diminution, se produisant à un moment où la population scolaire du pays s'est fortement accrue, marque une amélioration notable dans l'assistance moyenne à l'école.

Au cours de l'année on a payé des allocations familiales à 2,418,910 enfants, soit une augmentation de 79,707 sur l'année précédente. Le tout a coûté $437,886,559, soit $40,363,720 de plus que l'année précédente.

La pension de vieillesse, versée à tous les Canadiens de 70 ans et plus, était payée à 827,560 personnes en mars 1958, à comparer avec 797,486 à la même date de l'année 1957.

Aurore d'un Orient libre

La convocation extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York marque la fin d'une agitation diplomatique intense résultant des débarquements anglo-américains en Jordanie et au Liban, et probablement l'aurore d'un Orient libre et nouveau. Malgré l'opposition irréductible des idéologies et des motifs de Washington et de Moscou, les conséquences de leurs activités seront effectivement identiques.

En prenant à leur propre jeu les Américains enthousiastes pour libérer tous les peuples de la terre, le Kremlin trouvera certainement des arguments efficaces à New-York pour faire pencher la majorité des voix en faveur de l'indépendance graduelle de tous les pays (républiques, royaumes ou cheikats) du Moyen-Orient. A plusieurs reprises, M. Khrouchtchev a déclaré qu'il ne s'intéresse pas au pétrole du Levant, mais à éliminer le "joug impérialiste" qui pèse sur ces régions.

Les représentants des 81 nations assemblées à New-York entendront dire que si les besoins économiques du Levant et de l'Occident sont complémentaires, il s'agirait d'organiser au mieux possible les échanges entre les pays possédant du pétrole et ceux qui en manquent, sans permettre à ces derniers de dominer politiquement les premiers. Donc, rappel des troupes anglo-américaines où qu'elles se trouvent au Moyen-Orient, respect des verdicts populaires nationaux (pacifiques ou révolutionnaires) sans intervention étrangère, et coopération sincère des grandes puissances pour promouvoir la paix et le développement économique de ces vastes régions.

Le fait que la Russie ne pratique pas les mêmes principes envers ses satellites européens et même envers toutes les républiques soviétiques qu'elle tient dans son giron, ne saurait affaiblir la valeur de l'argument pour les pays du Proche-Orient. Il s'agirait de neutraliser ou de garantir collectivement l'intégrité territoriale de certains (Liban surtout et peut-être Israël); et de s'entendre pour que les pays arabes pratiquent un neutralisme constructif leur évitant de s'attacher à un Bloc politique ou stratégique.

Dans les circonstances actuelles, il serait difficile d'opposer des arguments décisifs à ce libéralisme qui s'accorde si bien avec la prédication américaine. Même les raisons pragmatiques (nécessités économiques, survivance industrielle) que Londres ou le groupe européen continental pourrait avancer pour prolonger leur tutelage présent des pays arabes ne seraient pas assez fortes pour influencer l'opinion mondiale. Et s'il semble que Londres penserait à utiliser la force pour maintenir le régime féodal des cheikats du Golfe Persique qui lui fournissent plus de la moitié de son pétrole, cette solution aggraverait l'atmosphère internationale sans résoudre la question de principe.

Washington, Londres et Paris devront prendre de graves décisions de prudence stratégique et réorganiser leur sécurité globale, s'ils sont obligés de libéraliser leur politique orientale. A moins d'adopter des méthodes sanglantes comme celles de la Russie en Hongrie et ailleurs, le Bloc occidental se verra bien obligé, tout en sauvant la face, d'accepter ou de présider à l'aurore d'un Orient libre et de le diriger dans les voies de la paix.

Thomas GREENWOOD.

Suggestions au sujet des feuilles obscènes

OTTAWA — M. L.-J. Pigeon, député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, a profité de l'examen des crédits du ministre de la Justice, aux Communes, pour soulever la question des publications obscènes. Il a reçu l'appui de M. Jean-Thomas Richard, libéral d'Ottawa-Est.

L'hon. E. D. Fulton a remercié les députés "de leurs bonnes paroles". S'exprimant en français, le ministre de la Justice a remercié en particulier M. Pigeon "de ses suggestions constructives", ajoutant: "Je puis l'assurer que nous les étudierons soigneusement au cours de l'examen que nous faisons actuellement de ce sujet."

M. Pigeon ne s'est pas contenté en effet de dénoncer les publications obscènes. Il a demandé d'inscrire, dans le code pénal, une définition "pratique" du mot "obscène", d'apporter des modifications à la procédure et de mettre fin à la pratique par laquelle les distributeurs obligent les détaillants à accepter en bloc des publications parmi lesquelles des oeuvres malsaines sont mêlées à des livres moralement acceptables.

Il a lié ce problème à celui de la liberté de la presse et a suggéré aux journalistes de se grouper en corps professionnel et de mettre sur pied un conseil de discipline. Voici quelques extraits de son discours:

Points importants

"Je sais que le ministre reconnait la gravité de ce problème et qu'il est disposé à le résoudre. Il est urgent plus que jamais qu'une législation efficace soit mise sur pied le plus tôt possible. Il est à souhaiter que les dispositions suivantes soient prises:

1) Fournir à l'article 150 du code pénal une définition "pratique" du mot "obscène";

2) Amender le code de façon qu'on puisse sommer de comparaitre comme cela se pratique actuellement en Grande-Bretagne, le dépositaire chez qui on a trouvé des publications jugées obscènes, pour lui permettre d'apporter ses objections, s'il en a, à la décision du tribunal ordonnant la destruction desdites publications;

3) Empêcher les éditeurs de faire des ventes "en bloc", c'est-à-dire de forcer les dépositaires à tout prendre ou rien, comme cela se fait couramment aujourd'hui;

4) D'inclure dans les poursuites les imprimeurs de publications obscènes.

"Nos tribunaux s'appuient actuellement, pour déterminer l'obscénité, sur une décision rendue par un tribunal britannique en 1868."

L'exploitation du travailleur espagnol

MADRID — Son Exc. Mgr Morcillo Gonzalès, archevêque de Saragosse, vient de publier une lettre pastorale, dans laquelle il attribue le grand mécontentement régnant dans la classe ouvrière espagnole à "la façon de vivre des classes dirigeantes qui exploitent le travailleur, n'ayant en vue que leurs propres bénéfices et oubliant totalement qu'il existe un commandement chrétien de l'amour du prochain".

L'archevêque a déclaré: "Ces personnes vont chaque jour à la messe, mais la pratique de la charité semble être pour elles un livre fermé de sept sceaux."

Succès contre la fièvre des foins

NEW-YORK — Le Dr Mary Loveless, du centre médical de l'Université Cornell, a annoncé une injection expérimentale d'une fois par année pour les personnes affligées de la fièvre des foins et cette injection serait efficace dans une proportion de 98 pour cent.

Elle diffère des inoculations conventionnelles sur 2 points; d'abord ce remède est composé d'huile minérale et d'extrait d'herbe à poux (alors que les injections actuelles ont une base aqueuse) et, ensuite, il suffit d'une inoculation par année comparativement à un total de 15 à 70 pour les injections de l'ancien type.

Cette savante prévient que son médicament est encore à l'état expérimental et n'est pas distribué au public. Elle travaille depuis 13 ans à ces recherches. Parce que l'huile minérale est absorbée beaucoup plus lentement que l'eau par l'organisme, l'effet de l'injection, prise trois mois avant l'exposition au pollen, dure toute la saison.

Le cinquantenaire des retraites fermées

Les directeurs des maisons de retraites fermées de langue française, pour hommes et jeunes gens, ont tenu leur réunion annuelle à la Maison Querbes de Joliette le mercredi 20 août. Un des principaux sujets à l'étude était la célébration du cinquantième anniversaire des retraites fermées collectives au Canada, inaugurées par l'A.C.J.C., au noviciat des Jésuites, au Sault-au-Récolet, du 18 au 21 juin 1909.

Lettre de Paris

De Gaulle déchire le voile du temple

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Le général de Gaulle possède sans aucun doute l'art d'aller droit au fond des problèmes. D'un geste large du bras et de la main, il balaie la mousse, les scories, les faux-semblants et les illusions et pose des équations d'une aveuglante simplicité. La méthode ainsi employée et les solutions proposées déroutent par leur logique et leur solidité et sont en rupture complète avec les habitudes politiques françaises. On comprend que les adversaires du général soient désarçonnés et irrités: cet homme lutte à visage découvert avec des armes qu'ils ont toujours ignorées. La loyauté n'est-elle pas selon sa propre définition, l'habileté suprême?

La réponse que le général de Gaulle a faite aux peuples de l'Afrique noire, dont il entreprend la visite à grands coups d'aile, porte la marque de cette noblesse de la pensée et du geste. La plupart des territoires de l'Afrique occidentale, de l'Afrique équatoriale, ainsi que la grande île de Madagascar, avaient reçu, de la IVe République moribonde — mais là généreuse et lucide — le droit de s'administrer eux-mêmes: ils possédaient chacun leur assemblée territoriale et leur conseil de gouvernement et jouissaient des bienfaits de l'autonomie interne, en attendant que s'achève leur évolution politique, économique et sociale.

Les grands courants de nationalisme qui agitent aujourd'hui les peuples sous-développés d'Asie et d'Afrique, l'éveil d'une conscience politique encore hésitante, mais terriblement bruyante, les aspirations des jeunes élites gorgées d'idéal, mais avides de pouvoir et de richesse, ont poussé de l'Afrique vers la métropole un flot de revendications de plus en plus précises, de plus en plus pressantes.

De Gaulle est arrivé à point pour sauver la IVe République de nouvelles et dures confrontations avec les peuples d'outre-mer. Il leur offre, dans le projet de constitution élaboré par son gouvernement, un choix très large. Lors du référendum du 28 septembre, ces peuples d'outre-mer pourront en effet se prononcer soit pour le statut actuel, soit pour l'intégration pure et simple dans la communauté française, soit encore pour la participation à un système fédéral très souple, permettant à chacun de conserver ses particularités politiques propres.

Cependant, d'aucuns ont estimé que ceci était encore insuffisant. "Et notre droit à l'indépendance, qu'en faites-vous?", ont-ils dit à de Gaulle. "Je ne le méconnais nullement, a répondu le général. Je vous offre l'association; mais vous n'êtes nullement contraints de l'accepter. Vous pouvez, certes, répondre 'oui' au référendum qui se déroulera chez vous comme dans la métropole; mais vous avez le droit de répondre 'non' et de choisir la sécession pure et simple."

En fait, donc, le droit à l'indépendance des territoires d'outre-mer peut s'exprimer dans le référendum. Ceux d'entre eux qui voudront "vivre leur vie" pourront librement choisir cette voie. Mais de Gaulle, avec une logique imperturbable, a précisé qu'un tel choix comporterait de graves conséquences pour ceux qui le feraient et impliquerait immédiatement une rupture complète des liens entre la métropole, notamment au plan économique et financier.

De Gaulle, on le voit, n'a pas envie de recommencer avec les chefs de l'Afrique noire les humiliants marchandages que connut la IVe République, avec M. Bourguiba. Il pose clairement et loyalement l'option: ou l'association, avec des droits et des devoirs réciproques, ou la sécession.

* * *

La plupart des leaders des grands partis de l'Afrique noire et de Madagascar ont applaudi aux propos du chef du gouvernement. L'article 68 du projet constitutionnel qui dit que "les membres de la Fédération disposent de leur autonomie et gèrent librement leurs propres affaires", leur donne pleinement satisfaction. Quelques-uns, cependant, reprochent à de Gaulle d'avoir refusé la confédération et de les humilier en agitant sa bourse devant eux. "Eh quoi, réplique le général, il faut sa-

(Suite à la deuxième page)

Une traversée record de l'Atlantique: 6 h. 27 minutes

LONDRES — Un réacté De Havilland "Comet IV" à passagers a battu par une heure et 30 minutes le record de vitesse New-York-Londres pour avions civils.

Le gros "Comet" a franchi les 3,496 milles en six heures et 27 minutes à une vitesse moyenne d'environ 540 milles à l'heure.

Le record précédent avait été établi en janvier dernier par un turbo-réacté "Britannia" de la ligne aérienne israélienne "El Al", avec un temps de sept heures et 57 minutes.

Le "Comet", mû par quatre moteurs à réaction, s'était rendu à New-York pour y subir des épreuves de bruit à l'aéroport international d'Idlewild.

Le "Comet IV", une production améliorée du tristement célèbre "Comet I", doit être affecté au service transatlantique de la BOAC plus tard cette année.

Le pilote John Cunningham a rapporté à l'arrivée que l'appareil a reçu pendant le voyage la poussée d'un vent arrière de 68 milles à l'heure. L'appareil vola à une altitude de 35,000 pieds et étonna plus d'un navire météorologique de l'Atlantique qui s'informa de ce qui passait si rapidement sur les écrans de radar.

Le "Comet" portait 76 passagers. A l'atterrissage, il avait encore suffisamment de carburant pour voler pendant deux autres heures.

L'hon. Sénateur Arthur Marcotte est décédé à Ottawa à l'âge de 85 ans

MONTREAL (La Presse) — Avec l'hon. sénateur Arthur Marcotte, décédé le 18 août dans un hôpital d'Ottawa, disparait l'un des derniers liens avec le début de la Confédération canadienne. M. Marcotte avait en effet très bien connu, dans son enfance, sir John A. Macdonald. Car le père du sénateur défunt était hôtelier et organisateur politique. Le premier chef d'un gouvernement fédéral fréquentait chez lui. L'hôtel servait souvent de lieu de réunion aux stratèges régionaux du parti conservateur et sir John a plus d'une fois fait sauter le futur sénateur sur ses genoux.

M. Marcotte avait aussi connu le célèbre rebelle Louis Riel. Celui-ci s'était réfugié à l'hôtel de Ste-Thérèse alors qu'il était poursuivi et le père du sénateur lui avait fourni une voiture pour faire incognito le voyage de Ste-Thérèse à Montréal.

C'est dire que les souvenirs du sénateur Marcotte remontaient jusqu'au début de la Confédération. Des hommes comme Cartier, Chapleau, Chauveau, Masson, Loranger, et d'autres fréquentaient son père et le jeune Marcotte avait grandi dans ce milieu, témoin attentif et déjà éveillé des conversations des grands hommes de cette époque.

Cela le préparait d'une façon exceptionnelle à une carrière politique et la sienne devait être longue et brillante.

Sportif accompli

En vérité, il avait hésité quelque peu entre la politique et le sport. Car il avait été un athlète accompli et avait remporté de nombreux championnats à la course, au tennis et dans divers autres sports. Il avait brillé au baseball. Mais ce dont il avait été le plus fier toute sa vie, c'était d'avoir été le champion amateur du Canada au billard en 1901 et d'avoir abandonné son titre plusieurs années plus tard sans avoir subi de défaite.

Il avait représenté le Canada à l'étranger dans des tournois internationaux de billard et avait pris part au tournoi mondial de 1904 à New York. La même année, il avait fondé une académie de billard à Montréal où les plus grands champions du monde étaient venus comme invités et s'étaient mesurés contre lui. La politique l'avait éloigné des sports, mais il n'avait jamais complètement renoncé au billard et, jusqu'à ces dernières années, il lui arrivait encore d'étonner des connaisseurs par son adresse.

Carrière dans l'ouest

Après un début de carrière à Montréal, où le journalisme l'avait tenté, il avait décidé, en 1910, d'aller s'établir dans l'Ouest où il devait toute sa vie servir la cause des Canadiens français. C'est même ce qui l'avait amené à la Chambre haute où il avait été le premier sénateur nommé par feu R. B. Bennett, le 6 juillet 1931, après la victoire conservatrice de l'année précédente.

A cette époque, il était avocat à Ponteix, en Saskatchewan, où il n'avait jamais définitivement fermé son bureau. Une vacance s'étant créée à la Chambre haute pour cette province, des hommes influents, y compris des prélats, avaient recommandé son nom au premier ministre. Le siège lui avait été offert, mais il n'en voulait pas, car il estimait que cela l'éloignerait trop de sa pratique professionnelle et qu'il y perdrait beaucoup plus que ce que pouvait lui rapporter l'indemnité parlementaire qui était alors minime.

C'est seulement lorsqu'il apprit que, s'il refusait, le siège qu'on lui offrait irait à un candidat de langue anglaise qu'il décida d'accepter pour représenter les Canadiens français de la Saskatchewan au Sénat.

Il avait précédemment pris part à de nombreuses luttes politiques, tant dans la province de Québec que dans l'Ouest. Il avait été candidat à deux élections provinciales en Saskatchewan, en 1912 et en 1917, et à une élection fédérale, en 1927.

Dans sa province d'adoption, il avait brillé comme avocat et certaines des causes qu'il avait plaidées avaient eu du retentissement. Mais il s'était aussi dévoué sans relâche à la cause des Canadiens français et avait pris part à de nombreuses luttes scolaires. Il avait été président du Barreau du district judiciaire de Gravelbourg de 1925 à 1935, vice-président de l'Association canadienne-française catholique de 1925 à 1929, président de l'Association des hommes de profession canadiens-français de la Saskatchewan de 1925 à 1931, député de district des Chevaliers de Colomb en 1930 et 1931.

Depuis qu'il était sénateur, il avait établi une résidence à Montréal, mais sans abandonner son domicile ni son bureau de Ponteix, où il se rendait assidûment, entre les sessions, jusqu'à ces dernières années et où il espérait toujours retourner malgré la maladie qui avait ralenti son activité, il y a six ans. Il était membre du Club Canadien de Montréal et fréquentait assidûment ce cercle lorsqu'il était dans la Métropole.

(Suite à la neuvième page)

La formation de futurs chefs: but du camp des cadets à Dundurn

(Par notre correspondant spécial)

Le 14 août dernier, un groupe de journalistes du Manitoba et de la Saskatchewan (dont un représentant de **La Liberté et le Patriote**) ont assisté aux diverses phases d'une journée normale d'entrainement des 540 cadets du Camp Dundurn, à 30 milles au sud de Saskatoon. Ils ont pu constater que des instructeurs compétents, au cours des six dernières semaines, ont patiemment transformé ces jeunes de 15 à 18 ans en "citoyens-soldats modèles".

Tous ces jeunes semblaient en effet avoir développé chez eux, à un degré surprenant, les vertus d'obéissance, d'initiative, d'entraide, et plus spécialement l'art de se conduire et de conduire les autres. Le major Ralph Young, instructeur en chef, avait raison de dire aux visiteurs: "Nous entrainons nos cadets à devenir des chefs, de sorte qu'en retournant à leurs corps d'entrainement à l'école ils puissent communiquer à leurs compagnons ce qu'ils ont appris ici."

Il est vrai que cet entrainement quasi militaire accapare la majeure partie des journées passées à Dundurn, mais la formation proprement spirituelle et morale n'est pas pour autant négligée, puisque deux "padres" (catholique et protestant) vivent constamment au milieu des cadets. Les 182 cadets catholiques ont donc à leur disposition le R. P. J. Hermann, O.M.I., aumônier pour la 8e année consécutive. Quatre grands séminaristes venus de Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke aident l'aumônier dans son ministère. Chaque jour, il y a messe à la chapelle le matin et en fin d'après-midi; le dimanche, trois messes sont célébrées. Des séances de confessions ont toujours lieu avant et après chaque messe.

On a aussi mis à la disposition des cadets catholiques une salle de lecture, où ils sont toujours certains de rencontrer l'aumônier et les séminaristes dans la soirée. Les séminaristes peuvent d'ailleurs se mêler facilement aux cadets au cours de leur entrainement quotidien. Et le Père Hermann sait élargir son champ d'action et jouir d'une réelle influence sur les officiers eux-mêmes.

Guerre simulée

Donc le 14 août, dès 7 h. 25 a.m., les journalistes pouvaient observer la souplesse et l'endurance des cadets de diverses compagnies, au cours des exercices de gymnastique, de courses à obstacles, etc., que seuls des gens bien entrainés peuvent accomplir aussi parfaitement. Quarante-cinq minutes plus tard, les visiteurs admiraient l'initiative des cadets capables de préparer eux-mêmes et d'exécuter les plans d'attaque et de défense d'une position donnée.

Du haut d'une colline, les observateurs virent la colonne ennemie progresser vers le but, lentement mais sûrement, sachant se faufiler adroitement derrière tous les accidents du terrain. Par ailleurs, les défenseurs attendaient avec calme derrière leurs tranchées disposées aux points les plus vulnérables et ils surent ne dépenser leurs munitions (ils tiraient à blanc) qu'aux moments opportuns. Ajoutons que les lois du camouflage semblaient parfaitement observées de part et d'autre.

A la fin de cette bataille simulée, comme à la fin de chacun des autres exercices dont ils furent témoins au cours de la journée, chaque journaliste put causer avec les cadets de sa région. Le correspondant de **La Liberté et le Patriote** rencontra donc plusieurs cadets de l'Institut Provencher de St-Boniface, du Collège de Gravelbourg et d'autres petits Canadiens français de Winnipeg, Prince-Albert, Carrot River, etc. Tous étaient fiers de vanter leurs prouesses, accomplies au cours des dernières semaines, et ils répondaient avec enthousiasme à toutes les questions.

En résumé, disons que tous semblaient beaucoup apprécier leur séjour au camp Dundurn, parce qu'ils pouvaient s'y occuper de façon si profitable au cours des vacances et s'enrichir à tant de points de vue. Quelques-uns ont même laissé entendre que cette expérience leur ouvrait des horizons vers l'armée "comme carrière future", et ils profitaient de tout pour se préparer avec enthousiasme. C'est qu'au camp, disaient-ils, on n'apprend pas seulement des théories, on exécute pratiquement ce qu'on apprend.

C'est ainsi que le jeune cadet apprend à conduire des camions de trois tonnes dans des chemins très accidentés, et aussi à décou-

(Suite à la deuxième page)

Succursale à St-Boniface de la Banque de Montréal

La première succursale de la Banque de Montréal à St-Boniface ouvrira lundi prochain au matin, à l'angle des rues Marion et Kenny, vient d'annoncer la banque.

Ce sera la 19e succursale de la B de M dans le Grand-Winnipeg. Elle aura pour gérant M. J.-G. Vachon, qui était gérant de la succursale de la B de M, à Sawyerville, dans le Québec, depuis trois ans.

La nouvelle B de M donnera un service de banque régulier; elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et le vendredi après-midi de 4 h. 30 à 6. A ce service régulier, s'ajoutera le service de dépôt-consigne de "vingt-quatre heures", qui permet aux clients d'effectuer leurs dépôts 24 heures par jour, sept jours par semaine.

On a également prévu l'installation possible dans l'avenir d'un guichet pour automobilistes. Il y a un parc de stationnement à l'arrière de l'immeuble.

Le gérant, M. Vachon, est né à Shawinigan Falls, P.Q. Il est entré à la B de M à Valleyfield en 1936 et a travaillé par la suite dans diverses succursales du Québec et du Nouveau-Brunswick, notamment celles de Magog, Napierville et Trois-Rivières, P.Q.; et Shédiac et Moncton, N.-B. En 1954, il était nommé comptable à la succursale de la B de M, à Cornwall, Ont., et, l'année suivante, gérant du bureau de Sawyerville.

Un ministre du cabinet fédéral, servant de messe

OTTAWA — Il y a quelques jours, un citoyen de la Côte-de-Sable assistait à la messe de 9 heures, à l'église irlandaise St-Joseph. Et la surprise de sa vie fut de trouver comme servant de messe du R. P. MacLennan, O.M.I., nul autre qu'un membre du cabinet fédéral, l'hon. William J. Browne, ministre d'Etat, député de St-Jean-Ouest, Terre-Neuve.

M. Browne a aussi tenu la patène à l'heure de la communion des fidèles. Tous les assistants ont été hautement édifiés, surtout ceux qui connaissaient le servant de messe comme ministre de la Couronne.

Avocat éminent de St-Jean, diplômé de Toronto, d'Oxford et d'ailleurs, ancien ministre dans le cabinet de Terre-Neuve, élu aux Communes en 1949 et en 1957, il fait partie du cabinet Diefenbaker depuis l'arrivée au pouvoir du parti conservateur.

M. Browne est un des catholiques les plus éminents de Terre-Neuve et ancien grand chevalier du conseil de Terre-Neuve des Chevaliers de Colomb; il a participé à de multiples oeuvres de bienfaisance. M. Browne est un excellent bilingue.

C'est depuis 1924 qu'il est activement mêlé à la politique de son île, maintenant province canadienne. Battu en 1923, il a été élu l'année suivante à une élection partielle. Il a jusqu'ici connu une carrière fort active dans plusieurs domaines.

Tout récemment, l'un de ses fils, William, a été ordonné Jésuite, à Toronto. Il a, quelques jours plus tard, célébré une messe à Ottawa, où demeurent maintenant ses parents. Après une visite à Terre-Neuve, le jeune prêtre est allé perfectionner ses études à l'université de Notre-Dame, bien connue aux Etats-Unis et au Canada.

Un autre fils fait aussi honneur à ses parents, Peter, qui connait des succès à Paris comme pianiste de concert. Il jouera bientôt pour tout le réseau canadien de Radio-Canada, dans un concert spécial irradié de Paris. M. et Mme Browne (Mary Grace Harris) sont fiers de leurs fils et de leurs deux filles, Marjorie et Madeleine.

160 millions d'Américains pourraient être fauchés

WASHINGTON — Environ 160,000,000 de personnes, soit presque 90 pour cent de la population totale des Etats-Unis, pourraient être tuées dans une attaque à la bombe-H contre 150 grandes villes américaines, a-t-on affirmé dans des dépositions rendues publiques par un comité du Congrès.

Ce calcul se trouve dans un relevé effectué par la Rand Corporation, une organisation de recherches.

Cours de français donné au camp de Valcartier

QUEBEC — Dix-sept officiers et sous-officiers de langue anglaise ont commencé un cours de français de six mois à l'école d'entrainement de l'armée canadienne, au camp de Valcartier. C'est le neuvième cours du genre donné à ce camp.

"Le but du cours est de produire des instructeurs bilingues," a dit le capitaine Jean-Paul Savary, en charge de l'instruction du français et de l'anglais à l'école d'entrainement. "A leur arrivée, les candidats ne parlent que l'anglais, mais, le cours terminé, ils pourront enseigner en français."

Toutes les parties du Canada sont représentées: trois candidats sont des Maritimes, trois du Québec, sept de l'Ontario, quatre du Manitoba et un de la Colombie-Britannique.

Au camp de Valcartier, on enseigne aussi l'anglais. Toutes les recrues de langue française, à l'exception des hommes affectés au Royal 22e Régiment, font leur entrainement de base à l'école. Durant cet entrainement de 30 semaines, 15 sont consacrées à l'étude de l'anglais.

Le cardinal Tien Ken-Sin est blessé en Allemagne

BONN — S. Em. le cardinal Thomas Tien Ken-Sin, archevêque de Pékin, a été grièvement blessé dans un accident d'auto à Hangelar, près de Bonn. La Volkswagen dans laquelle il se trouvait, et qui était conduite par un étudiant en théologie, doublait un camion.

L'armée russe entretient des "préjugés religieux"

ROME — "L'Osservatore Romano" a publié un article commentant les paroles d'un officier supérieur soviétique qui, dans l'organe des Forces armées russes a dit qu'il y a encore trop de soldats en Russie qui "cultivent des préjugés religieux" et qu'il faut par conséquent intensifier la propagande de l'athéisme.



PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai fixé pour la réception des soumissions pour la FOURNITURE D'UNE MACHINE D'ESSAI UNIVERSELLE D'UNE CAPACITE DE 400,000 LIVRES, Y COMPRIS LES ACCESSOIRES, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 25 septembre 1958.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 août 1958. (456)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 17 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, ALTONA (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste d'Altona (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 août 1958. (446)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 24 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PENSIONNAT SAINT-MARY'S POUR INDIENS ET NOUVELLE RESIDENCE D'INSTITUTEURS, AGENCE DES INDIENS BLOOD, CARDSTON (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary, Lethbridge et Cardston (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $125.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 août 1958. (447)

La formation de futurs chefs: but du camp des cadets à Dundurn

(Suite de la première page)

vrir tous les secrets mécaniques de cette machine géante qui lui obéit si docilement. Comment ne pas admirer un jeune de 15 ans qui peut stationner parallèlement son gros camion dans un espace de 17 pieds, alors qu'on accorde libéralement jusqu'à 22 pieds aux automobilistes qui passent des examens à Winnipeg?

Au champ de tir

Au champ de tir, les cadets ont prouvé qu'ils savaient manier le fameux fusil d'invention belge adopté par l'armée canadienne et désigné comme le F.N. (C.1) de 7.62 millimètres. A 200 ou 500 verges, ils atteignent très souvent la cible en plein centre. Les journalistes qui ont essayé de les imiter en savent quelque chose.

La visite des dortoirs, de l'hôpital, du magasin général (avec explications sur la diète quotidienne scientifiquement établie pour chaque cadet) fut suivi de quelques minutes au réfectoire commun: il était évident que la vie au grand air et les exercices variés accomplis de 7 h. 25 à 12 h. 10 avaient creusé l'appétit des jeunes. Il n'y a pas de gaspillage de nourriture au camp Dundurn et tout y est bon. Les journalistes avaient d'ailleurs aussi faim que les cadets et ils firent grand honneur au repas qu'on leur offrit à la table des officiers.

Au cours de l'après-midi, on continua le tour d'observation, du champ d'exercice aux salles de cours théoriques, du champ de tir à celui des sports où l'on préparait "la journée sportive" qui clôturera le camp et permettra aux meilleurs athlètes d'exhiber leurs talents et leur esprit de compétition, etc. A chaque endroit, les officiers responsables surent donner des explications précises aux journalistes. Disons ici qu'au témoignage des cadets eux-mêmes ces officiers instructeurs sont d'une compétence insurpassable et ont manifesté depuis six semaines à quel point ils aiment ces centaines d'adolescents confiés à leurs soins.

Vacances profitables

Les officiers sont convaincus que le camp Dundurn joue un grand rôle "en éloignant tous ces jeunes des dangers de la rue, pendant les vacances, et en occupant de façon profitable leurs longs loisirs". Les cadets semblent nourrir les mêmes convictions. Le jeune J. Choquette, des Royal Winnipeg Rifles, le disait à sa manière: "Chez nous, à Winnipeg, je ne saurais que faire à longueur de journées. Ici, j'apprends beaucoup et l'on me donnera un beau $100 comme prime."

D'autres ajoutèrent de nombreux détails sur certaines activités qui occupent les temps libres, car les cadets jouissent de nombreux loisirs en dépit d'un programme apparemment surchargé. C'est ainsi qu'au camp Dundurn on encourage les talents de chacun: fanfare, photographie, chant, orchestre, club dramatique, cours de natation, art de la construction, club électronique, etc.

Les cadets qui ont la chance de passer sept semaines au camp Dundurn sont assurés de passer des vacances profitables aux points de vue spirituel, moral, intellectuel, physique. C'est sans doute à cause de cela que tous les cadets que nous avons rencontrés au cours de la journée du 14 août ont manifesté leur désir d'y revenir l'été prochain.

Les journalistes n'ont pu toutefois passer qu'une seule journée au milieu de ces jeunes. C'est le capitaine R. Brian O'Regan, officier des relations extérieures à Winnipeg, qui fut le grand responsable de ce voyage. Il accompagna ses invités sur l'avion de transport et au cours de la tournée du camp, offrant sans cesse les explications et les services requis.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 17 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., MAIDSTONE (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, case postale 1208, Saskatoon (Sask.); du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et au bureau de poste de Maidstone (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.) et du directeur régional à Edmonton (Alta) les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 7 août 1958. (437)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 10 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., MANNING (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et au bureau de poste de Manning (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 août 1958. (427)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 10 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., NIPAWIN (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, case postale 1208, Saskatoon (Sask.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et au bureau de poste de Nipawin (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), et de l'architecte régional à Winnipeg (Man.) les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 août 1958. (423)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 10 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., LAC-LA-BICHE (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et au bureau de poste de Lac-la-Biche (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 août 1958. (425)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 9 septembre 1958, à l'égard du CONTRAT NO 32/58/Y, Pont sur la rivière Cheval-qui-rue et approches de la voie d'accès Yoho, parc national Yoho, et enlèvement de roc escarpé au pont de rencontre de la route transcanadienne et de la route de Banff à Jasper.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta) et de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 août 1958. (442)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 10 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., ASSINIBOIA (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, case postale 1208, Saskatoon (Sask.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.) et au bureau de poste d'Assiniboia (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), et de l'architecte régional à Winnipeg (Man.) les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 août 1958. (424)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 10 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., GLADSTONE (Man.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.) et au bureau de poste de Gladstone (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.) les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 août 1958. (422)



SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'UNE MACHINE D'ESSAI UNIVERSELLE D'UNE CAPACITE DE 400,000 LIVRES, Y COMPRIS LES ACCESSOIRES.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'UNE MACHINE D'ESSAI UNIVERSELLE DE 400,000 LIVRES, Y COMPRIS LES ACCESSOIRES55, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 4 septembre 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et des cahiers des charges au bureau du chef des achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.); du directeur régional, ministère des Travaux publics, 1643, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 août 1958. (441)



C'est l'heure du dîner au camp Dundurn et les cadets affamés reçoivent avec joie leur part substantielle de nourriture. Leurs activités de l'avant-midi, de 6 h. 30 a.m. à 12 h. 10, ont creusé l'estomac et développé un appétit que seule la diète scientifiquement établie par les spécialistes de l'armée pourra satisfaire. L'on voit plus haut sur la photo Pierre Chicoine, de Schreiber, Ont., et Jacques Lespérance, de Winnipeg.
(Photo Sergent Bain, Camp Dundurn)

De Gaulle déchire le voile du temple

(Suite de la première page)

voir ce que vous voulez. La vraie indépendance est celle de l'argent. Ne m'obligez pas, avec votre système de confédération, à demander aux Français de la métropole s'ils désirent continuer à venir en aide à l'Afrique. Eux aussi ont des droits, puisqu'en définitive ils paient."

En fait, la querelle porte bien plus sur le vocabulaire que sur le fond. Il n'est pas douteux qu'aucun des territoires d'outre-mer ait envie de se séparer de la France à l'heure même où s'ouvrent toutes grandes devant eux les portes de l'émancipation politique et administrative. Tous savent qu'une aide économique et financière leur sera encore longtemps nécessaire pour arriver à un plein épanouissement humain et technique. Et cette aide, ils préfèrent encore que ce soit la France qui la leur donne, avec sa culture et ses techniques.

Quinze millions d'électeurs ont été recensés en Afrique noire et à Madagascar. Une large majorité, c'est certain, choisira l'association proposée par le général de Gaulle.

• • •

Il est un autre point de la future constitution qui soulève de vives controverses. C'est celui qui instaure l'incompatibilité entre le mandat parlementaire et la fonction ministérielle. La mesure a été accueillie avec intérêt et satisfaction par l'opinion publique qui estime, non sans raison, que la "chasse au portefeuille" qui se déroulait naguère dans les tirés du Palais-Bourbon — le gouvernement étant le gibier promis aux fusils des chasseurs en embuscade jour et nuit — était la cause première de l'instabilité gouvernementale.

De fait, six cents parlementaires pouvaient légitimement aspirer — de leur point de vue, naturellement — à occuper un poste ministériel. La fréquence des crises provoquait un renouvellement par roulement du personnel gouvernemental, et il était bien tentant pour les impatients d'accélérer le mouvement afin de réduire les délais d'attente. Trois mois à peine après son entrée en fonctions, un gouvernement était contraint de se battre sur de nombreux fronts pour défendre sa vie menacée et ses portefeuilles convoités. C'est ainsi qu'entre 1946 et 1958, la France a eu à sa tête plus de vingt cabinets, dont la tâche essentielle n'a pas été le gouvernement du pays, mais l'autodéfense contre les embuscades des parlementaires.

Le général de Gaulle a décidé de mettre un terme à ces moeurs indignes d'un grand pays. En proposant d'interdire à un parlementaire non pas de devenir ministre, mais de cumuler un mandat électif et une fonction gouvernementale — c'est-à-dire qu'un député appelé à un poste ministériel devra abandonner son siège jusqu'à la fin de la législature — le général pense avoir trouvé le moyen d'assurer la stabilité et la durée des gouvernements ainsi mis à l'abri des convoitises et des ambitions les moins nobles.

Bien entendu, les partis politiques se sont récriés. "Il s'agit là, ont-ils dit, d'une brimade inadmissible". A quoi de Gaulle a rétorqué qu'un régime démocratique sain exige la séparation des pouvoirs. Le gouvernement agit, et le parlement contrôle. "On ne peut être à la fois contrôleur et contrôlé", a-t-il déclaré avec sa logique brutale.

La mesure, certes, prête à discussion, et elle risque d'entraîner un certain nombre d'inconvénients. Des hommes politiques valables pourront hésiter à abandonner une situation parlementaire localement très forte pour entrer dans les conseils du gouvernement. D'autre part, des ministres pris en dehors du sérail parlementaire manqueront peut-être d'autorité en face d'une assemblée dont ils ignoreront la psychologie interne. S'ils sont fonctionnaires ou grands commis, ces ministres ne feront pas le "poids" devant des adversaires dont l'habileté plus que la science est redoutable.

Mais de Gaulle n'en démord pas. Il sait que sur ce point il a l'adhésion quasi-totale du pays, qui ne méprise rien tant que les "grenouillages" du Palais-Bourbon, ces manoeuvres tortueuses qui ont si puissamment contribué à discréditer le régime parlementaire et à précipiter la IVe République dans l'abime. Cette disposition doit être, dans l'esprit du général, le point de départ d'une profonde réforme des moeurs politiques françaises.

Si un tel objectif était atteint, un grand pas serait fait dans la voie du redressement et, de ce seul fait, la France devrait une fière chandelle au général.

Maurice HERR.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 17 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., HANLEY (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, case postale 1208, Saskatoon (Sask.); du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et au bureau de poste de Hanley (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.) et du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 7 août 1958. (439)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 10 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., DERWENT (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et au bureau de poste de Derwent (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 août 1958. (426)

Programme quinquennal de développement en Alberta

(Cette nouvelle corrige un rapport qui a été publié récemment sur la distribution des dividendes en Alberta.)

EDMONTON — Le gouvernement de l'Alberta vient de lancer un programme quinquennal de développement pour augmenter les services fournis par tous les ministères et pour augmenter les avantages sociaux, au lieu de distribution aux citoyens des dividendes retirés des royautés sur le pétrole.

Le premier ministre E. C. Manning en a esquissé les grandes lignes au cours d'une conférence de presse récemment.

Il l'a décrit "comme étant un gigantesque plan quinquennal antirécessionnaire de développement qui sera plus hardi, plus agressif et de plus longue portée que tous ceux qui ont été tentés par n'importe quel gouvernement provincial au Canada".

"On verra le gouvernement du Crédit social tirer plus de $200,000,000 de ses réserves accumulées de $330,000,000 et dépenser au total environ $1,500,000,000 au cours des cinq prochaines années."

Les projets spéciaux envisagés — qui seront payés avec les $10,000,000 annuels prévus comme dividendes aux citoyens, payés pour la première fois l'an dernier — comprennent: des hospices pour les vieillards, un important hôpital pour Calgary, le pavage des routes dans les municipalités à travers toute la province, le développement des facilités de récréation, des centres de traitement pour les enfants, un Musée provincial et des Archives provinciales.

Chaque ministère important du gouvernement aura "un programme compréhensif pour mettre à exécution plusieurs nouveaux projets", a dit le premier ministre.

Il a également annoncé que les opérations de la Corporation des finances municipales reprendront l'an prochain et son champ d'action sera élargi pour fournir le capital d'emprunt essentiel pour les écoles et les hôpitaux, aussi bien que pour les municipalités.

1) Dépensera $350,000,000 pour l'éducation dans les cinq prochaines années.

2) Construira un centre d'apprentissage technique à Edmonton.

3) Garantira, par le trésor provincial, des prêts pour l'amélioration des fermes.

4) Assumera à compter du 1er janvier, le coût du programme d'hospitalisation fédéral-provincial; en d'autres mots, il assumera toutes les dettes qui subsisteront dans les hôpitaux en Alberta, actuellement supportées par les municipalités.

5) Etablira un centre d'entraînement de chefs dans les domaines de la culture et de la récréation.

6) Introduira progressivement les services infirmiers à la maison, dans le programme d'hospitalisation, et fournira un service aux patients qui quittent les hôpitaux.

7) Etablira une commission permanente de coopération et de conseil pour résoudre les problèmes municipaux-provinciaux.

Le premier ministre a précisé que la législation nécessaire pour mettre en oeuvre ce vaste programme sera soumise à la prochaine session de la Législature.

Le drapeau anglais éliminé en Afrique

JOHANNESBURG — L'Union Jack a cessé de flotter au-dessus de l'hôtel de ville de Johannesburg. A l'avenir, seul le drapeau national de l'Union Sud-Africaine sera arboré. Cette décision a été prise la semaine dernière par un comité du conseil municipal.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg.

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Monopole de l'école publique neutre à la base du CARC de Winnipeg

Afin de promouvoir le recrutement d'un personnel de choix pour les forces armées et de maintenir l'esprit de corps à un haut niveau, les responsables de la défense du Canada ont enrichi la vie militaire de plusieurs avantages, particulièrement par rapport à tout ce qui encourage une vie familiale normale. Ceci n'est que simple bon sens car, au moment de s'enrôler dans la vie militaire, un citoyen peut bien être célibataire mais éventuellement la question se pose: est-ce que ce genre de vie s'harmonise bien avec mon désir de fonder un foyer heureux et stable? Le Département de la Défense, en plus de payer des salaires respectables, fait son possible pour garder son personnel moyennant une multiplicité de services. Par exemple, pour parer aux difficultés inhérentes aux fréquents changements de résidence, le Département prend la responsabilité de la construction de logements, à proximité des établissements militaires. Ainsi les barraques d'autrefois cèdent la place à des maisons unifamiliales à loyer modeste.

Quant à l'éducation des enfants du personnel militaire, le Département a opté pour un rôle aussi actif. On aurait pu laisser ce problème entièrement à la charge des parents, moyennant des salaires assez élevés. Le manque d'écoles dans les endroits isolés a vite démontré qu'une telle politique manquerait de réalisme. D'autant plus, que pour bâtir des écoles, il faut, la plupart du temps, être contribuable, ce qui élimine le personnel militaire et même l'établissement militaire, qui appartient à la couronne. En pratique, le gouvernement a accepté la responsabilité communautaire pour l'enseignement et a payé pour l'éducation des enfants du personnel militaire, dans ses propres écoles, dans les écoles publiques du lieu et dans les autres écoles en conformité des désirs des parents. En un mot, le Département se reconnaît responsable pour la gratuité scolaire de ces enfants.

Cette politique a pris plusieurs formes. Dans le Québec, les enfants des militaires fréquentent, aux frais du Département, les écoles publiques protestantes et catholiques. Ailleurs, ils sont partagés, en conformité de leurs convictions religieuses, entre écoles publiques et écoles séparées. L'isolement et la distance ont créé des problèmes, il est vrai, et parfois l'autorité locale a trouvé moyen d'échapper à la politique générale au détriment des droits des catholiques. Mais la raison d'être de l'intervention du Département dans le champ de l'éducation demeura et laissa croire qu'à la longue tout serait réglé de manière à rendre le personnel militaire de toutes croyances satisfait de la solution apportée à ce problème.

C'est précisément cette attitude générale qui donne à l'incident de Winnipeg toute son importance. Le courant semble renversé. Jusqu'à présent le CARC de St. James coopérait avec les parents pour que les enfants puissent fréquenter l'école publique, ou, au besoin, l'école paroissiale. La gratuité scolaire s'appliquait de la même façon aux enfants protestants et aux enfants catholiques. Les parents de langue française pouvaient même se prévaloir des services de la seule école paroissiale de langue française de Winnipeg, celle du Sacré-Coeur. Cet arrangement très équitable rendait la comptabilité un peu plus compliquée ainsi que le système de transport, mais il atteignait le but que recherche le Département dans des entreprises semblables, celui de rendre plus attrayante la vie familiale des militaires. De fait, il aurait coûté plus cher d'envoyer aux écoles publiques les enfants catholiques qui avaient été acceptés dans les écoles paroissiales.

Cette situation est maintenant radicalement modifiée. La base du CARC s'engage à payer un montant global à la ville de St. James pour les services d'eau, d'égout, de routes, etc. Les frais d'enseignement ont été tout simplement compris dans ce mélange et, en conséquence, la gratuité scolaire sera limitée dorénavant aux parents du personnel militaire dont les enfants fréquentent les écoles publiques et neutres de St. James. Les efforts de Mgr O. J. McInerney, doyen de Winnipeg, pour faire reconnaître la position des parents catholiques comme par le passé, ont été infructueux, comme il l'a déclaré la semaine dernière. Il est à remarquer que l'armée, à Tuxedo, n'a pas encore modifié sa politique.

Cet incident semblerait indiquer qu'un changement subtil s'est produit aux hauts échelons de l'aviation canadienne récemment. Si l'incident demeure sans correctif il y aura lieu de se demander si la nouvelle ligne de conduite ne vient pas de plus haut. Il vaut la peine de souligner que les écoles paroissiales en question sont soumises à l'approbation de l'inspecteur des écoles publiques et qu'il n'y a pas question de justifier un changement sous prétexte de mécontentement, sur ce point. Il semblerait plutôt que des fonctionnaires, bien intentionnés mais peu renseignés, ont commis un faux pas qu'ils n'ont pas le courage d'avouer et de corriger. Malheureusement, les parents dont les intérêts sont ainsi compromis ne sont pas en posture pour protester. On ne peut pas s'attendre, cependant, qu'ils soient très heureux de leur séjour au Manitoba. On ne peut pas non plus soutenir que c'est une question qui relève de l'autorité locale car, précisément, l'autorité locale ne contrôle pas les décisions du Département des Finances à Ottawa. Une intervention du Département de la Défense à Ottawa est nécessaire et urgente pour que cette erreur soit corrigée et pour que la question de l'éducation des enfants des militaires en conformité de leurs convictions religieuses, soit réglée une fois pour toutes partout au Canada.

Le salaire annuel garanti intégral

Si les industriels dans leur ensemble apparaissent nettement opposés à un salaire annuel garanti intégral, la moitié d'entre eux accepte l'idée en général et une bonne proportion serait prête à verser des prestations supplémentaires de chômage si leur responsabilité financière était limitée.

Voilà très sommairement résumées les conclusions d'une "Enquête sur le salaire annuel garanti" par Robert Parizeau, publiée récemment par le Service de documentation économique de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

"Si on considère le problème dans son principe, écrit M. Robert Parizeau, on peut constater que les industriels se divisent en deux groupes égaux, les uns acceptant l'idée de garantir un salaire, les autres la condamnant.

"Ceux qui rejettent le principe jugent que l'entreprise n'a pas à garantir les salaires, car cela serait un risque financier trop considérable, et de plus une prime à l'imprévoyance et à la paresse du travailleur. Devant une telle attitude, on est peu surpris d'apprendre qu'un bon nombre d'entre eux n'ont jamais étudié la question: ils sont contre le principe, donc ne s'inquiètent pas davantage. Toutefois, il est intéressant de constater que quelques industriels abandonneront leur position de principe et seront prêts à garantir le salaire de leurs ouvriers si leur responsabilité financière est limitée.

"Ceux qui acceptent le principe le font également au nom d'une conception personnelle de l'entreprise et de son rôle dans la société, mais encore là, un bon nombre d'entre eux n'ont pas étudié le problème.

"D'une façon générale, s'ils acceptent le principe, ils estiment d'abord qu'en pratique, le patron, l'ouvrier, et l'Etat doivent collaborer à défrayer le coût d'un plan, et qu'en outre la meilleure formule serait de compléter les prestations d'assurance-chômage. La somme totale versée ne devrait toutefois pas dépasser un pourcentage du salaire hebdomadaire moyen pour éviter de porter atteinte à l'esprit d'initiative de l'ouvrier. C'est ainsi que l'un d'entre eux écrivait: 'le salaire annuel garanti doit être organisé de façon à ce que les ouvriers soient incités à mieux coopérer et à garder plus longtemps leur emploi.' Enfin, s'ils jugent que tous les ouvriers devraient bénéficier d'un plan, quelle que soit leur tâche, ils exigent toutefois une période d'ancienneté suffisamment longue; c'est ainsi que plusieurs mentionnent la période de 5 ans.

"Si on considère maintenant le problème en fonction de chaque entreprise, on remarque qu'un bon nombre de ceux qui acceptent le principe consentiront à établir un plan, à la condition toutefois que leur responsabilité financière soit limitée à une dépense variant entre 2 p. cent et 5 p. cent de leur feuille de paie annuelle. Chose certaine, les industriels insistent pour limiter leur responsabilité financière.

"En définitive, nous sommes assez loin du salaire annuel garanti, pris dans son sens littéral. Les prestations supplémentaires de chômage, qui sont une forme de salaire garanti, équivalent dans ces conditions à une augmentation générale des salaires, qui serait différée."

Il semble bien qu'un bon nombre d'industriels ne connaissent pas suffisamment le problème pour pouvoir se prononcer objectivement. A tous ceux-là, l'Enquête de M. Robert Parizeau sera extrêmement utile. Elle se vend $1.00 à l'Ecole des H.E.C., 535, avenue Viger, Montréal. (Commerce, Montréal)

Khrouchtchev dépeint et non photographié

CHICAGO — Yousuf Karsh, célèbre photographe qui a "croqué" la majorité des célébrités mondiales, a déclaré qu'il est prêt à se dispenser du premier ministre N. Khrouchtchev, qui a une "face ennuyante, insignifiante, un peu comme une boule de viande".



Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a quitté la ville cathédrale jeudi en destination de Rome. Mgr Baudoux y fera sa visite "ad limina" qui comprend la prière au tombeau des apôtres, la soumission de rapports au Saint-Siège et des consultations avec les diverses congrégations romaines. Son Excellence profitera du voyage pour se rendre aux sanctuaires de Marie à Fatima, à Lourdes, etc., et, en ce dernier lieu, l'archevêque prendra une part active au congrès marial international. La date du retour de Son Excellence demeure en suspens, car le progrès de la cause de la Vénérable Mère d'Youville à Rome pourra exiger la présence de l'archevêque de St-Boniface aux cérémonies de béatification. Les prêtres et les fidèles de l'archidiocèse assurent au pasteur de leurs âmes le soutien de leurs prières à l'occasion de ce voyage si important pour l'avenir de l'église dans le diocèse.

Billet du vendredi

Centenaire de naissance du poète Albert Samain

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Albert Samain naquit à Lille en Belgique flamande, il y a cent ans. Il fit peu d'études, se forma lui-même, devint l'un des plus purs poètes de l'époque 1880-1900, qui en compta beaucoup. Tous, plus ou moins, sans même s'en douter parfois, faisaient partie de la suite de Baudelaire, qui avait enrichi la poésie française d'un frisson nouveau, selon le mot de Hugo. Samain n'hésitait pas à se réclamer de l'auteur des **Fleurs du Mal**, au point que cela manqua de lui nuire à ses débuts. Il devait plus encore à l'Américain Edgar Poë, mais il était surtout disciple des romantiques, sa filiation esthétique remontant à Musset par Banville et Richepin, derniers attardés de l'école.

C'est à François Coppée qu'il dut sa première notoriété. En ce temps-là, sur la fin du siècle dix-neuvième, Coppée pouvait d'un article consacrer ou ruiner une réputation. Il n'abusa jamais de son pouvoir, étant doux et bon, et il n'hésitait pas à reconnaître le mérite où il le découvrait. Le premier recueil de Samain lui plut, cet **Au Jardin de l'Infante** publié grâce à l'appui du **Mercure de France**. Il le dit avec des mots aimables dans un article au **Journal** et ce fut pour le jeune poète l'entrée dans la gloire. L'Académie lui décerna un prix et Brunetière lui ouvrit la **Revue des Deux Mondes**.

• • •

Il n'était qu'en troisième dans un lycée de Lille, quand son père mourut. Incapable de continuer ses études, sa famille n'y pouvant pourvoir, il dut s'occuper d'apporter un peu d'argent à la maison et il accepta un emploi chez un agent de change. Il continua de travailler seul, le soir et les dimanches, apprenant le grec et l'anglais. C'est ainsi qu'il découvrit Poë, qu'il lisait dans le texte. Ses patrons l'ayant envoyé à leur succursale de Paris en 1880, il les quitta peu après pour devenir fonctionnaire, au bureau des examens de l'hôtel-de-ville, où pendant seize ans il assuma les responsabilités d'expéditionnaire, passant avec le temps de la cinquième classe à la première. Il resta pauvre, gagnant à son meilleur 3,600 francs par an, ou quelque $720.

Sa mère l'ayant joint à Paris, il vivait avec elle dans un modeste logis de la rue Saint-Martin, à deux pas de l'annexe Lobeau de l'Hôtel-de-Ville, où il avait son bureau. Ses fonctions lui assurant des loisirs, c'est là qu'il écrivit ses vers, tout en préparant des listes de jurés pour les examens des écoles et rédigeant des rapports pour ses supérieurs. Content de peu, il se permit cependant deux luxes, celui des fleurs et celui de la charité. Il aimait des fleurs autour de lui et il adopta en partie le fils d'un compagnon de travail nommé Juge, parti trop tôt en laissant sa famille sans ressources. Le fils Juge mourut au Maroc, pendant la guerre de 1914-1918.

• • •

Malade de la poitrine, souffrant d'une bronchite chronique qui tourna à la phtisie, Samain devait s'absenter souvent, en ses dernières années surtout, alors que le travail lui était un martyre. Mais son chef Ferdinand Wolff, qui l'aimait beaucoup, lui facilitait les choses et ne lésinait pas sur les congés dont il avait besoin. Il allait se reposer chez son ami Bonheur à Many-les-Hameaux en Seine-et-Oise, près de Saint-Rémy-les-Chevreuses, et c'est là qu'il mourut le 18 août 1900, à 41 ans. Son oeuvre n'est pas considérable: trois recueils de poèmes et un volume de **Contes**. Mais on trouve dans les premiers nombre de vers qui sont parmi les plus beaux de la langue française.

Albert Samain est le poète de la solitude et de l'infinie tristesse qui trouve en elle-même sa raison, de la timidité discrète et de l'amour inquiet. On a dit de lui, non sans vérité, qu'il était un classique du symbolisme. Car il s'en tint toujours aux formes classiques du vers, essayant d'y incorporer les idées symbolistes en ce qui regarde l'intuition, le jeu des images, la subtilité des sentiments et des sensations. René Lalou croit voir en lui le plus grand élégiaque français, écrivant que nul autre, de Ronsard à Chénier, de Baudelaire à Verlaine, n'a "possédé cette fluidité, cet abandon à la rêverie tendre par quoi certaines pièces d'Albert Samain montent naturellement du coeur des amants à leurs lèvres". On trouve l'essentiel de son oeuvre dans ses trois recueils: **Au Jardin de l'Infante, Aux Flancs du Vase, Le Charriot d'Or.**

L'ILLETTRE.

Le sang sur les routes, un crime contre la société

CITE DU VATICAN — Au cours de son journal parlé du 24 juillet, Radio-Vatican a transmis en différentes langues, sous le titre "Sang sur les routes", le commentaire suivant: Personne ne saurait douter qu'à l'heure actuelle la circulation sur les routes pose un problème moral d'une gravité particulière. Le phénomène est universel et c'est un phénomène qui s'aggrave avec le développement progressif impressionnant de la motorisation.

Les statistiques de 1956 offraient déjà pour certains pays d'Europe les chiffres suivants: Italie, 6,746 morts et 136,000 blessés; Allemagne, 12,823 morts et 29,033 blessés; Belgique, 902 morts et 54,041 blessés.

Ces chiffres sont plus que suffisants pour inciter à la réflexion. Dans la plupart des cas il s'agit d'hommes et de femmes en bonne santé, dans la force de l'âge, soutiens de famille, forces actives de la vie économique et sociale. Si ces pertes étaient inévitables, si elles étaient le prix nécessaire à sacrifier au progrès de l'humanité, certains pourraient peut-être se résigner.

En réalité, la quasi totalité des accidents est imputable à un comportement libre responsable: violation du code de la route et imprudence, qui, presque toujours, se concrétisent dans l'excès de vitesse ou dans la négligence en ce qui concerne la vérification de l'efficience de la voiture.

Devant une telle inconscience, un devoir s'impose à tous les pouvoirs publics, chefs de famille, éducateurs, autorités religieuses, individus: éveiller l'opinion publique, rappeler à chacun ses propres responsabilités, réprimer inexorablement les cas de grave imprudence. Mais aucun règlement ne pourra assurer la sécurité des routes tant que dans la conscience de l'automobiliste le devoir moral ne sera pas vivement senti.

Tout homme est tenu à respecter la vie: la sienne et celle des autres; à respecter la santé et l'intégrité de sa propre personne et celles du prochain: c'est le cinquième commandement. Tout homme est tenu à respecter le bien d'autrui et à ne pas abuser du sien: c'est le septième commandement. Un homicide, un vol est directement volontaire quand il est causé par la volonté qui inspire l'action précisément pour tuer ou pour voler. Il est indirectement volontaire quand il est imputable à la volonté qui néglige les précautions nécessaires pour l'éviter. C'est exactement de cela qu'il s'agit.

Personne ne conteste la licéité, la légitimité de l'automobile, merveilleux instrument de travail et de divertissement. Elle comporte des dangers, mais il est possible de réduire les risques au minimum, et tout est organisé dans ce but: les règlements du trafic, l'entretien des routes, l'équipement des véhicules, les conventions sociales et la capacité présumée des conducteurs.

L'imprudence, responsable de la grande majorité des accidents, dénonce malheureusement un manque effectif de la bonne volonté qui devrait rendre efficace toutes les précautions et diminuer ainsi les risques, implicites dans la nature même du trafic.

On affronte avec légèreté le risque énorme de tuer, de mutiler, de léser gravement le prochain dans son intégrité physique et dans sa propriété. La faute est grave, grave par les conséquences qui peuvent en résulter; et grave avant même que l'accident ne se soit produit, parce que, sans nécessité, on se livre à l'occasion latente et volontaire d'homicide et de vol.

Le christianisme doit être pratiqué également sur la route, également au volant. L'automobile n'est pas un jouet, la route n'est pas une piste sportive. On ne conduit pas pour se libérer de complexes psychologiques personnels ou pour établir un record de vitesse. On n'affronte pas la route dans un état d'incapacité.

La circulation routière est un moyen pour la vie professionnelle et sociale. Mais le sang sur les routes est un crime contre la société et il en appelle au jugement de Dieu.

On sonde une rivière avant de se jeter à l'eau; sondez le coeur d'un ami avant de vous abandonner à lui.—Père MONSABRE.

• • •

Quiconque n'aime pas ne comprend rien.—P. GRATRY.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"
(Tous droits réservés)

Chapitre XVII (suite)

Comment Emile Renoult se résigna-t-il à délaisser ce coin enchanteur, oeuvre de son cerveau et de ses mains? Car le jardinier magicien s'éloigna de Saint-Hubert deux ans après la visite de Philippe Buffet, pour aller finir ses jours à Marq, en Seine-et-Oise. Ce célibataire avait à peine doublé le cap de la cinquantaine. Il avait été mêlé à toutes les entreprises de la colonie et surtout à l'affaire de la chicorée. Il avait exercé tous les métiers: tour à tour jardinier, maçon, charpentier, et demeura jusqu'à la fin un passionné de la chasse. La culture proprement dite ne l'intéressait pas. De retour dans sa patrie, il eut à traverser les dures épreuves des deux Grandes Guerres. Emile Renoult mourut octogénaire, dans son village natal occupé. Plus d'une fois sa pensée dut se reporter vers "Château-Renoult" et son jardin délicieux...

Les époux Durand vécurent très vieux dans leur patrie d'adoption. On les considérait un peu comme les grands-parents de la paroisse. Le mari eut la joie d'en voir célébrer le cinquantenaire.

Jean Lesage et sa femme restèrent sur leur homestead jusqu'en 1920, date de leur retour en France. Quatre de leurs enfants les suivirent; quatre autres sont demeurés au pays, dont trois à Saint-Hubert.

La famille belge François Beaujot, arrivée en 1892, logea dans la Maison blanche, la femme étant la ménagère de l'abbé Nayrolles. Son mari décéda la même année et la mère vécut jusqu'en 1904. Leurs deux fils, Eugène et Lucien, ont fait souche à Saint-Hubert.

Alexandre Jeannot, décédé en 1926, a laissé le nom de sa commune natale — Beynes (Seine-et-Oise) — à une localité sise entre Saint-Hubert et Whitewood.

Un nom inséparable de Saint-Hubert est celui du P. Benjamin Fallourd, qui y vécut quarante-cinq années et mourut parmi ses ouailles en 1949. Ce Vendéen solidement bâti fut d'une grande activité qui n'excluait pas les besognes manuelles. En travaillant sur un échafaudage avec les peintres occupés à la toilette de son église, il fit une chute très grave qui nécessita l'amputation d'une jambe. Il n'en continua pas moins son ministère pendant plus de vingt ans avec la même ardeur. Le P. Fallourd sut garder ses paroissiens unis et attachés au sol en procurant aux jeunes des amusements sains: cinéma, jeux sportifs, soirées théâtrales, etc. L'Hospice Jeanne d'Arc pour les vieillards, fondé il y a plus de trente ans, a été l'objet de son attention particulière.

Avant 1914, il y eut aussi le P. Jacques Libert, de Nantes. Revenu sain et sauf à Saint-Hubert après avoir fait toute la guerre, il y succomba à la grippe espagnole. C'est encore un religieux français des Pères de Chavagnes, le P. Joseph Bordet, qui dirige la paroisse.

SOUVENIRS D'UNE BREVE PERIODE DE GLOIRE

Toute trace de la période romantique n'a pas entièrement disparu. La Maison de la Rolanderie existe toujours, bien que septuagénaire. Des quelques demeures entourées d'arbres et de jardins construites par les premiers colons gentilshommes à Whitewood, une seule a survécu, celle du comte de Soras, délicieusement ombragée par les grands pins qu'il y avait plantés.

A 500 mètres de l'église actuelle, la Maison blanche d'Yves de Roffignac, qui avait abrité les frères Brabant et la manufacture de chicorée, avait été plus tard habitée par l'abbé Nayrolles, devenant ainsi le premier presbytère. Elle fut achetée en 1904 par Alexandre Jeannot, qui la transporta près de la route. Il y a une quinzaine d'années, son fils, Lucien, démolissait cette demeure historique, dont les matériaux encore utilisables entrèrent dans la construction d'une autre plus vaste et mieux adaptée aux besoins de la vie moderne.

Quant aux derniers vestiges de la coquette chapelle de 1890 — vitraux, porte sculptée, tableau de l'Annonciation — pieusement conservés dans la structure de la nouvelle église, ils disparurent dans l'incendie de cette dernière qui réduisit tout en cendres (1935). A côté de l'endroit où s'élevait la primitive maison de Dieu, un cairn surmonté d'une croix en commémore le souvenir. Tout près, une douzaine de tombes marquent le lieu de sépulture des premiers morts de la paroisse naissante.

Avec la disparition des derniers témoins, l'histoire des débuts spectaculaires de Saint-Hubert a presque sombré dans l'oubli. Ils furent pourtant la pierre d'assise d'une fondation durable qui met en relief les qualités foncières de notre race. Les sympathiques gentilshommes de la fin du siècle dernier échouèrent dans leur projet de créer une réplique avantageuse de la vieille France; mais ils ouvrirent la voie à des compatriotes dont les efforts patients et laborieux ont abouti à l'épanouissement de l'un des beaux centres franco-catholiques de l'Ouest canadien.

Le R. P. Benjamin Fallourd a reconstitué, au prix de patientes recherches, les diverses phases de la Rolanderie et les débuts de Saint-Hubert. Ses notes, publiées dans **La Liberté et le Patriote** (1941-1942), m'ont été précieuses. J'ai aussi utilisé l'article de Mrs. A. E. M. Hewlett, **France on the Prairies**, dans le **Beaver**, de Winnipeg (mars 1954).

Chapitre XVIII

LE FONDATEUR DE MONTMARTRE, PIERRE FOURSIN

Un nom sur la carte qui retient l'oeil à coup sûr, à 60 milles au sud-est de Regina, est celui de Montmartre. Quels Parisiens hantés par le souvenir de leur Butte — artistes ou poètes — ont bien pu passer par là? Le Montmartre de la Saskatchewan se relie en effet très étroitement à celui de la capitale française. Il est regrettable que l'Ouest ne se souvienne pas mieux de celui qui en fut le fondateur et le parrain — Pierre Foursin — déjà familier au lecteur. "Ce Français, disait **La Minerve** du temps, tellement épris de notre pays qu'il est devenu plus Canadien que nous-mêmes."

Pierre Foursin vit le jour en 1850 à Saint-Pair, petit port de pêche normand près de Granville (Manche). Issu d'une famille de douaniers, il grandit face à la mer, avec un goût marqué pour l'aventure et les vastes horizons. Déjà dans l'armée avec le grade de sergent-major en 1870, il est fait prisonnier à Metz et réussit à s'évader d'Allemagne dans des circonstances tragiques, en traversant la Hollande et la Belgique. C'est un grand garçon solide, blond, barbu, très myope, de tenue plutôt négligée et gros fumeur. Sa tête déborde d'idées originales qu'il expose avec brio, mais qui demeurent souvent à l'état de rêves. Pour parachever ce portrait, il convient d'ajouter que le Normand Foursin, devenu Parisien, avait sa demeure aux alentours de la place Blanche ou de la place Pigalle et qu'il était très attaché à son vieux Montmartre.

Cette brève description et cette carrière militaire évoquent par certains côtés une figure légendaire de la même époque, et peut-être n'est-ce pas sans raison. Foursin fut l'ami intime et un fils spirituel de Paul Déroulède, de quatre ans son aîné, qui l'entraîna dans toutes ses aventures politiques et patriotiques, avec Marcel Habert, Henri Galli et autres lieutenants. L'auteur des **Chants du soldat** n'avait qu'à exprimer un désir pour que Foursin y vît un ordre auquel il ne pouvait se dérober. Lors de l'un de ses voyages au Canada, au temps de l'affaire Boulanger, il dut revenir brusquement à Paris où Déroulède estimait sa présence utile. Notons en passant que la popularité éphémère du général s'étendit jusqu'au Canada, qu'il avait visité en même temps que les Etats-Unis. Quand il fut exilé de son pays, la colonie française de Montréal l'invita à venir se réfugier dans cette ville, en attendant la fin de sa disgrâce.

A la fondation du Commissariat général du Canada à Paris, Pierre Foursin y entre comme secrétaire particulier d'Hector Fabre. Il fut aussi secrétaire de la rédaction de **Paris-Canada**. A ce double titre, il noua des relations amicales avec de nombreuses personnalités canadiennes, entre autres, Chapleau, Mercier, Decelles, le curé Labelle. Il joua un rôle actif dans tous les projets de lignes de navigation entre les deux pays et fit plusieurs voyages au Canada. Pour reconnaître et encourager ses efforts à y diriger des compatriotes, le gouvernement fédéral le nomma agent d'immigration en France. Jusqu'alors il n'avait pas été plus loin qu'Ottawa; mais cette année-là même, il accompagna un groupe d'agriculteurs britanniques visitant les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique, comme délégué auprès des colons belges et français.

LA PRISE DE POSSESSION PAR LES ACTIONNAIRES

C'est au retour de cette excursion agréable et instructive que Foursin commença à échafauder les plans d'une entreprise de colonisation dans les plaines de l'Ouest. La réunion des capitaux nécessaires fut chose facile. Aucun appel au public: ne valait-il pas mieux garder les profits certains dans le petit groupe des fondateurs dont elle serait la propre affaire? Ainsi fut fondée la Société Foncière du Canada, au capital alors respectable de 350,000 francs.

A quinze milles au sud de Wolseley, en Saskatchewan, le gouvernement canadien venait de déplacer une tribu indienne qui ne s'entendait pas avec une tribu voisine. Le territoire demeuré vacant s'étendait sur douze kilomètres de long et dix de large. Une partie était un peu vallonnée et boisée, mais le reste formait une belle plaine de terre d'alluvion de grande fertilité pour le blé et autres céréales. La Société Foncière en fit l'acquisition. Elle allait offrir ces terrains gratuitement à des cultivateurs français et belges triés sur le volet. Chaque ménage de colons, à son départ, devait recevoir une avance de 3,000 francs destinée à payer le passage, les premiers frais d'installation et l'entretien jusqu'à la première récolte. Le prêt était remboursable en cinq ans et garanti par une hypothèque sur le lot gratuit attribué à l'emprunteur. Ce système ingénieux visait à favoriser la classe d'émigrants les plus aptes à réussir: ceux qui avaient l'expérience de la vie agricole, sans disposer des fonds nécessaires à leur établissement.

Le premier groupe à partir en avant-garde de reconnaissance comprenait exclusivement des actionnaires de la Société, au nombre de cinq: Pierre Foursin, président; Armand Goupil, fils de notaire, 19 ans; Albert Hayman, 19 ans, d'une famille de bijoutiers, Jean Chartier, 24 ans, et André Chartier, 20 ans, frais émoulus de l'université. Les deux autres membres, Louis Gigot, beau-frère des Chartier, ingénieur des arts et manufactures, et Auguste Hayman, frère d'Albert, secrétaire, demeurent à Paris pour recruter des colons et les diriger vers l'Ouest canadien. Un idéal commun animait ces jeunes fils de parents riches: le dédain de la vie trop bourgeoise qui les attendait dans leur milieu et un vif désir de s'aventurer en pays nouveau. Foursin, qui avait alors 43 ans, devait théoriquement fournir le contre-poids de l'âge et de la pondération; mais lui aussi était un homme de rêve, sans aucune expérience pratique en agriculture.

A la veille du départ, il y eut réunion au Commissariat canadien, où la Société avait son siège social. Beaucoup d'enthousiasme et d'entrain de la part des jeunes. Le chef se montrait plus réservé, presque soucieux, ce qui n'avait pas échappé à l'oeil perspicace d'Hector Fabre. En lui serrant la main pour l'adieu, il dit à son ami:

— Cela vous ennuie de quitter encore votre cher Montmartre. Choisissez donc là-bas une hauteur pour y bâtir votre maison. Vous l'appellerez Montmartre et ce sera comme si vous n'aviez pas bougé...

Foursin, électrisé par cette idée lumineuse, se tourna vers ses compagnons:

— Mes enfants, en route! Nous allons à Montmartre!...

C'est ainsi que la future colonie fut baptisée avant de naître, en plein coeur de Paris.

LE PREMIER COLON, AUGUSTE DE TREMAUDAN

Vers la mi-avril 1893, à la fonte des neiges, les cinq colons avant-coureurs arrivaient à Wolseley, où ils furent accueillis par Luc Tourigny, son fils, Onésime, et son gendre, Louis Dureau, Canadiens français venus de la province de Québec. Quelques jours plus tard, munis de cartes, de boussole, d'armes à feu et de provisions de bouche, ils partaient en voiture à la découverte du domaine qui les attendait. Après cinq ou six heures de randonnée par un air pur, sous un soleil brillant, ayant franchi quelque 28 kilomètres vers le sud-ouest, on s'arrêta au sommet d'une superbe colline qui dominait les alentours et l'on déploya les cartes. Foursin et ses compagnons promenèrent aux quatre points cardinaux un long regard de satisfaction muette. Le chef déclara sans hésiter:

— Restons ici.

— Nous pourrions peut-être descendre un peu plus bas, risqua le jeune Hayman.

— Y pensez-vous?... Montmartre dans la plaine?... Ce serait humiliant!...

A leur retour à Wolseley, les Parisiens y firent la rencontre de deux compatriotes nouveaux venus: Pierre Cuvillier, architecte, et Cyrille Mangenot. Avec eux se trouvait un Belge, Théophile de Decker. Tous les trois célibataires. Foursin les prit aussitôt au service de la Société.

(A suivre)



M. J.-G. Vachon, originaire de Shawinigan Falls, P.Q., sera gérant de la succursale de la Banque de Montréal à St-Boniface, angle des rues Marion et Kenny. M. Vachon demeurera à 248, Enfield Crescent. M. et Mme Vachon (Grace Linton) sont parents de deux enfants, Jocelyn, 9 ans, et Brian, 7 ans.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 18 août avait lieu la réunion des comités réguliers de la ville de St-Boniface, mais vu l'absence du maire et de plusieurs échevins, la réunion fut courte et les nouvelles sont plutôt rares.

Tout de même, il fut recommandé de limiter le stationnement à une heure de temps sur le côté sud de la rue Desautels entre les rues Des Meurons et Bourgeault, entre 9 h. du matin et 6 h. du soir, et qu'en plus il n'y ait pas de stationnement sur le côté ouest de la rue Bourgeault entre la Place Cabana et la rue Desautels.

Il fut aussi recommandé de demander à l'inspecteur en électricité de fournir un rapport sur le nombre de lumières requises pour que les parcs publics soient bien éclairés.

Qu'un rapport soit fait sur le nombre de rues pavées dans les 3 ou 4 dernières années, en vue de l'installation de lampadaires ornementaux.

Il fut aussi recommandé de continuer l'installation de lampes au mercure sur la rue Provencher entre Des Meurons et Archibald.

Le trésorier aura à étudier les moyens à prendre pour défrayer le coût nécessaire pour remplacer les bords de rues en bitume sur la Place Gaboury par une bande en béton armé, le bitume n'ayant pas été trouvé satisfaisant.

L'avocat de la ville, après avoir étudié le règlement de la ville de Winnipeg en ce qui concerne le bruit causé par le sifflet des engins des chemins de fer, préparera un règlement pour soumettre à la Commission des chemins de fer dans le but de faire cesser le bruit à la traverse de la rue Provencher, vu la proximité du Juniorat et du couvent des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Le chef de police, faisant rapport au sujet du projet d'établir une voie à sens unique sur le boulevard Dollard, est d'avis qu'il serait mieux d'empêcher tout stationnement, ou bien d'élargir la rue, parce que, dit-il, à cause des problèmes de circulation causés par le salon funéraire situé sur cette rue, il ne croit pas que la direction en sens unique vers l'ouest apporterait la solution espérée dans cette affaire. M. l'échevin Guilbault aimerait qu'on en fasse l'essai, mais le comité recommande qu'il ne se fasse aucun changement au statu quo.

Une communication du département provincial de Santé et de Bien-être social rappelle les règlements qui concernent l'équipement requis par la loi pour les piscines publiques, ainsi que le personnel expérimenté qui devrait être en ces endroits.

A lundi prochain.

L'homme n'a pas encore appris à s'adapter à la vie urbaine

MONTREAL — Le phénomène de l'urbanisation a profondément transformé la société comme les individus et le rôle de la famille dans les cadres de la société a considérablement diminué.

De plus, ce mouvement des populations vers les centres urbains a engendré une forte recrudescence du crime et a provoquée une augmentation marquée des maladies mentales chez l'individu.

Voilà quelques-unes des constatations formulées par M. Joseph B. Gittler, directeur du département d'anthropologie et de sociologie de l'Université de Rochester, N.-Y., devant quelque 30 sociologues réunis en séminaire à l'hôpital Maisonneuve sous les auspices du Centre de recherches en relations humaines.

M. Gittler a précisé que l'industrialisation et l'avènement de la technologie ont amené l'urbanisation. Aux Etats-Unis, 67 p. 100 de la population vit dans les villes tandis que la proportion est de 76 p. 100 en Europe.

La famille en souffre

"Ces fortes concentrations de population ont nécessairement produit de profondes modifications aux habitudes de vie des gens. C'est la famille qui a le plus souffert de ce phénomène à cause du caractère même de notre nouvelle société.

"Ce n'est plus la famille qui décide de l'éducation que doivent recevoir les enfants, ces derniers étant obligés de fréquenter les écoles publiques établies pour la collectivité. Ce n'est plus la famille qui décide du genre de récréation de ses membres, mais la société dans laquelle ils vivent.

"Enfin, le milieu familial s'est fortement détérioré par suite des conditions de vie de cette même société", a déclaré le conférencier. Il a ajouté que les habitudes de vie de la famille ont perdu l'homogénéité qu'elles connaissaient dans les sociétés rurales.

M. Gittler a ajouté que l'industrialisation et ses conséquences n'ont pas eu que de mauvais effets et que la femme, par exemple, a grandement profité de l'évolution de notre société.

"Mais si elles jouissent de plus de privilèges et de droits que leurs grands-mères, elles doivent également un travail plus rémunérateur", a-t-il dit.

C'est justement cette indépendance économique de la femme qui serait responsable du grand nombre de divorces.

"La femme étant plus libre, moins dépendante économiquement de l'homme que dans la société rurale, elle a tendance à vouloir organiser sa vie plus à son gré", a dit M. Gittler.

Le sociologue a déclaré que l'individu n'a pas encore réussi à s'adapter complètement à la vie urbaine.

"Cette absence d'intégration dans la société urbaine a provoqué de graves désordres chez les individus. Nous le voyons chaque jour dans l'augmentation constante de l'incidence criminelle.

Maladies mentales

"On peut s'en rendre compte aussi par le nombre constamment croissant des maladies mentales", a déclaré le conférencier.

Même si plus de gens vivent côte à côte qu'auparavant, a déclaré M. Gittler, les gens n'ont jamais tant souffert de la solitude.

"Nous avons effectué un relevé dans une petite ville de banlieue de l'Iowa dont la population ne dépassait pas 3,500 habitants. Nous avons trouvé qu'il y existait 1,700 organisations ou clubs sociaux", a-t-il dit.

Mais le conférencier a affirmé que le citadin, s'il a beaucoup de relations, a très peu d'amis.

"Dans la société urbaine, les individus ont tendance à se servir des gens comme moyens pour atteindre un but et non pour lier une amitié", a-t-il dit.

PETITES NOTES

Naissance

M. et Mme Roger Dupas (née Annette Guénette), de St-Vital, sont heureux d'annoncer aux parents et amis la naissance d'un petit garçon, Paul-Joseph-Roger, le jeudi 14 août.

• • •

M. et Mme René Bouvier et leurs enfants, Robert et Gisèle, d'Edmonton, Alta, étaient en visite récemment chez leurs parents, M. et Mme Albert Bouvier. Ils sont en route pour Ottawa où M. R. Bouvier est transféré.

Premier congrès de spiritualité

NICOLET — Le matin du 19 août s'est ouvert à Nicolet le Congrès de spiritualité, le premier événement du genre au Canada et la première initiative publique des Pères Carmes depuis leur arrivée au pays. Ce Congrès de quatre jours, consacré au thème de la prière, est l'oeuvre du R. P. Dominique de St-Joseph, supérieur des Carmes du Canada, qui a su s'entourer de collaborateurs précieux pour assurer la réussite de cette session spirituelle.



M. et Mme François Deniset quittaient récemment St-Boniface pour un voyage d'un an en Europe. Ils se rendirent en automobile jusqu'à New York, puis traversèrent l'Atlantique sur l'Ile-de-France. A Farnham, Angleterre, ils visiteront leur bru et petite-fille, Mme François Deniset et Jacqueline. A Lyon, France, ils seront les invités de M. et Mme Louis Souchon, leurs gendre et fille. Ils se proposent en plus de parcourir les principaux pays du continent.
(Photo Free Press)

Précieux-Sang

Vacances de nos enfants

Une quinzaine de garçons sont allés au camp Dominique Savio, à Lebret, et en sont revenus bien satisfaits.

Cinq garçons et dix filles sont allés au premier campement du camp Notre-Dame, à la plage Albert, et une douzaine d'enfants ont fait le camp mixte du 26 juillet.

Il est agréable de constater que la Troupe scoute ait si bien répondu à la généreuse invitation d'une troupe de la paroisse-cathédrale à faire le camp avec eux. Une patrouille de huit scouts a joui du camp à Giroux, Man. Ce camp, sous l'habile direction du chef Alexandre Allaire, assisté des chefs Robert Painchaud et Paul Bilodeau, donne beaucoup d'espoir pour l'avenir de la troupe du Précieux-Sang. Ils se sont signalés par leurs généreux efforts pour apprendre la technique scoute, par leur gaieté et par leur esprit scout. Félicitations chers scouts campeurs! Le camp est fini!

Une quinzaine d'enfants du premier grade ont assisté régulièrement à l'heure des contes et de projets. Une quarantaine d'écoliers des autres grades ont profité du service d'échange de livres de bibliothèque français que l'Association des Parents et Maîtres avait organisé tous les jeudis matins.

Sport

Encore une fois, la paroisse du Précieux-Sang va de l'avant. Cette fois, nous avons le plaisir d'offrir au Club de balle des filles nos sincères félicitations, puisqu'elles viennent de remporter la coupe 1958. Félicitations aussi à leur entraîneur, M. V. Labelle, qui, par son dévouement et son expérience, a su conduire notre club de filles à une magnifique victoire.

Bravo à toute l'équipe. Souhaits du même succès pour l'an prochain!

Décès

Mme Ida Spénard

Mme Ida Spénard, de 255, rue Bertrand, St-Boniface, est décédée à l'hospice Taché le mardi 12 août, à l'âge de 67 ans. Elle était née dans le comté de Prescott en Ontario. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne de St-Boniface.

Lui survit une fille, Pauline.

Le service eut lieu en la basilique de St-Boniface le vendredi 15 août, fête de l'Assomption, et l'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Commencement des travaux d'aménagement du nouvel emplacement des tours du poste CKSB

On a commencé cette semaine les travaux qui permettront bientôt à "la voix française du Manitoba" de jouir d'une puissance de 10,000 watts et ainsi d'atteindre toute la population de langue française dans tous les coins de la province.

L'administration du poste CKSB a d'abord acheté des Pères Trappistes de St-Norbert un terrain de 37 acres, à l'angle du chemin La Salle et de la rue Waverley. De la rue Waverley jusqu'à l'endroit exact où s'élèveront les constructions, on a fait un chemin de 250 pieds recouvert de gravier. Bientôt s'élèveront un bâtiment de 16 pieds par 30, en blocs de ciment pré-contraint, à l'épreuve du feu, puis deux petites bâtisses de 8 par 6 pieds, pour loger tout l'équipement nécessaire à la marche du poste à 10,000 watts.

Ensuite, il faudra construire deux tours de 235 pieds de hauteur, comparativement à celles de 165 pieds pour le poste à 1,000 watts. Entre les deux tours, il y aura une distance de 820 pieds. A 8 pouces sous terre seront déroulés 120,000 pieds de fils de cuivre qui constitueront la prise de terre. De fait, ces faits couvriront autour de chaque tour environ 120 raies, une à tous les trois degrés.

CKSB, à 10,000 watts, aura la même fréquence qu'à 1,000 watts. Le poste passera cependant de 1250 kilocycles à 1050, pour permettre un meilleur rendement et ainsi atteindre plus efficacement toute la population rurale. Des studios de St-Boniface on pourra tout contrôler, de sorte que si, à un moment donné, le système de 10,000 watts est défectueux, on n'aura qu'à pousser un bouton et à mettre en ondes la force de 1,000 watts. Durant le jour le poste CKSB connaîtra un rayonnement circulaire, mais le soir ce rayonnement sera dirigé.

M. Roland Couture, gérant du poste, qui communique ces renseignements, est fier de pouvoir donner aux participants de la campagne de souscription du printemps dernier ces détails encourageants sur le progrès accompli.

(Pour se rendre sur la scène des travaux, l'on prend le chemin La Salle à l'ouest du pont de St-Norbert. Il faut continuer en ligne droite jusqu'au chemin qui croise la route à l'angle droit. Le terrain de CKSB se trouve à gauche.)

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Grâce à des adaptations sur disques, les auditeurs peuvent goûter les meilleures opérettes le samedi à 1 h. 30 p.m. Ceux qui sont branchés à CKSB à cette heure ont dû remarquer que plusieurs disques d'opérettes ont été enregistrés à Paris par les choeurs Raymond St-Paul et l'orchestre Lamoureux. Au cours des prochaines émissions, on pourra entendre trois autres magnifiques réalisations de cette série: "Monsieur Beaucaire" de Massager, "La vie parisienne" d'Offenbach et "Le petit duc" de Lecocq. "La belle de Cadix" sera jouée une troisième fois sur demande.

Six jours par semaine, le "Panier à salade" de R. V. vous sert de la musique de genre. Le lundi, on danse (polka, fox-trot, swing); le mardi, c'est la valse; le mercredi, pédale douce; le jeudi, musique vocale; le vendredi, rythmes latins, avec disques en exclusivité, et le samedi, programme de folklore, avec incursions du côté du Ranch.

Plus tôt dans la matinée passe le programme "Bric-à-brac", une émission d'été à laquelle tous les annonceurs collaborent plus ou moins. Cette semaine, Ubald a pris l'initiative de demander aux auditeurs de nous téléphoner pour dire à la radio ce qu'ils disent entre eux au sujet de CKSB. Les résultats ne se sont pas fait attendre.

Prompt rétablissement au nez de Georges LaFlèche!

Les hebdos se souviennent de leur congrès au Manitoba

L'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada n'est pas inconnue des lecteurs de ce journal: ils se souviennent encore du grand congrès qui avait lieu à St-Boniface en juillet 1954, alors que des représentants de 95 hebdos envahissaient la ville-cathédrale pendant trois jours; ils ont davantage souvenance que **La Liberté et le Patriote** reçut à maintes reprises les plus grands honneurs lors des concours annuels de cette. Association; et combien d'entre eux écoutent fidèlement chaque dimanche midi, aux postes français des Prairies, "la revue des hebdos" si bien préparée et donnée de façon si vivante par M. Gérard Brady, de Drummondville, P.Q. (il lit 114 hebdos pour cette préparation).

Tout cela et beaucoup d'autres choses intéressantes sont rappelés dans les pages du magnifique album que l'Association vient de publier pour commémorer ses premiers 25 ans d'existence. Il fait particulièrement plaisir d'y voir d'excellentes photos du congrès de St-Boniface (celles de la réception des journalistes du Québec à l'archevêché, du personnel de **La Liberté et le Patriote**, de M. Boniface Guimont, de la réserve indienne de Fort Alexandre qui, en costume d'apparat, semble signer un traité de paix entre sa tribu et celle des journalistes, etc.), d'excellentes paroles sur le directeur du journal, et surtout les messages des autorités religieuses et politiques du Manitoba au sujet de la presse hebdomadaire.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux disait alors: "J'estime que si nous n'avions pas eu nos hebdomadaires de langue française, notre lutte pour nos droits religieux et nationaux aurait été vaine. Nos journaux ont fait un bien immense chez les nôtres des trois provinces... Et ils ont été responsables du lien maintenu avec la province de Québec". M. Duff Roblin, alors chef du parti conservateur du Manitoba, disait: "La Confédération est née du sentiment que l'on pouvait construire ici une nation, avec deux races et deux cultures... La presse hebdomadaire de langue française a un rôle essentiel à jouer ici". Le premier ministre d'alors, l'hon. D. C. Campbell, ajoutait: "La presse hebdomadaire de langue française tout particulièrement se voit assigner une tâche doublement importante dans la conservation de la langue, des traditions et des institutions des Canadiens de langue française".

Il semble opportun de rappeler ces messages qui gardent toujours leur actualité. **La Liberté et le Patriote** leur reste fidèle, comme elle reste fière de faire partie d'une Association aussi vivante et influente dans la vie de notre pays tout entier.

Avis au sujet des élections françaises

Quelques-uns de mes compatriotes, lecteurs de **La Liberté et le Patriote**, m'ayant demandé quelques éclaircissements au sujet de la note parue dans ce sympathique hebdomadaire et au sujet de la consultation nationale sur la constitution, voici le dernier état de la question.

La liste des Français des deux sexes dûment immatriculés au consulat et les seuls, ayant le droit de voter, pourra être consultée au consulat de France, entre le 25 août et le 6 septembre.

A dater du 7 septembre jusqu'au 19 septembre, les électeurs pourront exercer leur droit de vote. Le vote pourra se faire par correspondance, et les modalités de ce vote seront expédiées avec les bulletins de vote à tous ceux qui sont immatriculés au consulat. Ceux qui préféreront apporter eux-mêmes leur vote au consulat auront la faculté d'apporter eux-mêmes l'enveloppe contenant leur choix.

Serge de FLEURY,
consul de France.

Cité de Saint-Boniface
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés ayant frontage ou aboutissant sur l'amélioration — en vertu du règlement No 3874 de la Cité — comme une taxe de frontage pour une période dix (10) ans, à partir de l'année 1959, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT TOTAL Environ
PAVAGE DU CHEMIN DAWSON AVEC BETON ARME DE 6 POUCES, 24 pieds de largeur, à partir du chemin Dugald au chemin Panet	$ 45,572.50

COUT ENVIRON: Comptant — $8.50 le pied de frontage
Sur une base de dix ans — $1.10 le pied de frontage par année

Pour plus amples détails, s'adresser à l'Ingénieur de la Ville, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville,
St-Boniface,
le 14 août, 1958

Comment une paroisse du Québec s'occupa des écoliers en vacances

GRANBY — Des ouvroirs de vacances, telle est la formule heureuse innovée par M. l'abbé Joseph Poitevin, curé de la paroisse St-Joseph de Granby, depuis l'an dernier. A la suite de l'annonce de ces cours de couture, les demoiselles de cette paroisse répondirent avec enthousiasme et, à certains jours, on enregistra jusqu'à 150 présences. Une exposition des travaux exécutés au cours de ces vacances devait clôturer cette première expérience.

M. l'abbé Poitevin, convaincu par cette réponse enthousiaste du besoin de loisirs formateurs pour les jeunes de sa paroisse, mena une vaste enquête chez les élèves des deux écoles de sa paroisse. Un questionnaire, présenté à chacun d'eux, contenait de telles questions: "Que ferez-vous pendant vos vacances? Fréquentez-vous les terrains de jeux? Si non, pourquoi? Qu'aimeriez-vous faire durant vos vacances? Quelles sortes de cours aimeriez-vous suivre durant vos loisirs?" A l'aide de ces réponses, M. l'abbé Poitevin put déterminer les dominantes dans les goûts des enfants. En effet, malgré certaines divergences partielles, toutes les réponses exprimaient à peu près cette idée: "On aime bien jouer, mais on aimerait aussi faire autre chose de plus intéressant à l'occasion".

Les goûts

A la question "Quelles sortes de cours aimeriez-vous suivre dans vos loisirs?", on trouva quelques réponses fantaisistes ou simplement légères, mais la grande majorité des réponses dénotaient un réel intérêt pour les loisirs formateurs. Parmi les différentes demandes exprimées sur papier, certaines semblaient accaparer les suffrages de la grande masse.

Les petites filles, considérées dans leur ensemble, demandaient des cours de couture, de tissage, de broderie, de philatélie, d'art culinaire, de dessin et de peinture, de natation et même d'anglais. Quant aux garçons, ils exprimèrent un vif intérêt pour le découpage de petits avions et de pièces de fantaisie sur bois pour la sculpture sur plasticine, pour la natation, pour la mécanique, pour la radio, pour la philatélie et pour les jeux au grand air.

Comme les loisirs de Granby offraient déjà plusieurs de ces possibilités, un choix judicieux s'imposa. Guidé par le principe qu'il ne fallait pas entrer en conflit ou en compétition avec les loisirs de la cité, mais bien les compléter sur une base paroissiale et dans un ordre d'idées quelque peu différent, M. l'abbé Poitevin s'est mis à la tâche d'organiser ces "loisirs formateurs" dont on fait si souvent mention dans les congrès de mouvements de jeunesse. Aidé dans cette tâche assez ardue de plusieurs de ses paroissiens, il élabora un programme assez varié et de nature à intéresser les enfants.

Les fillettes

Les cours fonctionnent depuis le 3 juillet et durent jusqu'au 21 août. Parmi les pièces fabriquées par des petites bonnes femmes de 7 à 13 ans, on remarque des tabliers, des jupes, des blouses, des couvre-tout (smocks) et nombre d'autres encore.

Conjointement avec les cours de couture, se donnent des leçons de tissage sur métier. Des cours d'art culinaire viennent aussi s'ajouter, complément indispensable de la formation de la future ménagère. Pour compléter le tout, on a organisé des cours d'anglais et des séances de lecture libre. D'ailleurs, les demoiselles ont un vaste choix de livres à leur disposition: la bibliothèque paroissiale leur est ouverte.

Les garçons

Le cours le plus populaire chez les garçons, c'est sans conteste celui du découpage d'avions préfabriqués et de dessins sur bois. Plusieurs enfants participent activement aux cours de mécanique. Une personne généreuse a donné une vieille automobile datant des années 1938-39 que les jeunes s'ingénient à démonter pièce par pièce sous la surveillance et avec les conseils de leur moniteur. La télévision et la radio ont révolutionné une foule de nos habitudes et, vues d'un angle plus optimiste, ont ouvert une foule de nouvelles carrières. Les garçons aussi s'intéressent à la philatélie et plusieurs d'entre eux assistent aux réunions du club récemment fondé dans la paroisse D'ailleurs pour cette activité, les réunions sont mixtes, vu le sérieux de l'affaire. Enfin, les jeunes peuvent aussi profiter de certaines heures de lecture, entièrement consacrées à leur intention.

Fruits

Ce contact avec des domaines que le programme scolaire ne peut aborder faute de temps ou de moyens financiers, fournira sans doute à plusieurs des idées assez précises sur l'orientation de leur vie, sinon de leurs études supérieures. De plus, cette possibilité de fraterniser, même durant les vacances, avec leurs compagnons développe le sens social et enrichit la personnalité.

Mlle Irène Lebrun, de Lorette épouse M. Luigi Cavallin

LORETTE—Le samedi 16 août en l'église paroissiale de Lorette, Mlle Irène Lebrun, fille de M. et Mme Zénon Lebrun, unissait sa destinée à celle de M. Luigi Cavallin, fils de M. et Mme Luigi Cavallin, de Venise, Italie.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, bénit leur union et célébra la sainte messe à leurs intentions.

Avant la cérémonie de mariage, la mariée lut l'acte de consécration à la Sainte Vierge, accompagnée de deux enfants de Marie, Mlles Angèle Marcoux et Yvette Préfontaine. M. le curé lui donna la bénédiction avant de déposer sa couronne. Mlle A. Hamoline chanta le cantique "Prends ma couronne".

M. Zénon Lebrun servait de témoin à sa fille et M. Raymond Legal, de Ste-Geneviève, servait de témoin au marié.

La mariée était ravissante dans une longue robe blanche avec corsage en dentelle, longues manches et encolures garnies de brillants. Sa jupe bouffante de satin était recouverte de tulle garni d'insertions de dentelle. Elle tenait un bouquet de roses rouges avec rubans garnis de boutons de roses.

Mlles Dora Lebrun, soeur de la mariée, et Raymonde Nolin étaient filles d'honneur. Elles étaient vêtues de robes jaunes sur satin recouvertes de tulle. Elles avaient un bouquet de roses roses.

MM. Rosaire Fiola et Normand Ethier agissaient comme garçons d'honneur.

Pendant la grand-messe, Mme Armand Hamoline et Angèle Hamoline exécutèrent les beaux cantiques: Vierge Marie, Ave Maria et Panis Angelicus, accompagnées par Mlle Carmel Therrien, cousine de la mariée. A l'issue de la messe, les invités se rendirent à la salle paroissiale où un succulent goûter fut servi. Le soir, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent pour une soirée dansante.

M. et Mme Luigi Cavallin résideront à Lorette.

Va-et-vient

M. et Mme Adolphe Simard et leurs enfants rendirent visite à M. et Mme Georges Marcoux, de Lorette, et, à leur retour, Mme Georges Marcoux, soeur de M. A. Simard, profita de l'occasion pour aller visiter à Montréal, l'Oratoire St-Joseph, Notre-Dame-du-Cap et Ste-Anne-de-Beaupré. Elle est actuellement sur le point de revenir et, en chemin, s'arrêtera à Toronto où demeure une de ses filles.

Mlles Lorraine McDougall et Norma Baril sont revenues enchantées de leur voyage en auto dans l'Est. Elles ont visité l'Oratoire St-Joseph, le Cap-de-la-Madeleine, Ste-Anne-de-Beaupré, Québec, Montréal, le lac St-Jean, Trois-Rivières, Rigaud, Ottawa, etc. C'est certainement pour elles une bonne manière de mieux retenir leur géographie avant de commencer leurs études à l'automne. Elles ont fait le voyage avec M. l'abbé Marjorie Baril, de Spirit River, Alberta, oncle de Norma et frère de M. Achille Baril, de Lorette.

Norma a visité sa tante religieuse à Nicolet, ainsi que ses oncles qui demeurent un peu partout dans le Québec.

Mlles Carmel et Gérarda Therrien sont revenues d'un voyage de deux semaines dans l'Est. Elles sont allées avec les pèlerins. Elles ont visité Québec, Lévis, Montréal, Ste-Anne-de-Beaupré, Cap-de-la-Madeleine, l'Oratoire St-Joseph, etc.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, et sa mère ont pris une vacance pour aller visiter ses anciennes missions dans l'Ontario. C'est là un repos bien mérité parce qu'il a été bien occupé depuis quelque temps.

Profession religieuse

Le mardi 18 juillet, il y eut profession religieuse de Mlle Florence Désorcy, fille de M. et Mme Ubald Désorcy, de Lorette, sous le nom de Sr Colette-des-Anges, des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe. M. l'abbé Bélanger, curé, présidait la cérémonie et le R. P. G. M. Lemire, O.P., de St-Hyacinthe, donna le sermon de circonstance. La Rév. Mère Générale des Srs de St-Joseph de St-Hyacinthe était présente. Ensuite, une réception eut lieu chez M. Ubald Désorcy.

Félicitations à Sr Colette-des-Anges et à sa famille.

Wagons-chapelle

Les chemins de fer de l'Allemagne fédérale viennent de prendre l'initiative de joindre des wagons-chapelle à plusieurs trains circulant sur les grandes lignes le dimanche. Cela permettra aux voyageurs d'assister aux services religieux et même en dehors de ceux-ci, d'aller se recueillir pendant certains trajets.



Les pèlerins du Manitoba et leur directeur, le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., rédacteur du Western Sunday Visitor à Winnipeg, sont ici photographiés devant la basilique du T. S. Rosaire à Lourdes, France, où ils participèrent du 6 au 8 août aux grandioses manifestations de piété qui s'y déroulent en cette année centenaire des apparitions de la Vierge Immaculée à sainte Bernadette Soubirous. L'on voit, de gauche à droite, première rangée: Mlle Germaine Hurtibise, Mme Euphrasie Tardiff, Mlles Catherine Dupont et Jacqueline Gauthier et Mme Irène Lavallée; deuxième rangée, Mme Marie Pattijn (cachée), R. P. G. Laviolette, Mlles Onarine Bergeron et Marie Delalleau; troisième rangée, Mlle Armelle Lagacé, MM. André Dupont et Hector Bergevin, Mlle Anna Marion, Mme Gabrielle Cancade et Mlle Thérèse Dupré. Le groupe achève sa tournée en Europe et reviendra à Montréal le 22 août.

Troisième vocation religieuse depuis juillet à La Salle

LA SALLE — Une soirée intime d'adieu avait lieu le dimanche soir 10 août à la demeure de M. et Mme Archie Schaubroeck, à l'occasion du départ de leur fille, Juliette, pour le noviciat des Filles de la Croix à St-Boniface.

Un groupe imposant de parents et de quelques amis, soit environ 60 personnes, s'étaient donc donnés rendez-vous pour présenter leurs voeux et leurs félicitations à la future aspirante. Comme gage d'estime et d'appréciation, on présenta une bourse à Mlle J. Schaubroeck qui répondit gentiment à toutes ces marques d'amitié. Un délicieux goûter clôtura la soirée.

Le départ pour le noviciat se fit le vendredi 15 août. Tous souhaitent à Mlle Schaubroeck beaucoup de persévérance dans la poursuite de sa belle vocation — la troisième que la paroisse fournit à la vie religieuse cet été.

Cette entrée coïncidait avec l'émission des voeux perpétuels à la Maison Ste-Croix de St-Boniface de la Rév. Sr Gertrude-de-Thérèse, deuxième fille de M. et Mme Archie Schaubroeck. A cette occasion, la faveur insigne de rendre visite à sa nombreuse parenté lui fut accordée. Le lendemain, 16 août, Soeur Gertrude-Thérèse, accompagnée d'une cousine, la Rév. Sr André-Pauline, fille de la Croix, avait la grande joie de passer une matinée à la maison paternelle où demeurent ses soeur et frère, Gertrude et Camille. Après avoir pris le dîner avec ses parents, l'heureuse visiteuse put ensuite faire de courtes visites chez ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Gabriel Simard et Oscar Lagacé, et ses oncles et tantes, MM. et Mmes Omer et Gérard Comeau et Mlle Marguerite Comeau, tous de La Salle, ainsi que chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Armand et Normand Schaubroeck, de Winnipeg, Maurice et Denis Schaubroeck et M. Gilles Schaubroeck, de St-Boniface.

Au début de la soirée, les membres des familles Schaubroeck et Comeau se groupèrent sur le parterre du couvent pour une fête champêtre au cours de laquelle fut pris le souper. Cette réunion familiale se termina dans la joie. Tous en garderont sans doute un précieux souvenir.

L'on remarquait parmi les invités présents, la mère et le frère de la Rév. Sr André-Pauline, Mme Hélène Lagassé et M. Laurent Lagassé, de St-Adolphe.

Nouveau vicaire

Bienvenue au nouveau vicaire, M. l'abbé Pierre Raymond, qui remplit en même temps les fonctions de visiteur d'écoles au Manitoba. En la fête du patron de la paroisse St-Hyacinthe, le dimanche 17 août, il chanta la grand-messe pour les paroissiens. Au prône, M. l'abbé Albéric St-Laurent, administrateur de la paroisse, tira quelques leçons pratiques de la vie remarquable de ce grand saint que fut saint Hyacinthe et que les paroissiens sont fiers de prier et d'honorer. Un magistral sermon sur l'éducation fut ensuite prononcé par M. l'abbé P. Raymond.

Comme ce dernier semble bien posséder les techniques de la musique et du chant sacrés, les membres de la chorale l'invitent à leur donner en temps opportun de précieuses directives sur l'art et l'interprétation du chant grégorien. Tous ceux qui sont doués d'une belle voix, mais surtout de bonne volonté, spécialement les jeunes garçons et les jeunes filles de la paroisse sont cordialement invités à joindre la chorale afin de renforcir ses rangs.

Il convient aussi de mentionner que depuis le début du mois d'août, les paroissiens bénéficient du privilège d'assister à deux messes le dimanche. La messe basse se célèbre à 8 h., alors que la grand-messe est dite à 10 h. a.m.

Va-et-vient

Récemment, Mme Marie-Louise Girardin jouissait pour une semaine de la présence des trois enfants de ses fille et gendre, M. et Mme Benjamin Bédard, de Winnipeg.

Le dimanche 10 août, quelques Chevaliers de Colomb et leurs épouses se rendirent en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes. Ce sont MM. et Mmes Gaston Rochon, Georges Bernuy et Lucien Cormier et M. Adélard Lagacé.

M. et Mme Gaston Rochon et leur famille avaient le bonheur de recevoir récemment la visite de MM. et Mmes Yvon Jutras et Hector Bois, de Redondo Beach, Cal.

Le vendredi 15 août, M. et Mme Jean Rivard, de Fisher Branch, Man., en route pour Vancouver, étaient de passage chez leurs fille et gendre, M. et Mme Aimé Cormier. Ils y ramenèrent leur petite-fille, Patricia Cormier, qui passa une belle vacance de deux semaines chez ses grands-parents.

Le dimanche 17 août, M. et Mme Rodolphe Gendre, de La Salle, et leur fille, Marie, de Winnipeg, visitèrent des amis, M. et Mme Nelson Fletcher, de Westbourn, Man.

M. et Mme Gilbert Cormier, de Clinton, Ont., firent une promenade de plus d'une semaine chez M. et Mme Moïse Cormier et autres parents, dernièrement.

Les familles Aimé et Lucien Cormier et Raymond Rochon ont joui de la visite de M. et Mme Jim McKenna (Armande Cormier), de Flin Flon, Man., la semaine dernière. Le dimanche 17 août, une réunion familiale avait lieu chez les parents de Mme McKenna, M. et Mme Charles Cormier, de St-Claude. Le jour précédent, M. McKenna avait dû subir d'urgence une intervention chirurgicale à Carman, Man.

M. et Mme Félix Cormier et leur famille, de St-Boniface, passèrent la journée du 13 août chez Mme Robertine Cormier et ses filles.

Mariage Labossière-Comté bénit à N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le samedi 16 août, en l'église paroissiale, Mlle Raymonde Comte, fille de Mme J. Comte et de feu M. Comte, unissait sa destinée à celle de M. Germain Labossière, fils de M. et Mme Léo Labossière, de Somerset. Le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., oncle du marié, donna la bénédiction nuptiale et, après l'échange des anneaux, célébra la messe à l'intention des nouveaux époux.

Précédée d'un cortège de deux demoiselles d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère, Bernard, et au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans sa longue robe blanche de satin recouverte de tulle brodé, avec manches se terminant en pointes de lis. Un diadème orné de perles retenait son voile court. Elle tenait un bouquet de jolies fleurs assorties.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Denise Pantel, nièce de la mariée, et Mechtilde Labossière, soeur du marié, étaient revêtues de jolies toilettes rose et bleu avec coiffure assortie.

MM. Guy Soulodre, neveu de la mariée, et Edmond Paradis, cousin du marié, agissaient comme garçons d'honneur.

A l'issue de la messe, Mme Flore Tremblay et Mlle Estelle Labossière firent entendre un joli cantique à la Sainte Vierge.

Après la cérémonie religieuse, de nombreux parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour fêter les nouveaux mariés. Un souper fut servi et ensuite tous prirent part à une agréable soirée musicale.

Durant la soirée, les nouveaux mariés quittèrent leurs parents et amis pour partir en voyage de noces. A leur retour, M. et Mme Germain Labossière résideront dans la partie sud de St-Boniface.

Décès

Le mardi 12 août est décédée, à l'hôpital de St-Boniface, Mme François Roch, à l'âge de 69 ans.

Mme Roch naquit en Suisse et vint habiter à Notre-Dame-de-Lourdes après son mariage avec M. Roch.

Mme Roch laisse dans le deuil, outre son époux, François, quatre fils: Marcel, Emmanuel, Meinrad, Gabriel et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 7 août en l'église paroissiale. M. l'abbé Dacquay, curé, fit la levée du corps et chanta le service. La quête se fit par deux dames de Ste-Anne: Mmes Jean-Baptiste Pantel et Victor Muller. Les porteurs furent MM. Paul, Henri, Albert et Louis Roch, Raphaël et Henri Vuignier, tous neveux de la défunte.

Le corps repose maintenant au cimetière local.

Remerciements

M. François Roch et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère.

Deux personnes qui prient ensemble ne sont pas loins de s'aimer.
Ls-Paul DE CASTEGENS.

Powerview

Shower

Le mardi 5 août avait lieu, à l'hôtel Château, un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Yvonne Cass. De nombreux cadeaux lui furent présentés et la soirée se termina par un délicieux goûter.

Mariage

Le samedi 16 août, dans l'église Notre-Dame du Laus, M. l'abbé J. Bellavance bénissait le mariage de M. Jean Dubé avec Mlle Yvonne Cass. Les filles d'honneur étaient Mlles Yvette Dubé et Cécile Deyon et les garçons d'honneur, MM. Pat. Lemire et Sylvio Chèvrefils.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion.

Les nouveaux époux demeureront à Powerview.

Plusieurs parents et amis des deux familles étaient venus de divers endroits pour l'occasion.

Va-et-vient

Etaient en visite dernièrement chez M. Hervé Chèvrefils: son fils, Donald, et sa fille, Lilliane, et son mari; chez des parents et amis: les familles Paul Malo, Eugène et Léon Cass, René Papineau, Léon Laroche, Roger et Jean-Paul Vincent.

Mme Ramsay passe quelques semaines chez son fils, Hal.

Mme Yvonne Coulombe est revenue enchantée d'un voyage dans l'Ouest au cours duquel elle visita parents et amis.

M. et Mme Louis Lavallée sont revenus d'un voyage de deux semaines à Toronto où ils ont visité leur fille, Rita.

M. René Tremblay est maintenant le nouveau propriétaire du garage McDonald.

La Broquerie

Filles d'Isabelle

Le Cercle Notre-Dame de Fatima n'est qu'à ses débuts mais tout promet assez bien. Les membres ont la chance d'avoir dans la paroisse la régente d'Etat, Sr Rose Senez, qui a organisé une initiation très bien réussie le 4 mai dernier. Merci aussi tout spécialement à l'équipe de Lorette qui s'est dérangée pour venir conférer les degrés à l'équipe locale.

Le cercle compte actuellement une cinquantaine de membres. Sr Lucille Freynet est régente et Sr Rosa Normandeau, vice-régente. Une quinzaine d'autres membres forment le conseil.

Trois assemblées régulières ont été tenues d'abord pour former les comités et aussi pour assurer le bon fonctionnement du cercle et pour discuter certains sujets à traiter.

Espérons que d'autres dames ou demoiselles viendront se joindre au groupe de la paroisse.

Va-et-vient

M. et Mme Roméo Gauthier sont revenus enchantés d'un voyage en Colombie-Britannique. Ils passèrent quelques jours à Banff, puis visitèrent des parents à Calgary et Vancouver. MM. et Mmes P. Connelly et Aimé Gauthier les accompagnaient.

M. et Mme Adélard Jolicoeur sont revenus d'un voyage à Sudbury où ils visitèrent des parents.

Deux jeunes de la paroisse, Mlle Florence Balcaen et M. Roland Gauthier, qui s'occupent du mouvement jaciste dans le diocèse, furent délégués pour assister à des cours d'études qui se donnèrent à Québec au commencement de juillet. Ils sont revenus tout enthousiasmes et décidés à promouvoir le mouvement jaciste et fonder des cercles dans d'autres paroisses. Bravo Florence et Roland et bons succès dans votre apostolat.

M. et Mme Alexandre Gagnon, de La Broquerie, ont reçu la visite de leurs enfants de l'Est et de la Saskatchewan à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Plusieurs familles de la paroisse ont profité des beaux dimanches ensoleillés de l'été pour aller visiter différentes plages de la province. C'est si amusant faire des plongeons et voir les enfants s'ébattre dans l'eau quand il fait chaud ou encore savourer un bon repas en plein air.

Les cliniques d'hygiène mentale offrent aux enfants et aux adultes divers genres de service. On peut consulter les cliniques d'orientation de l'enfant par l'intermédiaire de l'école ou de l'unité sanitaire de comté.

La sainte de Lourdes



Le corps non corrompu de sainte Bernadette

Des processions interminables de pèlerins vénèrent le corps non corrompu de sainte Bernadette dans son sanctuaire à Nevers, France.

Traduction d'un extrait du "Die Stadt Gottes"

NEVERS, France — Quand Soeur Marie-Bernard avait à recevoir des visiteurs au couvent de Nevers (Bernadette était entrée dans cet ordre religieux en 1866), elle venait au parloir avec répugnance et s'y sentait mal à l'aise. Aujourd'hui, cependant, elle reçoit des visiteurs tous les jours au sanctuaire où son corps est conservé intact.

Ste-Anne-des-Chênes

Va-et-vient

M. le Dr et Mme C. F. Doyle sont revenus de leurs vacances à Banff, Alta.

M. et Mme Olier Gagné sont de retour de Toronto, après une absence de trois semaines à visiter leurs parents.

M. le Dr et Mme Robert Lafrenière, ainsi que M. et Mme Roger Smith, sont partis dans l'Est, en automobile, pour les vacances.

Le R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., curé, est absent de la paroisse pour trois semaines. Il est remplacé par les RR. PP. W. Boulet et L. Roy, C.Ss.R.

Mlles Lucille Grouette et Carol Friesen sont allées passer une semaine au camp de Gimli, avec un groupe de jeunes filles du club 4-H.

Durant les vacances, Mme John W. Finnigan a eu la visite de Mme Bruce Skillin (Annie Desmarais), de Vancouver, M. Milton Watson, Mme T. J. Dannon (Yvonne Owns) et sa fille, Suzanne, de Chicago.

Mme Jean Benoit et M. et Mme Edouard Benoit sont allés passer la fin de semaine à Brandon.

Exposition

L'exposition de la Société d'Agriculture La Vérendrye a eu lieu à Ste-Anne, sur le terrain d'exposition, les 15 et 16 août. La belle température a permis aux enfants de s'en donner à coeur joie, car les "Joyland Shows" étaient sur le terrain. Au-delà de 1,000 entrées furentenregistrées. Il y eut des démonstrations très variées. Dans le domaine des légumes, les entrées furent moindres, la température du printemps n'ayant pas été propice au jardinage.

Les clubs 4-H participèrent à cette exposition. Les juges — 10 personnes qualifiées envoyées par le Service d'Extension — le président et les directeurs désirent remercier, par la voie du journal, toues les personnes qui les ont encouragés et aidés à faire un succès de l'exposition.

Le prix d'entrée (un billet de $5.00) fut gagné par Mme H. Bériault. Les gagnants de la loterie furent les personnes suivantes: $25.00, Mlle Jeannine Mondor; $15.00, M. Paul-Guy Lavack; $10.00, M. Ernest Dussesoy.

St-Adolphe

M. et Mme Marc Leclaire sont heureux d'avoir actuellement avec eux leur fils, le R. P. Roland Leclaire, O.M.I., qui a temporairement remplacé M. l'abbé A. Brunet, curé, qui a pris quelques jours de repos la semaine dernière. Le Père Leclaire partira au milieu de septembre pour Ottawa où il continuera ses études spécialisées en droit canonique (2e année) à l'Université de la capitale.

Chez M. et Mme Marc Leclaire ont passé l'été: M. et Mme René Tellier (Annette Leclaire, leur fille) et leurs quatre enfants, de Montréal. M. Tellier est professeur dans la Métropole.

M. J.-A. Leclerc, propriétaire du "Parc St-Adolphe", remercie les rédacteurs de **La Liberté et le Patriote** qui ont donné une si belle publicité à son entreprise. Il est plus que jamais convaincu que les Franco-Manitobains lisent leur journal hebdomadaire, puisque depuis la parution de cet article beaucoup de Canadiens français de St-Pierre, Ste-Agathe, Ile-de-Chênes, Haywood, etc., fréquentent la piscine.

Un missionnaire lance un appel pour ses Indiens



R. P. J. BRACHET, O.M.I.

Le sort des 250 Indiens saulteux résidant sur la Réserve indienne du lac Manitoba, sur la rive est du lac, s'aggrave. Ils ont un besoin urgent de linge, de denrées principales, de jouets, livres, revues et linge de lit, etc.

Cet appel vient du R. P. Joseph Brachet, O.M.I., qui depuis cinq ans partage la bonne et mauvaise fortune de ses ouailles dispersées. Il y a peu de travail à leur disposition, a-t-il dit. La pêche et la chasse rapportent peu cette année. Sur les fermes, les machines remplacent la main-d'oeuvre.

Le Père Brachet exprime l'espoir que les paroisses plus favorisées viendront en aide aux Indiens de ses trois missions. A Dog Creek, une église neuve a dû remplacer l'ancienne dévorée par les chauve-souris, et cela au risque d'une dette qu'il faudra bien payer.

Faire du ministère chez les Indiens n'a rien de neuf pour le Père Brachet. Né à Tarentaise, Savoie, France, en 1886, il fut ordonné prêtre en 1918 et consacra toute sa vie sacerdotale aux missions indiennes.

Ceux que cet appel touchera pourraient envoyer leurs dons au R. P. Joseph Brachet, O.M.I., Dog Creek Reserve, Vogar P.O., Manitoba.

Marius

Mariage Downey-Roy

Dans la chapelle de Notre-Dame des Suffrages, à Marius, le samedi 9 août, le R. P. R. Chaput, O.M.I., unit, dans les liens sacrés du mariage, Mlle Lorielle Roy, fille de M. et Mme N.-S. Roy, de Marius, et M. Earl Downey, fils de M. et Mme Thomas Downey, de Ste-Rose-du-Lac, Man. Il y eut échange d'anneaux. Paul Roy servait au choeur.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une robe blanche en peau de soie et dentelle d'Alençon. Son voile court était retenu par une couronne de perles de Rhin. Elle portait un missel, cadeau du marié, recouvert de petites roses roses.

La demoiselle d'honneur, Mlle Angèla Roy, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe de nylon blanc sur taffetas rose et portait un bouquet de chrysanthèmes.

M. Richard Guyot agissait comme garçon d'honneur et MM. Norman Plamondon et Fred Rank, comme huissiers.

M. Robert Connelly rendit de beaux cantiques. Il était accompagné à l'orgue par Mme D. Dupas, de St-Jean-Baptiste.

Une centaine de convives prirent part au souper chez les parents de la mariée. Le R. P. Chaput proposa le toast au jeune couple et le marié répondit en termes appropriés. M. Robert Connelly agissait comme maitre de cérémonies.

Après un court voyage à Kenora, Ont., M. et Mme Downey résideront à Rivers, Man.

NOUS SOMMES DIX-SEPT MILLIONS

Au cours des six premiers mois de 1958, la population du Canada s'est accrue de 198,000 âmes, soit 2.3 p. cent, pour atteindre 17,085,000, le 1er juillet. C'est une augmentation de 435,000 sur la population du 1er juillet 1957, soit 2.6 p. cent.

Lewis

Décès de M. E. Perreault

M. Etienne Perreault, de Lewis, Man., est décédé à l'hôpital de Whitemouth, à l'âge de 70 ans.

Le défunt laisse dans le deuil cinq soeurs, Mmes W. Michaud (Blanche), de Dawson Creek, C.-B., A. Alarie (Eugénie), d'Elie, A. Letendre (Rose-Aimée) et F. Soucy (Anna), de Winnipeg, et P.-W. Daignault (Eva), de Sioux Lookout, Ont., et trois frères, Alphonse et Thuribe, de Haywood, et Joseph, de St-Boniface.

Le service eut lieu en l'église de la paroisse Ste-Rita et l'enterrement se fit dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Adélard et Edouard Letendre, Jean et Joseph Perreault, Henri Alarie et Lucien Grenier.

Remerciements

M. et Mme Joseph Perreault, de St-Boniface, remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Etienne Perreault.

Dunrea

Fête de l'Assomption

Un triduum précéda la fête de l'Assomption de la Vierge, avec bénédiction du T. S. Sacrement chaque soir. Le vendredi 15 août, la messe eut lieu à neuf heures du soir, afin de permettre à un plus grand nombre de fidèles de venir y assister et offrir leurs hommages à la mère de Dieu.

Le dimanche 17 août, solennité de l'Assomption, la messe eut lieu à 9 h.; la chorale exécuta la messe royale, et à l'Offertoire, Mlles Françoise et Aurélie Boulet exécutèrent en solo le cantique, "O Marie, ô bonne Mère". La bénédiction du Saint-Sacrement, le soir, termina la solennité de ce beau jour.

Pour ces deux circonstances, l'autel de la Vierge avait été paré avec goût, de fleurs naturelles, fougères et lampions.

Partie de balle

Le dimanche 10 août, un grand nombre de personnes, venues d'un peu partout, assistaient avec grand intérêt à de nouvelles joutes de balle au camp, comprenant 22 équipes. Les Riverside furent vainqueurs cette fois. Pendant tout l'après-midi, des goûters et rafraîchissements furent vendus sur place, et le restaurant de M. Adrien Boulet fut très achalandé; des soupers au poulet furent servis.

Gagnante

Félicitations à Mme Solange Delaronde qui fut l'heureuse gagnante de cent dollars au bingo de Boissevain, dernièrement.

Va-et-vient

La famille de M. et Mme Lucien Légaré jouit depuis quelques jours de la présence de leur fils cadet, le Fr. Camille Légaré, C.S.V., venu de Montréal. Ce dernier est entré dans la communauté des Clercs St-Viateur, à Rigaud, P.Q., depuis bientôt quatre ans.

A cette heureuse occasion, M. et Mme Léon Pineau et leur fillette, de Ste-Rose, ainsi que M. et Mme Charles Légaré et leurs enfants, de Brandon, vinrent prendre part aux agapes familiales.

M. et Mme P. Bisson, accompagnés de leurs enfants, Clarisse et Fernand, MM. et Mmes Alcide Bisson et Henri Côté se sont rendus à St-Boniface, dernièrement, pour assister au mariage de M. Gérard Bisson avec Mlle Anita Nadeau.

MM. et Mmes Gilles et Norbert Fortier, ainsi que M. et Mme Léon Boulet se rendaient récemment au mariage de M. Clément Fortier avec Mlle Yvonne Hébert.

M. et Mme Norbert Fortier retournaient à St-Boniface, le 16 août, pour assister au mariage de Mlle Jeannine Bisson, fille de M. et Mme J. Bisson, avec M. Jean Gisiger.

M. et Mme Wilfrid Fortier, accompagnés de leur fils, Maurice, ainsi que M. Ferdinand Bourget, tous anciens de la paroisse, venaient passer la dernière semaine à Dunrea.

M. et Mme Hilaire Chabot, accompagnés de leurs fils et bru, tous de Grande-Prairie, Alta, M. et Mme Adélard Gaboury, de Spirit River, Alta, M. Joseph Chabot, de Vancouver, et M. François Drouin, d'Edmonton, visitaient leurs parents et amis de cette localité dernièrement.

M. et Mme Aimé Roussel (Marie-Rose Dionne), de Montréal, ainsi que Mlle Monique Dionne, de St-Boniface, sont en villégiature chez MM. et Mmes Félix Dionne et Stéphane Maurice.

M. et Mme Lionel Aquin et leurs enfants, de St-Charles, sont venus dernièrement visiter parents et amis.

MM. et Mmes Louis Colbe et J. Boulet ont joui de la visite de M. et Mme Théophane Martin et leurs enfants, de St-Jean-Baptiste.

Mme Emile Pinvidic et ses fillettes, de Detroit, et Mme Willie Conrad et ses enfants, de St-Boniface, passaient la fin de semaine chez MM. et Mmes Georges et T. Boulet.

En fin de semaine, M. et Mme Edmond Beaupré jouissaient de la présence de Mme J. Gagnon, de St-Boniface, mère de Mme Beaupré, et de celle de M. et Mme J. Prescott, de St-Lazare, accompagnés de leur bébé.

Décès

MM. et Mmes Norbert Potvin, Alfred Bisson, Georges Cuveliers et Mme Aimé Boulet se rendaient à Somerset pour assister aux funérailles de Mme Alphonse Potvin, née Marie-Anne Bisson, décédée le mardi 5 août et inhumée à Somerset, le 7 août.

Mme Potvin était née à Dunrea et y comptait de nombreux parents et amis. Tous s'unissent pour offrir à la famille en deuil, leurs sincères sympathies.

Un autre paroissien, M. Allan MacMillan, de nationalité irlandaise, vient de mourir à l'hôpital de St-Boniface; il fut inhumé à Winnipeg.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mme Armand Beauchemin (Irène Fortier), qui a dû subir une intervention chirurgicale, à l'hôpital de St-Boniface, ces jours derniers.

Lors de la visite pastorale de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, le 25 juillet dernier, à Manitou, M. l'abbé Simon Nivon a brûlé une hypothèque symbolique au cours d'un banquet qui réunissait une centaine de personnes au soubassement de l'église. Par ce geste, il signifiait que la dette est complètement éteinte sur l'église construite sous sa direction en 1953. Sur la photo l'on voit, de gauche à droite: M. l'abbé S. Nivon, Son Excellence, et M. l'abbé Roland Bélanger, curé de St-Léon et responsable de Manitou. (Photo Manitou Western Canadian)

St-Norbert

Décès de M. A.-C. Joyal

M. Aurélius-Célestin Joyal, de Homebrook, Man., est décédé subitement à Winnipeg le mercredi 13 août, à l'âge de 64 ans. Né à St-Paul, Minn., il vécut à St-Norbert pendant 52 ans. M. Joyal était instituteur au Manitoba et en Saskatchewan depuis 46 ans.

Il laisse dans le deuil trois soeurs, Mmes Irène Delisle, de St-Norbert, et Victorine Tellier, de St-Boniface, et Mlle Sydonie Joyal, de Santa Monica, Cal.

Les prières ont été récitées le dimanche 17 août au salon mortuaire P. Coutu. Le service fut chanté le lendemain à l'église de St-Norbert par le R. P. Ovide, O.C.S.O., de l'abbaye de Notre-Dame des Prairies. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. A. Lacharité, T. Campeau, E. Vauriot, G. Verrier, D. Pelland et F. Tellier.

Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Emile Delisle et Roland Tellier remercient sincèrement tous leurs parents et amis pour leur bonté et leurs marques de condoléances lors du décès de leur frère, M. A.-C. Joyal.

Les jeunes athlètes de Montréal ont fait sensation à Vancouver

MONTREAL — Les jeunes gymnastes du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception, récemment de passage à St-Boniface et qui viennent de participer aux tournois canadiens de gymnastique à Vancouver, ont fait grand honneur à la métropole. Ils y ont, en effet, remporté deux championnats et fait belle figure dans plusieurs compétitions.

Marie-Claire Larsen, âgée de 15 ans, a décroché le championnat junior chez les filles, avec un grand total de 69.9 points. Elle a remporté la première place dans les exercices libres au sol, les barres asymétriques et le cheval allemand; elle a terminé en 2e place sur la poutre d'équilibre. L'an dernier, à Toronto, elle avait conquis le championnat canadien dans la classe novice et, avec son nouveau championnat junior, elle devra l'an prochain monter dans la classe senior, après seulement trois ans de compétition en gymnastique.

Chez les garçons, le championnat junior a été mérité par Terry Hildebrand, 17 ans, de Seattle, avec un total de 93.6 points. Il fut suivi au 2e rang par Don McLarty, de Los Angeles, avec 89 points, et au 3e rang par Gilbert Larose, du Centre Immaculée-Conception de Montréal, avec 87.3 points. Les deux premiers étant Américains, Gilbert est donc le seul athlète canadien en tête du classement.

Dans la classe novice, le championnat d'équipe a été remporté par trois gymnastes du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception: Nicole Nadon, Monique Cloutier et Laurence Duvernay. Ces deux dernières ont obtenu le 1er rang pour les exercices sur les barres asymétriques et la poutre d'équilibre, alors que Nicole Nadon y obtenait la 2e place. Celle-ci a mérité la première place pour les exercices sur le cheval allemand, suivie de Monique Cloutier au 2e rang.

Chez les juniors, il faut souligner que Gilbert Larose a aussi mérité le deuxième rang pour les exercices libres au sol, sur le trampoline et sur les anneaux fixes. Chez les seniors, Richard Montpetit a également fait belle figure; il s'est classé en troisième place pour les exercices obligatoires sur le cheval d'arçon.

Ces tournois canadiens de gymnastique, qui ont eu lieu les 14, 15 et 16 août, au gymnase de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, étaient ouverts à tous les meilleurs gymnastes du monde et les succès que les jeunes Montréalais y ont remportés en ont d'autant plus de valeur et de retentissement. Ce groupe était sous la direction de l'excellent instructeur Jean-Paul Marcil; les gymnastes de l'Immaculée-Conception et leur instructeur méritent donc de chaleureuses félicitations et un généreux encouragement.

Car les jeunes athlètes de Montréal ont fait sensation à Vancouver. On en a une preuve dans l'article publié dans le "Vancouver Sun", sous la signature de Tom Butler, et intitulé: "East's Petites Filles Simply Oooh La La!" Le journaliste écrit: "Vive les Canadiennes! Trois petites Canadiennes françaises ont tout simplement captivé l'imagination et conquis les premières places." Il n'a que des éloges et de l'admiration pour les gymnastes de Montréal.

De tout jeunes enfants peuvent s'étouffer en mangeant des arachides. Si un enfant aime les arachides, donnez-lui-en sous forme de beurre, surtout s'il collationne en jouant.

Ste-Agathe

Décès

M. Joseph Olivier, bien connue dans la paroisse pour y être demeuré de longues années, est décédé à l'hôpital Miséricorde le lundi 11 août, après une longue maladie. Il n'était âgé que de 58 ans. Bon nombre de paroissiens ont assisté à son service funèbre chanté à la chapelle Ste-Marie de St-Vital le jeudi 14 août.

Mme Marie-Reine Doucette (née Ouimet), autrefois de Ste-Agathe, est décédée à la suite d'une longue maladie à l'hôpital d'Edmonton le vendredi 15 août, à l'âge de 38 ans. La dépouille mortelle fut transportée à Aubigny, chez ses parents, M. et Mme John Ouimet, pour y être exposée dimanche. Le service et l'inhumation eurent lieu le lundi 18 août à Aubigny.

Va-et-vient

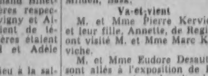
Mlle Louisa Courcelles fit son entrée chez les Soeurs Oblates du S.-C. et de M.I., le lundi 18 août. A cette occasion, son père, M. Lévis Courcelles, obtint la permission de laisser le sanatorium pour passer quelque temps chez lui.

Mlle Marie Péloquin est allée passer une semaine à North Bay chez son frère, Jean-Louis.

Mlles Thérèse Brémaud et Monique St-Onge sont parties en voyage dans le sud.

Souhaits d'un prompt rétablissement à MM. Albert Dorge, Achille Plamondon et Paul-Emile Péloquin, M. et Mme Lévis Courcelles et Mlle Jocelyne St-Onge.

M. et Mme E. Sévigny ont célébré leurs noces d'or à Ponteix, Sask.



PONTEIX — Le mercredi 6 août, M. et Mme Ernest Sévigny célébraient leurs noces d'or. La messe fut chantée par leur filleul, le R. P. Fernand Binette, O.M.I. Leurs frères respectifs, MM. Hector Sévigny et Aimé Thibault, servaient de témoins. Les bouquetières étaient Claudette Scantland et Adèle Thibault.

La réception eut lieu à la salle paroissiale pour les nombreux parents qui offrirent aux jubilaires une gerbe de roses jaunes, une bourse considérable et beaucoup d'autres cadeaux. Un gâteau à trois étages avec coupe en or ornait la table. Le maître de cérémonies était M. Emile Lacelle. Il y eut discours, chansons et une adresse lue par une petite-fille, Lorraine Scantland.

Les visiteurs étaient M. Hector Sévigny, de Westboro,, Mass., MM. et Mmes Hector Poire et Léon Laurent, de Laconia, N.-D., Mme Alfred Gauthier, d'Amesbury, Mass., Mme Gustave Sévigny, de St-Jean, P.Q., M. et Mme René Martel et leur famille, de Dover, N.-D., MM. et Mmes Willie Sévigny et Conrad Paquet et Mme Ovila Bélair, de Debden, Sask., MM. et Mmes Aimé et Ernest Thibault, de Fairholm, Sask., M. et Mme Alfred Bouchard, de Léoville, Sask., Mme Henri McDonald, de Lloydminster, C.-B., M. et Mme Emile Lacelle et leur famille, de Cadillac, Sask., M. et Mme David Scantland et leur famille, de Val Marie, M. et Mme Joseph Thibault et Mme J. Vertefeuille, de Regina, Sask., M. et Mme Aristide Thibault, de Wimmer, Sask., et M. et Mme Arthur Guay, de St-Boniface, Man.

Réunion de famille

La fin de semaine du 20 juillet réunissait, chez M. et Mme Alexandre Arsenault, 8 de leurs 10 enfants et 26 de leurs 33 petits-enfants: M. et Mme Samuel Arsenault et leurs trois enfants, d'Ottawa, M. et Mme Philippe Arsenault et leur famille, de Périgord, M. et Mme Hubert Arsenault et leurs deux enfants, de Regina, M. et Mme Marcel Arsenault et leurs cinq enfants, de Blairmore, Alta, M. Paul Arsenault, de Calgary, M. et Mme Emile Maillot et leur fille, Irène, de Blairmore, M. et Mme Louis Mercier et leur famille, de Wallard, et Mlle A. Arsenault, de Milden, Sask.

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Kerviche et leur fille, Annette, de Regina, ont visité M. et Mme Marc Kerviche.

M. et Mme Eudore Desautels sont allés à l'exposition de Regina et se sont rendus chez leur fils, Fernand, de Maryfield, et au parc Wood Mountain.

M. Arthur Lallier, de Regina, a visité M. et Mme René Lallier et leur famille.

M. et Mme Omer Gauthier ont passé leurs vacances à Clearwater Lake, Sask.

M. Gilles Cyrenne, de l'Aviation canadienne, de Coal Lake, Alta, a visité sa soeur, Mme Roméo St-Cyr, et ses frères, Georges et André.

M. et Mme Philias Gauthier et leurs quatre enfants, de Michel, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme Albert Gauthier et leur famille.

Mlle Claudette Stringer a passé une semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme J. Rennie, d'Indian Head.

M. et Mme E. Langevin et leur fils, Roger, ont visité M. et Mme R. H. Doxsee, d'Edmonton, et M. et Mme Emile Jodoin. Ils sont revenus par Fairholm où ils ont visité M. et Mme A. Tanguay.

M. et Mme Louis Privé et leurs quatre enfants, Jean-Paul, François, Thérèse et Pauline, de Calgary, ont visité M. et Mme Adrien Privé.

St-Hippolyte -- Vawn

Réunion

La réunion régulière de la Ligue Féminine Catholique eut lieu le 5 août avec 11 membres présents. Le directeur spirituel, M. l'abbé G. Pouliot, donna les raisons pour l'usage du bulletin de la Ligue dans la paroisse. Tous les membres de la Ligue doivent voir à ce que les membres de leur famille lisent le bulletin tout entier. Ces bulletins devraient être gardés pour future référence.

La réunion fut close avec la prière de la Ligue et un goûter fut servi.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Louis Blanchette sont allés à Courval assister aux funérailles de Loria Blanchette et se sont rendus à Willow-Bunch visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Marcial Joyal.

M. et Mme M. Travis, de Braddock, accompagnés de M. Frank Bellavance, de Marcelin, étaient en visite chez M. et Mme Wilfrid L'Heureux, ces jours derniers.

Mlle Bernadette Dion a passé quelques jours à l'hôpital, récemment.

Le R. P. L. Ouellet, O.M.I., curé, étant parti pour un voyage dans la province de Québec, le R. P. L.-P. Roy, O.M.I., de Cochin, célébra la messe du dimanche 10 août, à 9 h. du soir.

Naissance

A M. et Mme Charles Bru (Henriette Esquirol) est née une fille, le 13 août.

St-Brieux

Mariage Scott-Lummerding

Le samedi 9 août, en l'église de St-Brieux, eut lieu le mariage de Mlle Bernice Lummerding, fille de M. et Mme John Lummerding, avec M. Sidney Scott, fils de M. et Mme Robert Scott, de Porcupine Plain.

Les filles d'honneur étaient Mlles Béatrice et Maxine Lummerding et Marguerite Daufenbeld; les garçons d'honneur, MM. Alvin, John et Fred Scott; la petite bouquetière, Joan Sawka et le petit page, Alexander Kormanicki.

Avant l'échange d'anneaux, Mme Léon Sénécal chanta "On This Day, O Beautiful Mother", accompagnée à l'orgue par Mlle Eva Gauthier.

Le diner, le souper et la soirée dansante eurent lieu à la salle paroissiale.

Va-et-vient

M. et Mme W. Vandall sont partis avec M. et Mme Hervé Vandall, de Detroit, pour un voyage dans la Colombie-Britannique.

Les religieuses se sont rendues à Prud'homme pour leur retraite annuelle.

Mlle Béatrice Dubé, employée à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale, est venue passer quelques jours à la maison paternelle.

Mme Alexis Gallays et ses enfants, Jeannine, Marcel et Gilbert, ont passé une dizaine de jours à North Battleford et à Days Beach, en compagnie de M. le Dr et Mme Maurice Demay et de leurs enfants.

M. F. Roy, de Vancouver, autrefois de St-Brieux, a passé quelques jours chez M. et Mme Antoine DeGoesbriand.

Mlle Thérèse Théberge, de Butte St-Pierre, a été remplacée au bureau de téléphone par Mlle Evelyne Lavoie.

Mlle Alice Demay a rendu visite à ses soeur et beau-frère, M. le Dr et Mme Louis Mandin, et leurs enfants, de St-Paul, Alta.

Saskatoon

Va-et-vient

M. Roger Dupuis s'est rendu à Prince-Albert, Willow Bunch et à l'Ile-à-la-Crosse pour affaires.

M. et Mme A. Loiselle et M. et Mme D. Rainville allèrent passer quelques jours à Watrous.

M. Armand Vandall est à Paris, Ontario, pour affaires.

M. et Mme P. Benjamin visitèrent des amis à Ponteix.

Mme J. Forcier passe six semaines en Colombie-Britannique.

M. et Mme Wilfrid Masson, de Port Alberni, visitèrent les familles Masson et Margotte à Saskatoon.

Malades

Prompt rétablissement à M. A. Saucier, M. Albert Boire et Mme A. Legars.

Naissance

A M. et Mme Detillieux, une fille, née le 15 août.

A M. et Mme B. Nesbitt (née Longtin), une fille, née le 17 août.

Mariage

Récemment, M. David Campbell, de Winnipeg, épousait Mlle Rita Loiselle, fille de M. et Mme Aimé Loiselle, en l'église St-Michel. M. l'abbé L. Morand officiait.

Après une réception en leur honneur, les nouveaux mariés partirent pour Banff, lac Louise et Jasper. Ils résident maintenant à Winnipeg.





Cette wagonnette automobile peut également rouler sur les rails et sur la route. Elle est la propriété du Pacifique Canadien qui s'en sert pour l'inspection de ses voies. Comme on peut le constater, elle est dotée de petites roues à boudins qui maintiennent les pneus sur les rails. Une pompe hydraulique abaisse ou élève à volonté les petites roues à boudins. C'est la première fois que le Pacifique Canadien fait usage d'une voiture semblable qui peut circuler à la fois sur les rails et sur l'asphalte des routes.

Services funèbres à Périgord de M. Michel Dubé et Mme E. Dubé

PERIGORD — M. Michel Dubé, de Périgord, est décédé, le samedi 2 août, à l'hôpital de Kelvington, à l'âge de 82 ans et quatre mois.

Il était né à la Baie-de-Sable, comté de Matane. En 1910, il vint dans l'ouest avec sa famille. Il prit un homestead à Périgord où il demeura jusqu'en 1946, année où il se retira au village, où il demeura jusqu'à sa mort.

Il laisse son épouse, née Philomène Blier; quatre fils, Lucien, de Le Pas, Man., Carmel, de Kennedy, Sask., Gabriel, de Le Pas, Man., et Léon, de Périgord, et deux filles, Sophie (Soeur Marie St-Rodolphe, des Filles de Jésus), de St-Albert, Alberta, et Marie Blanche (Mme Raymond Gérard), de St-Hubert, Sask. Tous étaient présents aux funérailles. Quatre enfants sont morts en bas âge et deux l'ont précédé dans la tombe, Elie, en 1935, et Angéline (Mme Gabriel Martin), en 1948.

Les porteurs étaient les quatre fils du défunt, un neveu, M. Henri Patenaude, et un ami, M. Edouard Bernier.

Remerciements

La famille Dubé désire remercier par la voix du journal, tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit.

* * *

Le samedi 9 août avait lieu, dans l'église de Périgord, les funérailles de Mme Emma Dubé (née Pion), épouse de feu M. Ferdinand Dubé.

Elle est décédée le 7 août, à la demeure de son fils, Gérard, après une courte maladie, à l'âge de 80 ans et 7 mois.

Née dans la province de Québec, elle se rendit plus tard aux Etats-Unis où elle rencontra M. Ferdinand Dubé qu'elle épousa le 12 juillet 1897 à Fall River, Mass.

En 1910, ils vinrent avec leur famille s'établir sur un homestead comme les premiers pionniers de la paroisse. M. Dubé est décédé en 1953. La défunte laisse dans le deuil, une fille, Mme Marc Pelletier (Louise); huit fils, Josaphat, Jean et Gérard, tous de Périgord, Ferdinand, de Granby, P.Q., Adéodat, de Prince George, C.-B., Louis, de St-Brieux, Sask., Napoléon, de Rouyn, Abitibi, et Richard, de Montréal; deux frères, Augustin et Stanislas, de la province de Québec; 63 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient ses petits-fils, Ernest, Laurent et Denis Patenaude, Georges et Henri Pelletier et Maurice Dubé.

Remerciements

Les enfants et parents de Mme Dubé désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

Va-et-vient

Sont venus pour les funérailles de leur mère, M. et Mme A. Dubé et leur fils, Maurice, et son épouse, de Prince George, C.-B.; M. Louis Dubé et sa famille, de St-Brieux; les RR. Srs Marie-de-Fatima et Marie-Edith, des Filles de la Providence de St-Louis, petites-filles de la défunte, et M. et Mme Marcel Pagé, de Prince-Albert.

Sont venus assister aux funérailles de leur père, M. Michel Dubé, la Rév. Sr Rodolphe, de St-Albert, Alta, Lucien et Gabriel, de Le Pas, Man., Carmel et Léon, ainsi que Mme R. Gérard.

M. Ronald Choquette a conduit Mme Jean Dubé et sa fille, Corrine, à Prince-Albert où elles visiteront les parents de Mme Dubé.

Mlle Francis Desrochers est revenue de Saskatoon où elle a suivi un cours à l'Université.

M. Adrien Choquette, de Prince George, C.-B., est venu visiter ses parents, M. et Mme Albert Choquette, ainsi que ses frères et soeurs.

M. et Mme Edouard Bernier sont revenus de leur voyage à Golden, C.-B., où ils ont visité leur fille, Mme K. Latkowski et sa famille. En revenant, ils visitèrent leur fils, Alpide et sa famille, d'Edmonton. Ils ramenèrent avec eux leurs petites-filles qui passeront quelque temps.

M. et Mme Roland Bossé et leur fils, Riel, accompagnés de M. et Mme Albert Choquette et leur fils, Adrien, visitèrent M. et Mme Allen Schuster (née Vivianne Choquette), à Markinch, Sask.

M. et Mme Don Martfelt, de Luseland, Sask., et leur famille ont visité M. et Mme A. Côté, parents de cette dernière.

M. Cyrille Fortin est revenu chez lui après avoir été employé à Zenon Park.

M. Philippe Arsenault est parti pour Hinton, Alta, où il est employé.

Félicitations à M. et Mme Georges Marquette à l'occasion de la naissance d'une fille et aussi à M. et Mme Maurice Marquette pour la naissance d'un fils.

Dumas

M. Lionel Larrivée, de Regina, était de passage chez ses parents, en fin de semaine.

Les deux petits garçons de M. et Mme Léo Dumont, de Regina, sont venus en promenade chez leurs grands-parents, M. et Mme O. Legault.

M. et Mme Roland Boulet et leur famille, d'Alida, et M. et Mme J. Filteau, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Alex. Boulet.

Mme G. Lemoine, sa fille, Denise, et sa petite-fille, Linda, étaient en visite chez Mme G. Dauphinais.

Les enfants et amis de M. et Mme Alphonse Lamontagne souhaitèrent bonne fête à leur grand-mère à l'occasion de son 79e anniversaire de naissance, le 17 août.

Lisieux

Mme Georges-N. Roberge (Sabine Audette), de Sherbrooke, P.Q., est actuellement en promenade chez ses frères, MM. Henri-Louis et Ubald Audette.

M. et Mme Cléophas Chrétien et leur fille, Jeannine, ont passé quelques jours de congé aux Etats-Unis.

Les Rév. Srs Vachon, assistante des Soeurs Grises, et Legal, ont visité les religieuses de Gravelbourg, la semaine dernière.

Sincères sympathies aux familles Chrétien et Sabourin à l'occasion du décès de M. Parfait Marcotte, de Montréal. Afin d'assister aux funérailles, M. Joseph Chrétien fut conduit à Regina où il prit l'avion.

La congrégation des Dames de Ste-Anne fut organisée dans la paroisse à la fin de la retraite, la semaine dernière. Ont été élues: Mme Emilien Préfontaine, présidente; Mme Marius Kohler, vice-présidente, et Mme Philippe Préfontaine, secrétaire. La congrégation comprend déjà 16 membres.

Baptême

Le 13 août: Thérèse-Louise-Renée, fille de Georges Faucher et de Rose Bouvier, née le 5 août. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bouvier, grands-parents de l'enfant.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mlle Denise Piché, fille de M. et Mme Conrad Piché, de Gravelbourg, est entrée, le mardi 5 août, au noviciat des Soeurs Grises de St-Boniface.

MM. Camille Piché et Laurent Jacques, fils de MM. et Mmes Conrad Piché et Gaston Jacques, de Gravelbourg, et Albert Bouffard, fils de Mme Rose Bouffard, de St-Boniface, sont partis le vendredi 8 août pour le noviciat des Pères Oblats de St-Norbert.

Visite de Mgr Panico

Voici le programme de la visite de Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, au diocèse de Gravelbourg du 23 au 25 août:

Le 23 août — 4 h. p.m.: arrivée à Gravelbourg; 5 h. 30 p.m.: diner du clergé; 8 h. p.m.: réception liturgique à la cathédrale, allocution de bienvenue par Son Exc. Mgr A. Décosse en français et anglais et allocution par Son Exc. le délégué apostolique en français et anglais.

Le 24 août — 9 h. a.m.: messe basse à la chapelle du couvent Jésus-Marie pour les religieuses de langue française et les enfants de la région. Mgr Décosse invite tous les étudiants à assister à cette messe. A midi: déjeuner au collège et visite des communautés; 2 h. 45 p.m.: départ de Gravelbourg.

Prince-Albert

Va-et-vient

Le R. P. D. Lafrance, O.M.I., de Bonnyville, Alta, accompagné de son cousin, M. Roger Richard, de North Battleford, sont venus passer une fin de semaine chez des amis à Prince-Albert. Ils furent les hôtes de M. et Mme Gérard Pagé.

M. et Mme Gérald Beauchamp, d'Edmonton, Alta, sont retournés chez eux après avoir passé une semaine chez M. et Mme Albert Dupuis. M. Beauchamp reprendra ses fonctions comme principal du High School à Morrin, Alta.

M. et Mme A. Dupuis recevaient aussi la visite de leur fille, Mlle Alberta Dupuis, institutrice à Creighton, Alta. Alberta en profite pour rendre visite à d'autres parents à Foxdale, Sask. Elle retournera reprendre ses classes à Creighton.

M. Adolphe Gaudet, de Montréal, passa une semaine chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme A. Gaudet, de Prince-Albert, puis visita d'autres parents et amis à Bellevue et Domremy.

M. le Dr et Mme E.-J. Gaudet et leurs enfants sont revenus d'un voyage de six semaines dans l'Est. Ils visitèrent leurs parents à Montréal et à New York, aux Etats-Unis, où demeurent leurs frères et belles-soeurs. Ils firent le voyage en automobile.

Au parc national

La dernière fin de semaine a marqué une augmentation de 24 pour cent sur la période correspondante de 1957. M. B. Martin, directeur de récréation, rapportait qu'avec une moyenne de 83 degrés, les plages n'avaient jamais été aussi achalandées par les nageurs que la semaine dernière.

6,639 passagers dans 1,826 automobiles passèrent les portes à l'entrée du parc et si la température ne change pas l'affluence y sera plus nombreuse cette semaine.

Le tournoi de golf et les autres amusements qui se déroulent en ce moment, ont certainement contribué à augmenter le nombre de villégiateurs. Plus de 500 joueurs, professionnels ou amateurs, s'exercent au golf.

Saint-Front

Une belle réunion familiale avait lieu le samedi 9 août chez M. et Mme Philippe Tessier lorsque trois des soeurs de M. Tessier et quelques-uns de leurs enfants sont venus leur faire une agréable surprise. Ce sont Mme Joseph Rouillard, de Léoville, Mme Philippe Langlois et ses enfants, Albert et Jeanne, de St-Casimir, P.Q., Mme Arthur Langevin, de Shawinigan, P.Q. (qui n'avait pas vu son frère depuis 35 ans), M. Georges Rouillard, M. Paul Rouillard et sa famille, de Saskatoon, et Mlle Blanche Rouillard, d'Edson, Alta. Tous se sont rendus chez leurs nièces, Mme John Ponaichuck, de Rose Valley, et Mme Ken Sunderland, de Scrip, Sask. C'est avec regret que M. et Mme Tessier les ont vus repartir pour Saskatoon où ils devaient visiter d'autres parents et amis.

M. et Mme Joseph Basset sont revenus enchantés d'un magnifique voyage de trois semaines dans la province de Québec où ils ont visité entre autres places: Montréal, l'Oratoire St-Joseph, le Cap-de-la-Madeleine, St-Pie-de-Bagot, St-Hyacinthe où ils ont rencontré le R. P. C. Lesage, P.S.M., ancien curé de St-Front, la ville de Québec en compagnie de M. Fernand Quessy, Ste-Anne-de-Beaupré lors des fêtes du tricentenaire, St-Raymond-de-Portneuf. En revenant, ils se sont arrêtés à St-Léon, Somerset, St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Laurier, Man., où ils ont rencontré plusieurs parents et amis.

M. et Mme Louis Le Strat sont allés à St-Claude, Man., à l'occasion du mariage d'une nièce.

M. Henri Vaillancourt, ses oncle et tante, M. et Mme B. Moisan, et Mme Marie Dufault sont allés à Aylsham, Zenon Park et Carrot River, la semaine dernière.

Les RR. PP. A. Robveille, de Périgord, G. Massé, de Tisdale, et C. Nicoud, P.S.M., sont allés faire une visite aux poissons de Greenwater Lake, mais sans succès.

Sincères sympathies aux familles Bussière à l'occasion du décès de M. Louis Boutin, de Vonda.

Domremy

Va-et-vient

Au début de juillet, Mlle Lucille Boutin, de St-Boniface, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Eugène Boutin. Elle a aussi visité d'autres parents et amis de Domremy, Prince-Albert, Peterson et Vonda.

Mme Eugène Boutin et sa fille, Thérèse, sont parties le 11 août pour passer une semaine à St-Boniface avant le mariage de leur fille et soeur, Lucille, avec M. Léo Forest. M. Eugène Boutin et son fils, Raymond, accompagnés d'un neveu et d'une nièce, Napoléon et Rose-Anne Boutin, sont partis en automobile, le 13 août pour assister à ce mariage.

Parmi les autres invités qui ont assisté au mariage, on remarquait Mme J. Huard, M. Napoléon Blier, MM. et Mmes Raymond Huard, Adalbert Boutin et François Belland, de Prince-Albert.

Zenon Park

Mariage Demers-Renaud

Le mardi 5 août, à 10 h. a.m., dans l'église Notre-Dame de la Nativité, M. l'abbé Henri Renaud a béni le mariage de sa soeur, Thérèse, fille de M. et Mme Louis Renaud, de Zenon Park, avec M. Maurice Demers, fils de M. et Mme Joseph Demers, d'Edmonton, Alta.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe en satin blanc recouverte de tulle et dentelle. Son voile court était retenu par une parure de tête en tulle blanc incrustée de perles et sequins. Son bouquet se composait de roses roses.

Les filles d'honneur, Mlles Denise Boisvert et Jacqueline Fortier portaient de longues robes en tulle de nylon turquoise et en nylon et terylene rayé rose respectivement. Toutes deux avaient des parures de tête et des petits bouquets assortis.

M. Joseph Demers accompagnait son fils. MM. Richard Demers et Laurent Renaud étaient garçons d'honneur et MM. Roland Demers et Maurice Renaud agissaient comme huissiers.

Il y eut réception à la salle des Chevaliers de Colomb, suivie d'une soirée dansante. Un orchestre de Prince-Albert fit les frais de la musique.

Parmi les invités, l'on remarquait MM. et Mmes Joseph et Armand Demers et Paul Lafrance, d'Edmonton, Mme Annette Boisvert et M. et Mme Roland Demers, de Legal, Alta, et M. Gérald Renaud, de Yellowknife, T.N.-O.

M. et Mme Maurice Demers résideront à Edmonton.

Mariage Perreault-Perreault

Le samedi 2 août, M. l'abbé Armand Arès, curé, a béni le mariage de M. Léo Perreault, fils de feu M. Théodore Perreault et de Mme Rose Perreault, avec Mme Edna Perreault (née Sommier), de Midland, Ont. M. et Mme Léopold Chabot, soeur et beau-frère du marié, agissaient comme témoins.

A l'issue de la cérémonie, un diner fut servi chez M. Armand Perreault, frère du marié, à 53 invités. Le lendemain, un autre repas de famille réunissait chez M. et Mme Léopold Chabot en l'honneur des nouveaux époux, 68 personnes, y compris la mère du marié, ses frères et soeurs et leurs familles.

M. et Mme Léo Perreault sont partis le lundi 4 août pour Midland où ils demeureront.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Toupin et Mme Arthur Larmand, de St-Boniface, étaient dernièrement en promenade chez MM. et Mmes Roch Fortier et Albert Soucy, mère et soeur de M. A. Toupin. Mme Larmand visita ses parents, MM. et Mmes Georges Chamberland, Félix Larmand, Napoléon Valois, et Edouard Ouellette, et leurs familles.

M. Paul Rouleau, de Hearst, Ont., a visité récemment ses frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Rouleau, et leur famille. Il était accompagné de M. Gérard Lacasse, du même endroit.

Mlle Lorraine Carrier, d'Albertville, a passé deux semaines chez ses parents, M. Ubald Carrier et M. et Mme Léonce April.

MM. Louis-P. et Paul Hudon étaient de passage à Regina pour affaires, la semaine dernière, et MM. Elie Archer et Gérard Chabot, aussi à Saskatoon pour affaires.

M. et Mme Paul Beauchesne et leurs deux fillettes, de Drayton Valley, Alta, ont passé quelques jours chez Mme Octave Beauchesne qu'ils ramenaient à son foyer après un mois en promenade chez ces derniers, chez ses fils, Emile et Henri, et chez ses deux filles religieuses de la Charité d'Evron. M. et Mme Antoine Dunand, de Val Marie, les accompagnaient.

M. et Mme Gérard April et leurs enfants, de Saskatoon, ont rendu visite, la semaine dernière à MM. et Mmes Onésime, Alphonse, Eugène, Alex., Jean-Marc et Adrien April et Théodule Lalande et autres parents.

M. et Mme Henri Roufosse et leur bébé, de New Westminster, C.-B., étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme Lorenzo Hudon et autres parents et amis.

M. et Mme Léon Leblanc sont de retour d'un voyage à Maillardville, C.-B., où ils ont visité M. et Mme Henri Yarjeau et leur famille et autres parents.

MM. et Mmes Laurier McCrea et Wilfrid Valois ont passé les premiers dix jours d'août à Fox Creek, Alta. Ils visitèrent ensemble Banff, Lac Louise et Jasper et sont ensuite revenus par les Etats-Unis.

M. et Mme Serge Richer et leurs enfants, de Flin Flon, Man., étaient en promenade chez M. et Mme Christian Richer, de Ditton Park, et en visite aussi chez MM. et Mmes Louis-P. Hudon et Jean-Marc April.

Aimer quelqu'un, c'est lui vouloir du bien.—Abbé G. DAVOT.

Un ami est un frère, mais un frère que l'on se choisit.

Emile FAGUET.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

On dirait que le Manitoba joue le rôle d'un aimant auprès de nos employés; cette province a le don de changer, non seulement leur nature, mais leur état civil. C'est ainsi que Mlle Denise Messier, qui est allée y faire un tour il y a deux semaines, est revenue sous le nom de Mme Deschênes. Aussi avons-nous demandé à Mlle Jacqueline Desaulniers de faire bien attention lorsque l'on a su qu'elle avait l'intention d'aller se retremper dans l'atmosphère familiale à St-Pierre-Jolys en fin de semaine. Voici que Jacques Boucher se décide lui aussi d'aller faire un stage sur les rives de la rivière Rouge. Avant de revoir son ami, Rossel, il passera à Lebret dans le sud de la Saskatchewan, où l'attend son frère. Jusqu'à M. et Mme Papen, qui ont tenu à passer par le Manitoba en revenant du Dakota-Sud. D'après eux, le Dakota-Sud est une région idéale pour passer de belles vacances.

Mais Saskatoon n'est pas dénué d'intérêt, puisque Mlle Geneviève Gaudet n'a pas hésité à quitter son beau village natal de Bellevue pour venir s'y établir. Mais on se demande si Mlle Julienne Théoret, elle-même de Bellevue, n'y est pas pour quelque chose dans ce transfer. En tout cas, nous souhaitons la bienvenue à Geneviève.

Mme Perret nous a fait une visite surprise l'autre jour avant de partir pour Vancouver. Elle n'est restée que quelques minutes dans nos studios, mais elle a eu le temps de distribuer des livres à certains employés et des sucreries à d'autres.

L'assemblée plénière de Radio-Prairies-Nord se tiendra à Prince-Albert le 1er septembre. Nous demandons à tous les délégués paroissiaux et régionaux de faire un sacrifice en y assistant.

Willow-Bunch

Le jeudi 14 août M. Joseph Bruneau est allé conduire à Moose Jaw Mme Georges Lavallée et sa fille, Lorraine, qui prirent le train pour se rendre à St-Boniface où Lorraine fit son entrée chez les Filles de la Croix. Mme G. Lavallée est revenue accompagnée de trois religieuses de St-Adolphe qui enseigneront à Willow-Bunch prochainement. M. F. Desjardins alla les rencontrer à Assiniboia, le samedi 16 août.

M. et Mme Eudore Beauregard et leur famille, de St-Victor, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Henri Cayer, le dimanche 17 août.

Le mercredi 18 août, Mgr Rodrigue Lussier et Mlle H. Beauregard, d'Assiniboia, et M. l'abbé J. Lukas, de Fife Lake, ont rendu visite à M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé.

MM. Joseph Bruneau et Joseph Gareau sont allés à Regina, le mardi 12 août, pour y chercher M. Médéric Gareau et sa fille, Alice. M. M. Gareau fut patient à l'hôpital durant quelque temps, après avoir subi une opération aux yeux.

Décès

M. Télesphore Lanoie, frère de Mme Auguste Allard, est décédé et fut inhumé la semaine dernière à Springfield, Mass.

Baptêmes

Le 17 août: Claude-Denis, fils de Paul Beauchesne et de Pauline Weismillar, née le 1er août. Parrain et marraine, M. Jack Weismillar et Mme Mary Weismillar, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 août: Richard-Marcel, fils de Marcel Mondor et d'Anna Weismillar, né le 10 août. Parrain et marraine, M. Omer Mondor, remplacé par M. Marcel Mondor, et Mlle Marguerite Mondor, frère et soeur de l'enfant.

Léoville

Décès de M. J. Moisan

Le 27 juin dernier s'éteignait doucement M. Joseph Moisan, âgé de 83 ans. Né près de Trois-Rivières, P.Q., M. Moisan était venu dans l'Ouest dans les premières années du siècle. Depuis une trentaine d'années, il demeurait à Léoville.

La dépouille mortelle était exposée à la demeure de M. Moisan. Le service et l'enterrement eurent lieu le 29 juin. Les porteurs étaient MM. Gérard Beaudry, Frank Carrière, Pierre Chalifour, Aristide Bruneau, Albert Laventure et J.-B. Rocheleau. Gilbert Beaudry portait la croix.

M. Moisan laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Louise Julien, et un fils, Jean.

Remerciements

Mme Moisan et son fils tiennent à remercier tous ceux qui les ont si charitablement aidés lors du décès de leur époux et père.

Le R. P. I. Tourigny, O.M.I., chante le service de sa mère à Ponteix

Une famille très estimée de Ponteix vient d'être plongée dans le deuil à la suite du décès de Mme Clovis Tourigny (née Maria Bettez, à Princeville, P.Q., le 6 janvier 1872), le vendredi matin 9 août.

Mlle Bettez épousa M. Clovis Tourigny à Plessisville, P.Q., le 1er septembre 1896. Six enfants naquirent de cette union: Alice (Mme J. Vallée), de Plessisville, Orien, Emile et Gérard, de Ponteix, Annette, décédée le 8 décembre 1918, et Irénée, provincial des Oblats de Marie Immaculée, de Winnipeg.

M. Tourigny et sa famille vinrent s'installer à Ponteix en mars 1918 et ils prirent une part très active aux oeuvres de la paroisse.

Mme Tourigny fut pour sa famille et pour tous un continuel exemple de foi entreprenante et de courage à toute épreuve; belle image de la femme forte de l'Ecriture. Elle fut organisatrice de la Société des Dames de Ste-Anne à Ponteix et co-fondatrice avec Mmes Cloutier, W. St-Cyr et A. Privé. Elle se montra un membre très dévoué de cette association tant que ses forces le lui permirent.

Elle passa ses dernières années avec son fils, Gérard, et ensuite chez son fils, Emile, entourée des soins les plus affectueux de tous ses enfants et petits-enfants.

Afin de procurer à leur vénérée mère le bienfait de la communion quotidienne, ses enfants la confièrent aux religieuses de l'hôpital où elle passa les cinq derniers mois de sa vie. Elle sut faire de sa chambre d'hôpital un petit sanctuaire par sa profonde piété en même temps qu'un lieu d'où rayonnait continuellement une joie alimentée par des traits d'esprit charmants.

Les funérailles et l'inhumation eurent lieu le mardi 12 août à Ponteix. Le célébrant était le R. P. I. Tourigny, O.M.I., fils de la défunte; le diacre, le R. P. M. Robitaille, O.M.I., son petit-neveu, et le sous-diacre, le R. P. F. Binette, O.M.I., nouvel ordonné et 6e prêtre de la paroisse. Les ministres étaient René, Claude et Denis Tourigny, petits-fils de Mme Tourigny, et Léo Bertrand.

Le cercueil, précédé des dames de Ste-Anne portant leur bannière, était porté par MM. Guy, Jean, Marcel, Paul et Raymond Tourigny, petits-fils de la défunte, et Léo Larochelle. Conduisait le deuil: M. Louis Hébert, fils de M. le juge et Mme Georges Hébert, de Gravelbourg.

Au choeur, on remarquait Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, MM. les abbés A. Chabot, curé de Vanguard, et T.-B. Roy, vicaire de Ponteix, et les RR. PP. E. Dubreuil, recteur, A. Labossière et I. Joyal, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

De nombreux amis de Gravelbourg, Ferland, Frenchville, Dollard, Vanguard, Calgary et Cloverdale, C.-B., tinrent à témoigner leur sympathie en accompagnant la défunte à sa dernière demeure.

Remerciements

La famille Tourigny désire, par la voie du journal, exprimer à tous, parents et amis, sa profonde reconnaissance pour les marques de condoléance témoignée lors du décès de leur vénérée mère.

Radville

Çà et là

Le mardi 5 août, MM. Maurice Graveldt, Hubert Fossonier, Oscar Derouse, Charles Galorneau et Albert Verbeugt revenaient d'un pèlerinage en Europe. Ils visitèrent Lourdes, Rome, Lisieux, l'exposition de Bruxelles et plusieurs autres villes. Ils furent enchantés de leur voyage en avion.

M. Henri Robin est de retour sur sa ferme, à Ste-Colette, et se rétablit vite d'un accident d'automobile survenu à St-Boniface au mois d'avril.

Les moissons sont presque terminées dans les trois paroisses. Le rendement est petit. Le blé varie de 5 à 15 boisseaux à l'acre, l'avoine, de 20, et l'orge, de 15 à 25.

Mlle Diane Maurice, de Souris Valley, est revenue, après avoir passé six semaines à Fort Qu'Appelle pour prendre un cours universitaire en musique.

M. et Mme Augustin Mahé et leur famille, de St-Boniface, ainsi que MM. et Mmes Gérald Gaudreau et Jim Smith, de Courval, étaient de passage chez MM. et Mmes Jean Maurice et Léon Carles, père.

Après un séjour d'un mois dans l'Est, Mlle Adeline Maurice est revenue enchantée de son voyage. Elle visita des parents et amis de Québec, Ste-Anne-de-Beaupré, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Granby, Ste-Julienne, St-Donat et Plattsburg, N.-Y. A son retour, elle arrêta à Winnipeg, St-Boniface et Regina. Elle était accompagnée de M. et Mme Augustin Mahé et de leur famille, de St-Boniface.

M. Albert Pradines, de Vancouver, et sa mère, Mme Marie Pradines, sont venus visiter Mme Creusot qui est à l'hospice Marian.

M. A. Heaney, de Ceylon, a complètement démoli son automobile lorsqu'un éclatement du pneu de la roue de devant lui fit perdre le contrôle de sa voiture. Après plusieurs embardées sur le chemin, il roula dans le fossé, mais ne reçut que de légères blessures.

Ferland

Baptême

Marie-Belle, fille de Wesley Parks et d'Albina Patoine, née le 31 juillet. Parrain et marraine, M. William Patoine et Mlle Rosianne Mongeon, représentés par M. et Mme L. Parks, de Sudbury, Ont. Porteuse, Mme Valentine Height.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme Léonard Morin et leurs enfants, de Detroit, Mich., étaient en visite chez les familles Joseph et Paul Morin.

Mlle Denise Piché, d'Edmonton, et M. Camille Piché, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Aimé Fournier.

Mlle Lilianne Couture, de St-Boniface, est en visite chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Joseph, Valmore et René Couture.

MM. les abbés Gérard Couture, de Gravelbourg, et Adrien Chabot, de Vanguard, visitaient leurs parents, dernièrement.

M. et Mme J.-A. Forcier et leur famille, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Aristide Fournier.

Mme Joseph Morrissette et son fils sont revenus enchantés de leur visite à Vancouver, chez leurs parents.

Mme Paul Morin et Emilienne ont dû passer quelques jours à l'hôpital de Gravelbourg.

La moisson est en pleine activité. Avec le beau temps et la chaleur, tout sera bientôt terminé.

M. et Mme Emile Tessier et leurs enfants, ainsi que MM. Raymond et Aimé Tessier, de Port Albany, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Georges Lacasse.

MM. et Mmes Roger Vandevoorde et J. Wolf et leurs enfants, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Médelger Chabot.

M. et Mme B. Lech, d'Assiniboia, Sask., visitaient M. et Mme Thomas Fauchon.

Mlle Lauraine Fournier et M. Edmond Chabot, de Regina, étaient de passage chez MM. et Mmes Louis Fournier et Avila Chabot.

M. et Mme Louis Bruno et leurs enfants, de Cadillac, ont rendu visite à M. et Mme Edmond Tardif.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot sont revenus chez leurs parents, après avoir passé six semaines à l'Université d'Edmonton.

Laflèche

Va-et-vient

M. et Mme A. Lagimodière, de Marcelin, ont visité des parents et amis récemment.

Mlle Dolorès Périgny a passé ses vacances à Saskatoon.

Mlle Thérèse Piché, de l'hôpital de Soeurs Grises de Regina, a passé ses vacances chez sa mère.

M. et Mme Jules Minne sont revenus enchantés de leur voyage outre-mer.

Mlle Jeanne Dumélie, de Winnipeg, visite sa mère et sa famille.

Mme Anna Perrey, Mme Griffiths (Marie-Louise Perrey) et sa fille, de White Rocks, ont visité M. et Mme Marcel Perrey.

M. et Mme Alphonse Campeau, de la Colombie-Britannique, sont en visite chez leurs parents et amis.

M. et Mme Léon Campeau et leurs enfants étaient en visite chez leurs parents dernièrement.

M. et Mme Winslow (Pauline Campeau), de Montréal, sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme A. Tremblay, de la Californie, ont visité les familles Bérubé et Poliquin.

M. l'abbé A. Moquin, curé, visite ses parents dans les cantons de l'Est, avec ses frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Moquin.

M. l'abbé Maurice Minne remplace M. le curé pour le ministère paroisial.

M. l'abbé Belcourt, de Montréal, a visité son frère, M. A. Belcourt.



Plus de 100,000 visiteurs d'Allemagne, de l'Est et de l'Ouest, ont participé au 78e congrès annuel des Allemands catholiques tenu à Berlin du 13 au 17 août. Deux cardinaux et tous les archevêques et évêques étaient présents aux assemblées de masse. De telles démonstrations ont publiquement démontré une fois de plus que les catholiques allemands restent solidaires dans la foi, en dépit des frontières politiques qui les séparent pour le moment. (Photo NC)

L'hon. Sénateur Arthur Marcotte est décédé à Ottawa à l'âge de 85 ans

(Suite de la premiere page)

Histoire politique

Travailleur infatigable, documenté sur tout et en particulier sur l'histoire politique de sa génération, il avait conservé dans sa mémoire des souvenirs inépuisables qui faisaient de sa conversation une source précieuse de renseignements pour les plus jeunes. C'est dommage qu'il n'ait pas écrit des mémoires, comme ses nombreux amis l'incitaient à le faire, car il avait eu des relations personnelles avec toutes les principales personnalités de notre histoire politique, depuis les tout débuts de la Confédération.

Dans son bureau d'Ottawa, il avait accumulé des masses de papiers et, au hasard d'une conversation, il pouvait ouvrir un tiroir de ses classeurs pour en tirer des lettres olographes des acteurs des événements dont on parlait. Et il ne manquait jamais d'ajouter, en ces occasions, que sa documentation d'Ottawa n'était rien à côté de ses archives de Ponteix.

Ami des premiers ministres

On pourrait dire de lui qu'il avait été un ami des premiers ministres du Canada, du moins des premiers ministres conservateurs.

Enfant, il avait connu sir John A. Macdonald. Et un jour que sir John lui avait demandé dans un français hésitant s'il était "bon conservateur", le premier ministre lui avait fait don d'une pièce de 25 cents — cadeau princier vers 1880! — pièce que le sénateur a toujours conservée précieusement dans un coffret.

Sénateur, il était un ami, un confident et un conseiller du premier ministre actuel, avec qui il avait fait des luttes politiques lorsque M. Marcotte était déjà un homme d'expérience et que M. Diefenbaker faisait ses premières armes.

Travail et assiduité

Au Sénat, M. Marcotte s'était tout de suite imposé par son jugement, ses connaissances, son habileté dans les débats, son esprit de travail et son assiduité. Il était aussi très actif dans les comités, en particulier au comité chargé d'étudier les affaires du service civil dont il avait été plusieurs années président, élu par une majorité libérale.

Lorsque la maladie l'avait atteint pour la première fois de sa vie il y a quelque six ans — il avait alors près de 80 ans — l'un de ses principaux regrets avait été le fait que cela interrompait son record d'assiduité aux séances du Sénat. Il devait redevenir presque aussi assidu qu'auparavant et le rester jusqu'à la fin, puisqu'il assistait à la séance de vendredi dernier. C'est samedi qu'il s'était senti assez mal pour demander un médecin qui l'avait fait transporter à l'hôpital où il est décédé presque soudainement.

Notes biographiques

Le sénateur Marcotte était né au Sault-au-Récollet, alors banlieue de Montréal, le 8 mars 1873. Il avait donc 85 ans, soit six ans de moins seulement que la Confédération. Il était le fils de feu Hormisdas Marcotte et de feu Célina Beauchamp. Il avait fait ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et à l'Université Laval de Montréal. Il avait épousé en 1894 Hermine Germain, fille de feu le notaire E.-P. Germain, de Ste-Thérèse-de-Blainville, qui est décédée en 1950. Il laisse un fils, M. Hector Marcotte, avocat, et une fille, Annette (Mme Florent Guérin), de Montréal.

Ses collègues du Sénat lui ont rendu hommage, en particulier l'hon. Walter M. Aseltine, leader du Gouvernement à la Chambre haute, qui était aussi un compagnon de luttes politiques du défunt en Saskatchewan. Les restes mortels du sénateur Marcotte ont été exposés à Montréal, puis inhumés à Ste-Thérèse.

Montmartre

Baptême

Le 17 août: Jeanne-Emilie-Marie, fille de M. et Mme Marcel Marchildon, née le 29 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Hildège Dusablon, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Fernand Langlois.

Çà et là

M. et Mme Laurent Marchildon et leur fils, Gilbert, de St-Boniface, M. Luc Marchildon, de retour de l'Université d'Ottawa, et M. Clément Marchildon, de l'Aviation canadienne, stationné à St-Denis, P.Q., visitèrent dernièrement MM. et Mmes Marcel Marchildon et Louis Fournier.

M. M. Marchildon et sa fille, Denise, sont allés passer quelques jours à Zenon Park, à l'occasion du mariage de Mlle Claire Marchildon. Au retour, Mme Marc Marchildon et ses enfants les accompagnaient. Elle est en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Fernand Langlois.

Les classes recommenceront le 28 août prochain à l'école du village.

Saint-Hubert

M. et Mme E. Dunand, de Victoria, C.-B., sont en visite pour quelques mois chez leur mère, Mme F. Dunand.

Mmes J. Brûlé et R. Istace ont passé deux semaines à Saskatoon et Edmonton à visiter de leurs enfants et d'autre parenté.

Mlle Louise Gatin, technicienne à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw, est en vacances d'un mois chez ses parents.

M. et Mme M. Martin, de Victoria, ont passé quelques jours à visiter leur parenté.

M. Paul Couronné, de l'Armée Canadienne, stationné à Victoria, est en ce moment chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme F. Couronné.

M. et Mme A. Dunand sont allés conduire leur quatre petits-enfants, les petits Mansières, de Meskanaw, qui ont passé trois semaines avec eux. M. E. Beaujot les accompagnait.

M. A. Beaujot est à Prince-Albert depuis deux semaines.

M. Jean Boutin et ses nièces, Georgette et Yvette, de Laforest, sont venus de Regina en fin de semaine.

M. Clifford Flick, qui a eu une jambe fracturée dans un accident d'automobile, est hospitalisé à Moosomin.

M. et Mme Léon Beaujot et leurs enfants sont allés à Regina et Moose Jaw dernièrement.

Mme E. Langstaff, de Winnipeg, et M. A. Venne, de Franklin, Man., ont rendu visite à leur tante, Mme A. Bellehumeur, qui est repartie avec eux pour deux semaines.

Debden

Pique-nique

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Debden et de Victoire a organisé, encore cette année, son pique-nique annuel qui eut lieu à la fin de juillet au Lac Morin (Lac du Diable). Les recettes de cette organisation servent toujours à des oeuvres de charité paroissiales, diocésaines et missionnaires. Le Grand Chevalier de ce conseil est M. Léonce Duret, d'Ormeaux, et le président du programme des activités en six points, M. Léon Charlebois, d'Ormeaux.

Les présidents des six comités sont MM. Gérard Pelletier, de Victoire, Philippe Lepage et Roland Beaulac, d'Eldred, Hervé Lefrançois, de Pascal, André Duret, d'Eldred, et Eugène Durette, de Debden.

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Beaulac et leurs enfants, Jeanne, Gilles, Nicole, Pierrette et Carmen, d'Alberni, C.-B., ont passé deux semaines en visite chez les parents de Mme Beaulac, M. et Mme Eugène Durette, et visitèrent aussi leurs nombreux parents et amis de Debden et Victoire.

M. et Mme Eugène Durette et leur fils, Gérard, ont voyagé une dizaine de jours en visitant des parents à Chester et à Hot Spring, Mont.

M. Pamphile Bujold, député de district des Chevaliers de Colomb pour la région no 6, est allé dernièrement à Regina et à Zenon Park, dans l'intérêt de cette société.

M. et Mme Paul Demers et leurs enfants, Réjeanne, Aline, Laurent, Gilles et Mariette, étaient en visite chez leurs nombreux parents et amis.

Mme Lauréat Hudon et ses enfants, Gisèle et Jean-Pierre, d'Edmonton, ont passé une semaine chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Eugène Durette.

M. et Mme Charles Bujold et leurs enfants, d'Edmonton, étaient en visite chez M. et Mme Pamphile Bujold.

Sintaluta

Va-et-vient

Mme Henri Oudot a eu la visite de ses enfants et petits-enfants, les familles Noël et Robert Oudot, de Davidson.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de Mme Emile Souchotte et sa fille, Lucie, de Woiseley, M. et Mme Auguste Ecarnot et leur fils, Rémi, de Montmartre, et MM. et Mmes François Béland et Adalbert Boutin, de Prince-Albert et Domremy.

M. et Mme Paul Français et leur fille, Madeleine, Mme Marcel Français, M. et Mme Fred Perras et MM. Adam et Peter Stoppler sont allés au pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Kronau.

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de leurs fils, Ronnie, de Swift Current, Clément, de l'Aviation canadienne, de Moose Jaw.

M. et Mme Noël Oudot et Mme Henri Oudot sont allés à Montmartre pour affaires. Mme H. Oudot a visité Mme Charles Bastien et M. et Mme Joseph Labrèche.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Martin Smith et leurs enfants, de Brandon, vinrent conduire la Rév. Sr Eucharias, religieuse de St-Joseph. Celle-ci venait de Courtney, C.-B., et était en route pour Toronto. Elle passa quelques jours chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Steve et Laurence Smith.

M. et Mme Dordu, de Montréal, sont en vacances chez leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cop.

Mlle Lucienne Gofflot est allée passer une semaine de vacances à Clear Lake, Man.

M. et Mme Jean Banville et leurs enfants et Mlle Banville, de St-Pierre, Man., vinrent rendre visite à M. et Mme Jean Carrière.

M. Désiré Toupin se rendit à Chicago, Ill., en avion, afin d'assister à des démonstrations de nouvelles machines agricoles de la compagnie International.

M. et Mme Alfred Chicoine et Mme Jules Pierret se rendirent à Winnipeg, la semaine dernière.

M. et Mme Armand Beaudoin, d'Edmonton, allèrent assister au mariage de leur frère et beau-frère, M. Laurent Beaudoin, avec Mlle Villeneuve dans la province de Québec. En revenant, ils s'arrêtèrent tous chez leurs grands-parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

M. Lucien Gofflot est actuellement patient à l'hôpital de Redvers.

M. et Mme J.-B. Paradis et leur fils, Jean, rendirent visite à leurs fils et brus, MM. et Mmes Gilbert et Alphonse Paradis, et leurs familles, de Regina. Ils revinrent accompagnés de M. et Mme Osias Beaudoin qui étaient allés passer une semaine chez leurs enfants, MM. et Mmes Joseph Filteau et Gilbert Paradis, également de Regina.

Baptême

Le 7 août: Adrien-Joseph-Réal, fils de Charles Millette et de Marie Martine, né le 31 juillet. Parrain et marraine, Réal et Lucille Millette, frère et soeur de l'enfant.

Si vous voyez de l'herbe à puce sur le terrain de votre habitation, arrachez-la sans y toucher ni avec les mains ni avec les pieds. Mettez des gants de caoutchouc fort; puis lavez-vous les mains et les chevilles avec du savon de ménage fort. Nettoyez les ustensiles de jardinage et vos chaussures avec de la gazoline afin de détruire le poison.

Avis de la Congrégation des Religieux sur la coéducation

ROME — La question des classes mixtes a fait l'objet d'une instruction de la Congrégation des Religieux qui, tout en se prononçant contre la présence d'enfants et de jeunes gens des deux sexes dans un même établissement, formule une série de recommandations à suivre dans le cas où cette situation ne peut être évitée.

L'instruction recommande aux religieux d'éviter qu'un membre du clergé régulier soit placé à la tête d'un établissement où les classes sont mixtes et de veiller avec un soin particulier au choix des dirigeants et des enseignants.

Le document se prononce contre les exercices physiques ou sportifs en commun des deux sexes et recommande la séparation des garçons et des filles surtout pour les leçons de biologie et de philosophie et l'explication de certains textes de l'enseignement religieux, particulièrement en ce qui a trait au sixième commandement.

La Sacrée Congrégation des Religieux, à la demande du Souverain Pontife, a soigneusement étudié le problème de la coéducation. Elle faisait publier dans Acta Apostolicae Side, des 24-27 février 1958, le décret dont voici le texte intégral.

Instruction de la S. C. des Religieux sur la coéducation

La S. C. des Religieux, toujours soucieuse d'aider et d'encourager les religieux et les religieuses dans l'accomplissement de leurs diverses tâches, à la demande du Souverain Pontife, s'est efforcée d'examiner soigneusement la question délicate de l'éducation mixte des jeunes garçons et filles ou coéducation.

Après avoir consulté les nonces apostoliques résidant dans les pays particulièrement intéressés par cette question, cette même Congrégation, obéissant à l'ordre du Souverain Pontife, s'est réunie en assemblée "plénière mixte", pour mieux élucider la question; à cette réunion plénière, sous la direction de cette Sacrée Congrégation, ont participé des délégués de la S. C. Consistorale, de la S. C. pour l'Eglise orientale, de la S. C. du Concile, de la S. C. de la Propagande et de la S. C. des Séminaires et Universités.

Les observations, voeux et encouragements ont été réunis et présentés au Souverain Pontife par le cardinal soussigné, préfet de cette Sacrée Congrégation, dans une audience du 5 mars 1957, pour qu'il daigne les approuver. Sa Sainteté a bien voulu tout ratifier et confirmer, et elle a ordonné à cette Sacrée Congrégation d'en rendre de droit public les conclusions, en la forme et la teneur de la présente instruction, pour qu'elles soient bien et fidèlement observées, non seulement par les religieux, mais aussi par tous les intéressés.

Celles-ci ont été divisées en trois parties intitulées: 1) principes; 2) règles; 3) précautions.

1) Exposé des principes de base ou raisons premières, qui permettent de porter un juste jugement, tant théorique que pratique, sur la coéducation.

2) Règles obligatoires qui doivent être connues et suivies dans tous et chacun des cas où la coéducation apparait nécessaire en raison de circonstances particulières.

3) Précautions conseillées pour compléter les principes et les règles, et qui pourront être considérées comme destinées à éclairer sur la conduite à tenir en chaque cas.

Il n'est question ici que de la coéducation dans les établissements secondaires, car, dans les universités, la question ne se pose pas, et, en ce qui concerne les écoles élémentaires, les ordinaires ont le pouvoir de préciser le temps pendant lequel les garçons et les filles peuvent y recevoir l'enseignement, simultanément.

1) Principes

1. La coéducation proprement dite ne peut d'une façon générale, être approuvée en soi.

2. Bien que la coéducation puisse présenter quelques avantages, étant comme une continuation d'une honnête vie familiale où les jeunes gens de l'un et l'autre sexe, du fait d'une certaine nécessité, ont des relations décentes les uns avec les autres, rivalisent noblement entre eux et, ainsi, se sentent stimulés à se surpasser et se complètent les uns les autres, cependant, si l'on examine attentivement la question dans la vie courante, c'est-à-dire dans la manière dont se pratique généralement ce genre d'éducation, les dangers qui en résultent pour les moeurs, surtout au moment de la puberté, dépassent de loin, sans aucun doute, les avantages qu'il peut présenter.

3. C'est pourquoi l'encyclique "Divini illius Magistri" doit toujours être considérée comme le document fondamental, en ce qui concerne l'éducation et la coéducation; il y est dit: "C'est une erreur... pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de "coéducation des sexes", méthode fondée, elle aussi, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel. En outre, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idées déplorable, qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire" (A.S.S., 1930, p. 72).

4. Il ne faut cependant pas nier que, dans certains cas, la nécessité pratique impose d'éduquer les jeunes gens et les jeunes filles en même temps, lorsque des conditions locales très particulières font envisager la coéducation comme un moindre mal.

5. Il est certain que, dans certaines régions, la foi des jeunes qui fréquentent les écoles publiques court de graves dangers.

Il n'est pas toujours facile à des catholiques peu nombreux de construire des écoles distinctes pour garçons et filles, et de leur donner les ressources nécessaires; ces écoles entraineraient de doubles dépenses, alors qu'ils peuvent à peine construire et entretenir une seule école catholique.

Les jeunes doivent donc:

a) ou bien fréquenter les écoles publiques où l'éducation est mixte, mais sans aucun principe religieux, au grand péril de la foi et des moeurs;

b) ou bien fréquenter des écoles catholiques mixtes, où aucun danger ne menace leur foi et où, en prenant certaines précautions, une grande partie des dangers moraux peuvent être évités.

6. Si, en conséquence de ce qui a été dit plus haut (cf. no 5), des écoles catholiques mixtes sont instituées, en prenant toutes les précautions, la coéducation, même aux termes de l'encyclique "Divini illius Magistri", semble devoir être tolérée, car ce ne sont pas les professeurs de ces écoles que visent ces paroles: "Méthode fondée... sur un naturalisme négateur du péché originel provenant, en outre, pour ses tenants, d'une confusion d'idées déplorables, qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire" (Loc. cit.).

2) Règles

7. Lorsqu'il est donc nécessaire de tolérer la coéducation, il faut édicter des règles pour éviter les dangers que ce mode d'éducation pourrait faire naitre pour les moeurs.

8. Le Saint-Siège conseille et encourage la méthode d'éducation appellée "coinstitution", où il n'y a qu'un seul établissement ou édifice, composé de deux écoles séparées pour les garçons et pour les filles, soumises à une seule direction, ayant une bibliothèque commune et des installations communes pour la pratique des sciences naturelles, où les garçons et les filles sont admis séparément, à des heures différentes. De cette façon, les frais sont grandement diminués et il n'y a pas à proprement parler de coéducation.

Si cette "coinstitution" ne peut pas se faire, il est prescrit de préciser un certain nombre de points dans des rapports quinquennaux, pour que le Saint-Siège soit informé des méthodes employées par ces écoles mixtes.

Comme il a été dit plus haut, les ordinaires des lieux doivent veiller à l'application des principes généraux et des règles, comme le requiert chacun des cas qui se présentent dans leur diocèse.

En outre, dans les assemblées épiscopales de chaque pays, ces mêmes ordinaires pourront édicter des règles précises auxquelles on devra se conformer dans les cas où la coéducation apparait nécessaire.

3) Enumération générale des précautions à prendre

Comme il ne semble ni utile ni conforme à la prudence que le Saint-Siège indique chacune des précautions à prendre, car les circonstances matérielles et personnelles varient beaucoup selon les régions, de brèves indications générales complétant les règles ci-dessus exposées sont maintenant données, qui pourront éclairer la solution de chaque cas particulier.

1. Que les supérieurs de religieux ou de religieuses donnent aux écoles qui pratiquent la coéducation ceux de leurs subordonnés ayant une vertu et une maturité de jugement éprouvées, et qu'ils veillent tout spécialement sur eux pour écarter tout mal et pour qu'ils bénéficient des garanties découlant de la fidèle observance de la discipline religieuse.

2. Qu'il soit donné à chaque école un préfet spirituel dont le rôle sera de diriger la vie spirituelle de l'établissement.

3. Des religieux ne pourront être autorisés à diriger une école secondaire mixte que rarement, du fait d'une extrême nécessité, et après avoir obtenu auparavant un indult apostolique de cette Sacrée Congrégation.

4. Lorsque l'on fait appel à des maitres laïcs, on doit soigneusement veiller dans leur choix à ce qu'ils soient audessus de tout soupçon et capables de travailler efficacement à la bonne formation morale des garçons et des filles.

5. La communauté de vie entre jeunes gens de l'un et l'autre sexe qui découle de ces écoles (comme les réunions sociales et autres choses semblables) doit être empreinte de beaucoup de modération et de modestie; elle ne doit jamais manquer de la surveillance que demandent les circonstances de temps et de lieu.

6. Il faut s'abstenir des jeux corporels et épreuves sportives mixtes.

7. Les internats mixtes ne sont pas tolérés dans ces établissements.

8. Il faut veiller soigneusement à ce que les élèves de l'un et l'autre sexe soient séparés:

a) dans les salles de classe, où ils seront dans des rangs différents, les garçons d'un côté et les filles de l'autre;

b) dans les entrées et les sorties, les vestiaires et autres lieux semblables:

c) dans certains cas.

i) lorsqu'il est question de choses ayant rapport avec le sixième commandement;

ii) pour les cours de biologie, très particuliers;

iii) pour les cours ou leçons sur l'humanité ou la psychologie s'adressant aux élèves de chaque sexe;

iv) pour l'enseignement des exercices physiques; dans les jeux.

9. La surveillance doit toujours être exercée par un religieux ou une personne de confiance.

10. Il faut exercer les élèves à avoir entre eux une digne réserve.

11. Les religieux qui sont chargés de cours ou de ministère auprès des jeunes filles, même dans les établissements sous le régime de la coéducation, ne doivent exercer que la charge qui leur est confiée, évitant que des relations habituelles ne s'établissent avec elles.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome dans le palais de la Sacrée Congrégation des Religieux, le 8 décembre 1957.

Valerio, cardinal Valeri, préfet.
Arcadio Larraona, secrétaire.

Bellegarde

Mlles Yvette Blézy et Marguerite Petit sont parties pour Saskatoon où elles suivront un cours de garde-malade pratiquante.

Mme Henri George est revenue d'un voyage dans l'Est où elle visita son fils, Ernest, de St-Jérôme, et ses nombreux parents. Elle était accompagnée de sa soeur, Mme Arthur Bourgeois, de Storthoaks.

Mlle Arlette Sylvestre, de St-Boniface, est venue passer quelques jours chez ses parents.

MM. Louis Bauche et Arthur Sylvestre sont revenus d'un voyage en Europe où ils visitèrent l'exposition de Bruxelles et le sanctuaire de Lourdes. Ils furent enchantés de passer quelque temps chez leurs parents et amis de la France ou de la Belgique.

Mlle Rita Poirier organisa une petite fête en l'honneur de Mlle Janine George qui prendra un cours de garde-malade à Edmonton au mois de septembre.

Le prochain bingo aura lieu à 7 h. p.m., le dimanche 31 août. Les prix seront la moitié des recettes de l'entrée. Les gagnants du bingo du 17 août furent MM. E. Bourgeois, A. Sylvestre, J. Martine, J. George, Gilles George et Louis Bauche, Mmes Louisa Bauche, A. Moreau, A. Bourgeois et A. Roussel, Mlles M. David, Priscille Poirier et A. Moreau.

Huit traducteurs presque prêts pour l'interprétation

OTTAWA — Le secrétariat d'Etat a mis à l'entrainement huit traducteurs pour faire l'interprétation simultanée des débats de la Chambre des communes. Et leur formation spéciale sera complétée bientôt.

C'est ce que déclarait à la Chambre l'hon. Henri Courtemanche, en réponse à des questions de MM. L. Pearson et Lionel Chevrier sur le système de traduction en général, et l'interprétation simultanée en particulier.

M. Courtemanche a expliqué que la connaissance de l'anglais et du français, ainsi que celle de la procédure parlementaire et de la terminologie usuelle de la Chambre, sont les qualifications spéciales que devaient détenir ces candidats à l'entrainement.

M. Courtemanche a expliqué que le salaire des interprètes à la Chambre serait de $7,000.

Au cours du même débat, M. Chevrier a insisté sur l'importance d'avoir plus de traducteurs, pour que les publications sortent simultanément dans les deux langues. M. Courtemanche a dit qu'il étudierait l'affaire de la façon la plus attentive.



Doux échos d'un concours

Notre concours de composition suscite de doux échos. Nous recevons des gentilles lettres de remerciement pour les prix qui ont été distribués. Et Oncle François peut piger dans le tas de compositions qui n'ont pas mérité un prix, mais qui sont très méritantes. Qu'il fait bon pouvoir rencontrer ainsi tant de vaillants grands-pères et de bonnes grands-mères! Sans ignorer les patrons d'écoles! Autant de doux échos du concours, qu'il fait plaisir partager avec nos lecteurs.

Voici cinq autres compositions des élèves des grades VII et VIII. Nous entendons déjà des voix qui s'élèvent pour dire: Mais celle-là aurait dû avoir un prix. Eh bien, être juge n'est pas facile. Ce qui compte d'ailleurs, c'est de faire plaisir à ceux qui vont lire ces articles. A ce point de vue, tous nos concurrents ont un prix, car ils m'ont fait plaisir. Je leur laisse la parole:

Oncle FRANÇOIS.

L'histoire de ma grand-mère maternelle

Née le 16 juin 1875 à Pennatang, Ontario, grand-mère quitta sa province natale pour s'établir au Manitoba en 1880. Elle épousa M. Elzéar Couture. Ils eurent dix enfants, six filles et quatre garçons. Malheureusement, la troisième, Emilie, âgée de trois ans, mourut d'une pneumonie. Deux de leurs filles devinrent Soeurs Oblates et sont maintenant supérieures.

Malgré ses 83 ans, grand-maman est joyeuse et souple. Elle assiste aux offices religieux et récite fidèlement un rosaire par jour. Elle fait son ménage quotidien avec l'aide de ma tante.

Ses enfants et petits-enfants la chérissent et espèrent qu'elle demeurera encore longtemps en ce monde.

Charlotte HEBERT,
456, rue Jeanne d'Arc,
St-Boniface, Man.,
Institut Collégial St-Joseph,
Grade VII.

Comment furent nommées les écoles de mon village

Dans notre village, il y a deux écoles rurales, une au nord qui s'appelle Riel et la nôtre au sud, l'école Ile-de-Chênes. Voici d'où viennent ces noms.

Autrefois dans la grande pointe formée par les chemins Ste-Anne et Ste-Marie, vivaient tous les descendants de Louis Riel, notre héros Métis qui défendit si bravement les droits des siens contre ceux qui voulaient leur enlever leurs terres. Ce fut en son honneur qu'ils appelèrent leur école ainsi. Maintenant, il n'y a plus un seul Riel qui fréquente cette école.

La nôtre, l'école Ile-de-Chênes, porte ce nom parce qu'autrefois, le village était situé à un endroit où il y avait de nombreux îlots de chênes.

Lorraine FONTAINE,
Ile-de-Chênes, Man.,
Ecole Ile-de-Chênes,
Grade VII.

Mon grand-père paternel

Mon grand-père Gauthier est un Québecois; il est né à St-Jérôme-de-Matane en 1861. Il a épousé grand-mère en 1884. Il est arrivé au Manitoba avec ses deux premiers enfants en avril 1889. Il demeura quelques années à Ste-Anne où il travaillait avec ses fils. La famille était très nombreuse; il devait ménager beaucoup; un sac de sucre devait durer des mois.

En 1906, il vint s'installer à l'endroit appelé aujourd'hui: Ross. En ce temps-là, ce n'était que la forêt. Il abattit des arbres, se bâtit une petite maison, petit à petit défricha sa ferme où il est demeuré jusqu'à sa mort. Le travail était pénible, tout se faisait à bras. Mon père et ses frères chassaient des bêtes. Qu'ils aimaient la chasse! Parfois ils mangeaient les bêtes crues. Quand il visitait ses chers parents qui vivaient l'autre côté de la ville, ce voyage durait une semaine et parfois plus. Ils s'y rendaient à travers les chemins rocheux, boueux avec des boeufs attelés à une charette. Naturellement, c'était pénible pour eux.

En 1934, grand-père a célébré ses noces d'or au grand bonheur de ses enfants. A 82 ans, il a eu la douleur de perdre sa compagne en juillet 1947. Cette peine a affecté le coeur de grand-père et, en 1951, vint son tour de partir; cet événement a été une grande peine que toute la famille n'oubliera jamais.

C'est en l'honneur de grand-père que l'école de Ross se nomme l'école Gauthier.

Louise GAUTHIER,
Ste-Geneviève, Man.
Ecole Dugas,
Grade VII.

La vie de mon grand-père

Grand-père est né à St-Jacques dans la province de Québec. A l'âge de six ans, il perdit sa mère et l'année suivante, son père vint s'établir à Bellevue, Sask., avec sa nombreuse famille. Les premières années furent rudes. Quand grand-père fut assez vieux pour aider son père, il dut prendre soin des fourneaux à chaux à plusieurs milles de chez lui. C'est en passant des nuits entières à tenir son feu que sa grande confiance en la sainte Vierge se développa. Il l'a gardée toute sa vie. Habitué au travail et au grand air, il avait besoin d'une nourriture saine.

Le pain et la viande faisaient la grasse partie de chaque repas, il n'oubliait pas la mélasse comme dessert.

Leur plus grand amusement était de se rencontrer les quelques familles de la paroisse et de parler tout doucement près du feu.

Elevé dans une paroisse canadienne, il s'est toujours servi de la langue belle par excellence, la langue française. Pour lui, la langue française était synonyme de catholicisme. Il a su développer l'amour du français chez ses enfants. Comme lui, j'espère toujours pouvoir dire "Vive notre langue française".

A l'âge de 23 ans, il s'est marié et il a défriché sa terre, tout en aidant sa femme qui était maladive, à prendre soin d'une nombreuse famille. A l'âge de 58 ans, il mourut subitement.

Estelle PELLETIER,
Victoire, Sask.

Pourquoi je suis fier de parler français

Je suis fier de parler français tout d'abord parce que c'est le beau parler de nos ancêtres qui eux étaient si heureux de leur belle langue.

Moi, je suis un petit garçon qui a été à l'école française jusqu'au septième grade et depuis je suis à l'école anglaise.

Savez-vous pourquoi? C'est parce que nous n'avons pas d'école française dans notre district.

Je suis allé frapper à la porte de ces écoles françaises et il n'y avait pas de place. C'était un peu comme Marie et Joseph, le soir de Noël, qui n'avaient pas de place nulle part. Est-ce de ma faute à moi? Non. Mais vive ma famille! Le français est parlé chez nous et CKSB est écouté toute la journée.

J'ai 15 ans et, à l'école, nous apprenons très peu de français. Soyez fiers, chers petits Canadiens qui êtes dans des bonnes écoles. J'envie votre sort. Que vous êtes chanceux et chanceuses! Je remercie le bon Dieu tous les jours et j'aime ma langue.

Parlons français toujours à la maison, en jouant, en promenade. Vive les bons Canadiens français. Vive le bon parler français. Vive la plus belle langue du monde. Gardez-la et faites honneur à nos aïeux et nos chers parents.

Vive notre belle langue.

Raymond L'HEUREUX,
539, rue Tremblay,
St-Boniface, Man.,
Ecole Queen Elizabeth,
Grade VIII.

Record du revenu personnel aux E.-U.

WASHINGTON — Le gouvernement vient de faire rapport que le revenu personnel aux Etats-Unis a atteint, le mois dernier, un niveau record, surpassant même le record d'avant la régression.

Toutes les formes de revenu individuel ont atteint un taux annuel de $354,500,000,000 en juillet, déclare le secrétariat du Commerce. C'est là un excédent de $2,500,000,000 sur juin. On peut comparer ce taux annuel avec le record précédent d'un peu plus de $352,000,000,000 atteint en août dernier.

La remontée constante du revenu personnel depuis le bas de $346,400,000,000 durant la régression de février, est l'un des meilleurs signes que l'ensemble de l'économie américaine s'achemine vers la hausse.

Il en est ainsi parce que le revenu personnel est un bon étalon du pouvoir d'achat.

Ce qui est moins encourageant c'est que les paiements de transfert du gouvernement — allocations de chômage et sécurité sociale — atteignent un taux annuel de $26,500,000,000 comparativement à $21,500,000,000 en août.

Ces paiements contribuent dans une large mesure à maintenir l'élévation du revenu personnel.

AU POSTE CBWT

Emission pour enfants

Le samedi 23 août, à l'émission pour enfants, on présentera "Les Olympiques 1958" à 11 h. 30, "Rivière Perdue à 12 h., "Pépinot" à 12 h. 30 et "Kimo" à 1 h.

A la claire fontaine

Le dimanche 24 août, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., on présentera "A la claire fontaine" avec Claire Gagnier. Les artistes invités seront André Jobin et André Turp. On pourra les applaudir dans "Il fait des bonds", "Il y a des anges", "Love Letters", "Qu'est-ce que t'as fait" et "Body and Soul". Jean Deslauriers dirigera l'orchestre.

Soirée de chez nous

L'émission "Soirée de chez nous" qui sera présentée de 2 h. 30 à 3 h. p.m., le dimanche 24 août, mettra en vedette Louise et Micheline Bédard, René Caron, Pierrette Roy, Gérard Paradis et Clémence Desrochers dans "Escapade", "Les filles de Trois-Rivières", "Adelaide" "Trois petites pommes" et "Gondolier". L'orchestre sera dirigé par Louis Bédard.

Le Théâtre d'été

Ce même dimanche, de 3 h. à 3 h. 30 p.m., le "Théâtre d'été" présentera une pièce inédite de Paul Alain, intitulée "Chambre 17".

Cette oeuvre raconte une aventure vécue par un jeune homme dans une auberge de campagne, où il est forcé de passer la nuit par suite d'une panne d'automobile. "Chambre 17" met en scène des personnages énigmatiques, dont une jeune femme qui, par ses attraits physiques, ne manque pas d'intéresser notre héros. Mais le sort semble se plaire à réserver à ce dernier de cruelles désillusions.

La distribution de "Chambre 17" sera assurée par Benoit Girard, Victor Désy, Maurice Beaupré, Jacques Galipeau, Jeanne Demons, Marguerite Mercier et Hélène Loiselle. C'est Maurice Côté qui a conçu les décors de cette pièce de Paul Alain, tandis que Joséphine Boss en a dessiné les costumes.

Ce "Théâtre d'été" sera réalisé par Charles Dumas.

Quatuor

Le dimanche 24 août, de 3 h. 30 à 4 h. p.m., à l'émission "Quatuor", Maurice Gagnon, dans son oeuvre "Les héritiers", présentera deux maisons de construction navale qui se font concurrence depuis cent ans: Pelland et Fils et Brisson et Cie. Au cours de la dernière grande guerre, leurs affaires ont pris un essor considérable. Emile Pelland dirige l'une, Maurice Brisson, l'autre. C'est alors qu'on apprend qu'une grande société anglaise, British Shipyards, va s'installer au Canada, dans la région de Montréal. Maurice Brisson suggère à Emile Pelland que cette nouvelle concurrence, qui rompt le vieil équilibre, leur dicte une seule solution: l'amalgame de leurs deux maisons. Emile résiste énergiquement. Mais, à ce moment, tout se complique pour lui: il apprend qu'il a une maladie de coeur; son fils, Jérôme, lassé de l'incompréhension qu'il a toujours rencontrée dans l'entreprise familiale, décide de partir; un "walk-out" d'une partie de ses employés met en question son autorité; enfin, une augmentation des salaires compromet les finances de sa maison. Et il faudra sans doute bien des heurts et des crises pour amener Emile à passer enfin la main aux "héritiers".

Autour d'Emile Pelland (Jacques Auger), héros de cette histoire, évoluent d'autres personnages intéressants: sa femme, Huguette (Nini Durand), bonne, dévouée, mais capable d'indépendance au moment critique; son fils, Jérôme (Guy Provost); Maurice Brisson (François Lavigne), le concurrent qui est aussi un ami en dehors des heures de travail.

Les autres rôles seront tenus par Monique Chabot, Rolland D'Amour, Roger Lebel, Paul Hébert, Bertrand Gagnon, Michelle Lehardy, Edouard Wooley, Yvon Leroux et Michel Maillot. Décors: Michel Ambrogi; costumes: Solange Legendre. La réalisation de ce "Quatuor" sera assurée par Louis-Philippe Beaudoin.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 44

Images de MARIE PIGNAL



1. Jésus est amené par la troupe venue l'arrêter au jardin des Oliviers et conduit au grand-prêtre Caïphe qui l'interroge.



2. Pendant ce temps, Pierre et Jean sont entrés dans la cour et se chauffent avec les serviteurs et les policiers du Temple! Une servante reconnait Pierre et le désigne à la foule comme étant un disciple de l'homme qui est à se faire juger.



3. Pierre est pris de terreur: il ne veut pas être englobé dans la condamnation qui menace son maître. Pour cela, il s'agit de nier énergiquement. Par trois fois, Pierre affirme avec serment qu'il n'est pas disciple de Jésus, qu'il ne l'a jamais vu.



4. A ce moment, le jour commence à se lever et, dans la basse-cour des communs, un coq chante. Alors, Pierre se souvient que Jésus lui avait dit: "Avant que le coq chante tu me renieras trois fois".

Il comprend l'horreur de son reniement. A cet instant, Jésus traverse la cour, et jette sur Pierre un regard d'une infinie tristesse. Pierre s'enfuit, et les larmes du repentir commencent à couler de ses yeux. (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le champion était en pleine forme

Pour un adversaire trié sur le volet, Roy Harris a duré plus longtemps que prévu. Il était évident, dès les premières rondes, que Patterson n'aurait pas à craindre les coups d'Harris. Même sa chute au plancher, au début du match que nous avons pu suivre en direct, grâce au système de Teleprompter, n'a pas semblé l'affecter. Patterson a été atteint solidement alors qu'il n'avait pas tout son équilibre et s'était assis sur le plancher de l'arène pour quelques secondes. Dès l'instant où il savait qu'il n'avait rien à craindre, Patterson a pu se servir de ses attaques rapides. Le champion possède la vitesse d'un poids moyen. Il actionne ses mains comme des pistons et ses coups répétés des deux mains, à la tête puis au corps, affaiblissent ses adversaires.

Une chose demeure cependant évidente. Patterson ne couche pas son homme d'un seul coup, et il a besoin de quelques rondes pour se mettre véritablement à l'oeuvre. Sans doute que, s'il se battait plus souvent, il n'éprouverait pas cette difficulté qui pourrait bien lui jouer un vilain tour un de ces jours. Soulignons aussi le fait que le champion était en pleine forme. Il ne semblait même pas fatigué après 12 rondes disputées à vive allure. Après sa victoire sur Harris, le roi des poids lourds doit se demander contre qui il lui faudra se battre maintenant pour soulever l'intérêt du public. Il n'y a que quelques poids lourds qui semblent assez intéressants, mais comme ils "appartiennent" à l'IBC, leurs chances de rencontrer le champion sont minces. Notons aussi que du point de vue financier l'entreprise n'aura pas été profitable. C'est la troisième fois que les gérants de Patterson participent ainsi à des échecs financiers.

La saison

Les porteurs de deuil respirent plus librement. Les Blue Bombers ont triomphé des Eskimos d'Edmonton de façon assez décisive pour qu'on puisse entrevoir une saison intéressante. Tant mieux pour tout le monde, et plus spécialement pour la direction de l'équipe de Winnipeg. Il est trop à bonne heure pour se former une opinion sérieuse sur les chances de ces deux clubs, mais nous imaginons qu'à moins de blessures sérieuses les rencontres ne deviendront que plus intéressantes avec chaque nouvelle joute. Le football, au Canada tout au moins, n'a pas encore souffert des méfaits de la télévision. Les ligues mineures ne font pas des affaires d'or, c'est entendu, mais quand en ont-elles faites? Le sport gagne de la popularité à tous les niveaux. On joue de plus en plus au football dans les écoles; plus de clubs de calibre intermédiaire s'organisent à travers le pays et les joueurs canadiens dont on craignait l'extinction semblent au contraire vouloir revivre.

Nous aimons le football parce qu'il donne à un très grand nombre de joueurs la chance de participer au jeu. Les contacts y sont violents, mais on ne peut pas dire qu'en général ils soient brutaux. Les règlements sont bien appliqués et les punitions sont assez sévères pour décourager les butors. L'équipement coûte cher et ne doit pas être négligé. Mais il dure longtemps et s'il est acheté avec soin et bien surveillé, il pourra utilement servir à plusieurs générations de jeunes joueurs. Et même si on ne peut jouer au véritable football, on peut toujours pratiquer le "touch football", sans doute pas aussi spectaculaire, mais tout aussi bon pour ceux qui considèrent le sport comme un moyen de prendre de l'exercice.

Finis!

Si ceux qui pratiquent le sport par enthousiasme, ou par simple besoin d'exercice sont satisfaits des résultats qu'ils obtiennent, les enthousiastes du football qui aiment à aller encourager les joueurs professionnels, n'aiment pas ceux qui leur rendent visite, simplement pour prendre un peu d'exercice. Les Eskimos d'Edmonton viennent de s'en apercevoir, et il leur sera de plus en plus difficile d'obtenir des joutes amicales d'avant saison. Dans l'est du Canada personne ne veut les revoir. Contre Montréal, il y a deux ans, les Eskimos n'ont fait jouer que leur deuxième équipe. Cette année, contre Ottawa, la même chose vient de se produire. Il semble donc que la direction des Eskimos ne soit intéressée qu'à réaliser des profits au cours de ces joutes. Noble but, sans doute, mais très mal vu des amateurs qui payent pour assister à un match, non à une parodie d'un match.

Les joutes amicales n'ont aucune valeur une fois la saison commencée. Mais si on accepte d'aller rencontrer une équipe, à l'étranger, et si on sait que l'on demandera aux partisans de l'équipe visitée de payer les mêmes prix pour une joute amicale que pour une joute régulière, il semblerait que, dans l'intérêt du football, les instructeurs devraient au moins faire semblant de s'intéresser à l'issue de la rencontre. On pourrait tout au moins faire jouer les étoiles de l'équipe pendant quelques minutes au cours de chaque quart. On nous objectera peut-être que le danger des blessures est trop considérable. Mais, dans un tel cas, il serait préférable de ne pas accepter d'engagement. Il vaut mieux dire un non poli, que de courir le risque de se faire dire qu'on travaille contre les intérêts de ceux qui font vivre le sport.

Aimer une personne pour son extérieur, c'est comme aimer un livre pour sa reliure.
Laure CONAN.

L'on voit sur cette photo le boxeur poids lourd Floyd Patterson, champion du monde, conversant avec les RR. PP. Cary Martin, à gauche, et Donan Paskey au cours de sa visite à la mission de San Luis Rey, Californie. La chorale de la mission fit entendre des chansons espagnoles et des hymnes liturgiques, en l'honneur du champion, un converti à la foi catholique. M. Patterson se préparait alors à défendre son titre le 18 août contre Roy Harris (on sait qu'il a remporté ce combat), et son camp d'entrainement se trouve à 6 milles seulement de la mission de San Luis Rey. (Photo NC)

Le Globe and Mail s'adresse en français à ses lecteurs

TORONTO — L'adoption de la motion Diefenbaker en faveur de l'interprétation simultanée a provoqué une réaction agréable dans un journal de Toronto.

A cette occasion, le "Globe and Mail" publiait la nouvelle en première page du deuxième cahier, avec le titre suivant, en français, s'il vous plait, sur deux colonnes: "Les MPs écouteront dans les deux langues."

Et le préambule de la nouvelle, signée de Walter Gray, correspondant à Ottawa, se lisait comme suit: "La Chambre des Communes a approuvé à l'unanimité l'installation d'un système d'interprétation simultanée en anglais et en français, dans la salle des délibérations."

Puis le journal donne la traduction anglaise de ce préambule. Bien entendu que le typographe à Toronto a pu commettre deux ou trois erreurs . . . typographiques, mais au total, c'est très intéressant de voir pareille chose arriver dans un journal torontois: un titre et un préambule en français.

La famille de cinq a besoin d'au moins $107 par semaine

TORONTO — L'ouvrier canadien ayant à supporter une famille de cinq personnes a besoin d'au moins $107.33 per semaine pour assurer à sa famille une existence strictement "modeste".

C'est ce que le syndicat des ouvrier-unis des salaisons d'Amérique (CTC) a affirmé devant une Commission de conciliation siégeant à Toronto.

Le syndicat a soumis un schéma de budget familial à l'appui de sa demande pour de "substantielles" augmentations de salaires en faveur de ses 6,000 membres, répartis dans 12 salaisons de la Canada Packers Limited au pays.

Le budget prévoit deux bouteilles de bière par semaine pour le chef de la famille; un demi-paquet de cigarettes par semaine, à partager avec son épouse; et un seul livre par année pour toute la famille.

Le syndicat affirme que la famille de 2 personnes a besoin d'un budget minimum de $61.20; la famille de trois, $79.10; la famille de quatre, $94.35; et la famille de cinq, $107.33.

Et ce budget, dit le syndicat, ne comprend aucune épargne, si ce n'est la prime annuelle de $104.50 sur une police d'assurance de $5,000.

Dégradation due en partie aux spectacles

ROME — Dans une lettre à l'Université du Sacré-Coeur de Milan, le Pape déclare que certains genres de spectacles sont largement responsables de la dégradation progressive de l'homme et de la vie humaine, des attaques audacieuses contre le caractère sacré du mariage et de la stimulation des bas instincts de l'homme.

Le Souverain Pontife engage les catholiques à faire preuve de sens critique dans le choix de spectacles plus convenables et moins dangereux pour eux-mêmes et pour les autres fidèles.

Pie XII formule ces avertissements dans une lettre adressée à l'Université du Sacré-Coeur de Milan sous les auspices de laquelle se déroule un colloque intitulé: "Les spectacles publics dans la société aujourd'hui."

Le Saint-Père, sans identifier les spectacles dont il parlait, faisait principalement allusion à la télévision, au cinéma et aux spectacles de cabarets.

Notes agricoles

Présentation de la chair de volaille

Il faut environ 17 milliards de livres d'aliments par année pour nourrir la population canadienne.

Chaque habitant en consomme environ mille livres par année, pour lesquelles il verse à peu près 25 pour cent de son revenu global.

Voilà des chiffres signalés, lors d'une conférence tenue à Montréal, sur la présentation de la chair de volaille, par M. Bonnyman, surveillant des ventes, Division des produits avicoles, Service des marchés, ministère de l'Agriculture du Canada.

M. Bonnyman a rappelé que toute la gamme des aliments sollicite le consommateur; c'est la présentation, le prix et la qualité qui déterminent, dans une large mesure, le choix de la ménagère économe.

La production de la chair de volaille a monté en flèche au cours des dix dernières années; celle de l'an dernier a atteint le niveau sans précédent de 530 millions de livres. L'augmentation de la production depuis 1948, fut vertigineuse: 97 pour cent.

Nouvelle augmentation prévue

Les prévisions cette année, selon M. Bonnyman, veulent qu'il y ait une nouvelle augmentation de 16 à 20 pour cent en production de la dinde et une augmentation considérable dans le cas du poulet.

La demande pour la chair de poulet a été bonne et la consommation par habitant se maintient croissante; elle est passée de 19.9 livres en 1948 à 33.3 livres l'année dernière.

M. Bonnyman a signalé que ce sont les viandes dites de gros animaux qui concurrencent le plus la chair de volaille. La consommation du boeuf, à l'exclusion des abats et des viandes en conserves, s'établissait l'an dernier à 74.8 livres par tête de population et on s'attend que la production soit à la hausse cette année. La consommation de la viande de porc l'an dernier s'établissait à 46.2 livres par tête de population, et l'on prévoit une hausse de la production de 10 pour cent.

Mais un grand nombre d'autres aliments se disputent l'argent du consommateur, a-t-il dit, ce qui forme le total estimatif de 859.4 livres par personne.

Revenus à la hausse

Cet expert en commercialisation affirme que le revenu en espèces est régulièrement à la hausse depuis quelques années, atteignant l'an dernier un sommet de $1,280.

Dans l'industrie de la viande, les éleveurs de poulets à griller ont su faire face à la concurrence aussi bien que n'importe quel autre groupe sur le marché des vivres.

Une installation de 50,000 poulets à griller produit en dix semaines 150,000 livres de poulet, poids vif, ce qui équivaut à 150 boeufs de 1,000 livres chacun, ou 750 porcs pesant environ 200 livres chacun.

Il est possible de produire des poulets à griller selon un rapport aliment-gain d'environ 2.6 livres. La diminution entre le poids vif et le poids à la mise au feu se compare favorablement avec celle de n'importe quel autre produit carné et le pourcentage de viande consommable et de morceaux de choix est élevé.

Les ventes d'oiseaux vivants, principalement de poulets à griller, sont passées de 61 millions de livres en 1955 à 126 millions l'an dernier, et l'on s'attend à une nouvelle augmentation cette année.

Le classement du boeuf

Parmi les nouvelles catégories ajoutées aux catégories nationales du boeuf, il en est une pour les carcasses excessivement grasses, soit "Commercial — classe 3".

M. Homer J. Maybee, chef de la Division des produits animaux, Service des marchés, ministère de l'Agriculture du Canada, associe cette catégorie supplémentaire à la préparation des bovins de boucherie pour l'exposition et la vente.

Chaque année, des centaines de boeufs de boucherie sont marqués de cette manière, à partir des expositions locales 4H dans l'Ouest canadien jusqu'à l'Exposition Royale d'hiver et d'autres expositions semblables.

Les bovins vendus à ces expositions entrent dans les voies régulières du commerce. La viande est souvent marquée d'un timbre spécial afin d'indiquer qu'il s'agit de "boeuf d'exposition" et elle rapporte généralement un prix plus élevé en gros et au détail.

Les carcasses sont normalement classées par un classeur du gouvernement qui y appose la marque de la catégorie officielle. En général, ces bovins d'exposition ont une excellente conformation et beaucoup d'entre eux sont classés dans la catégorie supérieure — De choix ou marque rouge.

Parfois, cependant, les carcasses ont un excès de fini; elles ont une trop grande quantité de gras superflu pour être recherchées par le détaillant et ses clients. Malgré la conformation supérieure et l'étiquette de "boeuf d'exposition", elles constituent encore un produit de catégorie inférieure.

M. Maybee a expliqué que par suite de l'établissement de cette nouvelle catégorie, les catégories De choix, Bon, Régulier, Commercial 1 et Commercial 2 ne comprennent plus les carcasses ayant une quantité excessive et superflue de gras. Le commerce établit sa propre estimation pour les diverses catégories, et la catégorie Commercial 3, ou les bovins devant être classés dans cette catégorie après l'abattage, seront probablement vendus à rabais.

L'expert en ventes a mis en garde les producteurs de bovins de boucherie engraissés contre un excès de fini. Selon lui, les éleveurs de bovins d'exposition destinés à la vente devraient savoir que la conformation ne saurait compenser l'excès de gras.

A cause de cette couche supplémentaire de gras, la carcasse peut être déclassée de la catégorie De choix à celle de Commercial 3.

Une famille de religieux

L'Université de Fordham a accordé un diplôme d'honneur à un avocat éminent de Philadelphie, M. Richard T. McSorley, père de 15 enfants, dont huit se sont consacrés à Dieu: deux jésuites, deux oblats et quatre religieuses. Trois d'entre eux sont dans les pays de mission. Huit des quinze enfants de M. McSorley ont pu assister à la cérémonie.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 25

Muni de la lampe électrique de poche qu'il emportait toujours en voyage, il lui serait facile de monter jusqu'à l'étage supérieur. Là, il aviserait. Si le général était prisonnier, il devait mettre son dernier espoir en lui et se tenir aux écoutes dans son étroit logis. Trois coups espacés, suivis d'un léger sifflement l'avertiraient qu'un ami, qu'un sauveur cherchait à le contacter. Maintes fois, von Kellering avait rappelé à son neveu ce signal familier aux espions allemands. S'il ne s'agissait pas du général, l'occupant de la pièce éclairée ne prêterait, sans doute, aucune attention à ce bruit nocturne qui ne se renouvellerait pas.

Avec la hâte et la fièvre de la jeunesse qui passe de la décision à l'action, sans férir, Hans tira, du double fond de sa valise, une solide pince monseigneur et une tarière en acier de Suède, puis il s'engagea dans l'escalier de service conduisant à l'office.

"Il me sera plus facile de sortir par là, pensa-t-il. Si je rencontre quelqu'un, je prétexterai une migraine et le besoin de prendre l'air.

Mais personne n'entendit le bruit de ses pas. Parvenu dans une pièce contiguë à la cuisine, qui servait de resserre aux provisions, il ouvrit une fenêtre dépourvue de volets, comme c'est souvent le cas en Grande-Bretagne, et sauta prestement au dehors. La distance au sol n'atteignant pas deux mètres, il ne se fit aucun mal. A pas lents, il se dirigea vers la masse confuse de granit qu'il distinguait à peine au sein des ténèbres.

Dans la tour, il masqua de la main sa lampe de poche et en dirigea la lueur vers les degrés.

La montée fut lente et silencieuse. Hans, l'oreille tendue, croyait percevoir maintenant le bruit que ferait un homme en arpentant sa chambre à grands pas. Quelques secondes encore et il fut assuré de ne point se tromper. L'inconnu de la pièce haute ne dormait pas et son agitation devait être extrême, car il ne s'arrêtait pas et martelait fortement du pied la dalle de ciment.

Arrivé devant la porte, le jeune homme éteignit sa lampe et frappa l'huis à trois reprises, puis il poussa un léger sifflement. Aussitôt, les pas cessèrent. Un silence, qui lui parut durer plus d'une minute, suivit; puis un sifflement, pareil au sien, accompagné de trois coups, lui répondit.

La lueur de sa lampe révéla à Kindermuller la présence de deux énormes verrous placés l'un dans le haut, l'autre dans le bas de la porte. Il les tira doucement, mais sans réussir à ouvrir. Au centre, une forte serrure dont la clef était absente bloquait l'huis. Hans avait prévu cet obstacle: une excellente tarière se divisant en deux parties, le manche et la vrille qu'il adapta l'une à l'autre, lui permit de percer un trou dans la planche de chêne, puis il glissa, dans cet orifice, une merveilleuse petite scie du meilleur acier qui découpa un rectangle autour de la serrure. Par instant, saisi d'inquiétude, il s'arrêtait; mais le bruit de l'outil ne pouvait s'entendre du bas de la tour. Le vent du nord-ouest, agressif et saccadé, fouillait la muraille. La pluie elle-même entrait en danse. Elle crépitait contre la dalle de ciment de la plate-forme, au-dessus de lui.

Un dernier effort et la porte tirée de l'intérieur, s'ouvrit toute grande. La lampe que le jeune homme portait accrochée à un bouton de son manteau, tomba à ses pieds, sans que le verre se brisât.

— Enfin, vous voici, murmura le général. Il était temps.

— Mon oncle, fit Hans angoissé, que se passe-t-il? Comment êtes-vous prisonnier ici?

Von Kellering le saisit par l'épaule et l'attira vivement dans la pièce:

— Entrez, nous allons envisager la situation. Le regard du jeune homme enveloppa le réduit avec curiosité. Une chandelle allumée sur la table lui révélait dans un angle, un lit de camp qui n'était pas défait, deux sièges rustiques et un coffre ancien, à en juger par les ferrures qui garnissaient le couvercle.

— Eteignons d'abord la lumière, fit le vieillard en soufflant sur la mèche dont la lueur vacillante projetait leurs ombres sur le mur blanchi à la chaux. Il est préférable que ceux qui me surveillent s'imaginent que j'ai cessé de lire et cherche le sommeil.

Et, désignant un siège à Hans, il reprit:

— Si je suis là, c'est en partie de votre faute, mon neveu. Votre retard à agir, vos hésitations m'ont conduit à venir sur les lieux pour me rendre compte par moi-même des obstacles que vous pouviez rencontrer. Vous connaissez mes principes. A la vérité, je n'ai pas commis de bévue; mais le vieux gredin a eu de la chance. Il a été inspiré, véritablement inspiré, et Satan l'a dirigé vers moi, c'est incontestable; mais assez parlé sur ce point. Le péril commande. Il s'agit de sortir de là. Avez-vous constaté une surveillance au pied de la tour?

— Rien de pareil, mon oncle; sans doute est-on persuadé qu'il vous est impossible de vous évader et l'on ne soupçonne pas que je puisse vous aider.

— Tout est donc pour le mieux. Le vieux bandit m'a épargné la fouille parce que je lui ai remis volontairement mon browning. Il comptait sur les deux verrous que j'ai remarqués en entrant et ma foi, je n'en serais pas venu à bout tout seul. Pourtant, dans la joie de son triomphe, il ne s'est pas montré prudent. J'ai là un poignard qui pourra nous être au besoin, d'un grand secours. Faites un peu de clarté, mon neveu et voyez plutôt. C'est une arme qui ne pardonne pas.

A la lueur de la lampe électrique, la lame nue brilla sinistrement. Elle était mince, autant que solide, et sa pointe aiguë à souhait.

— Descendons, reprit le général; tout dépend de notre sang-froid et de notre rapidité. Un mot encore. Si nous ne sommes pas vus, je m'éloignerai seul et vous regagnerez votre chambre. N'oubliez pas que votre tâche n'est pas remplie, et puis, à deux, il nous serait beaucoup plus malaisé d'échapper aux recherches.

— Comme vous voudrez, mon oncle.

Hans approuvait, écrasé par l'événement. A quoi bon se révolter? Le Destin le tenait dans sa griffe comme un oiseau de proie le fait de sa victime. Et puis, qu'importait? Mary perdue pour lui, l'avenir demeurait sans intérêt. Il souhaitait être tué, sans avoir pu lui-même faire le moindre mal. N'était-ce pas ce qu'il pouvait envisager de mieux?

La descente s'effectua lentement et sans bruit. De temps à autre, les deux hommes s'arrêtaient pour interroger le silence. Silence relatif d'ailleurs, car d'innombrables lanières humides, agitées par un vent furieux, battaient les murs. On eût dit que la pluie protestait contre l'évasion et voulût la signaler aux hôtes du manoir par sa violence accrue.

Vers le bas, Hans éteignit sa lampe et parcourut les dernières marches en retenant son souffle. Un souffle glacé et de larges gouttes le flagellèrent au visage quand, debout sur le seuil, il sonda les ténèbres.

Je crois que personne ne nous a vus, murmura-t-il à son oncle. Tout va bien.

* * *

Il serait inexact de prétendre que Lord Gleneagle s'était retiré dans sa chambre, ce soir-là, l'esprit libre comme à l'accoutumée. La capture de l'ennemi le plus redouté, l'espoir frémissant de revoir son fils, après tant d'années de séparation, la crainte de le retrouver dans un état qui lui ferait préférer sa mort, ce fait capital et cette espérance saturée d'inquiétude, ne pouvaient lui laisser le moindre repos.

Duncan, qui avait deviné les préoccupations de son maître et prévu qu'il ne se reposerait pas de si tôt, avait fait allumer un feu de hêtre dans la cheminée.

Installé près du jeu dansant des flammes, le lord se laissait aller au cours de ses réflexions. De temps à autre, il jetait un coup d'oeil sur la pendule placée en face de lui, magnifique oeuvre d'art dont on lui avait fait présent quand il avait quitté la direction de l'"Intelligence Service". Au centre, sur le cadran, apparaissait, en relief, la devise:

"Laboribus meis rempublicam servavi" (J'ai sauvé l'Etat par mon activité). Lord Gleneagle était trop modeste pour voir dans cette dédicace flatteuse autre chose qu'un hommage dicté, plus par l'estime et l'amitié, que par l'importance même des services rendus à son pays; mais la conscience du devoir accompli, quelles que fussent les circonstances, constituait pour lui la meilleure des récompenses.

Pourtant, la vue de cette devise approbatrice éveilla soudain en lui un vif sentiment de contrariété. L'idée qu'il tentait de composer avec l'homme qu'il avait réussi à démasquer, ne lui souriait guère; mais ne pas savoir, perdre son fils à jamais, alors qu'il avait une chance de le revoir, était au-dessus de ses forces. Qui sait? En essayant de le sauver, il découvrirait peut-être des faits précieux pour son pays.

Kellering devait ignorer que, de toute façon, on le remettrait en liberté. Il devait croire à l'échange d'un vieillard contre un jeune homme qui, renseigné sur le rapt dont il avait été la victime, ne pourrait que maudire ses ravisseurs.

— Pourvu, pensait Lord Gleneagle que le misérable n'ait pas détruit chez Allan, les promesses de sa jeune âme, si belle et si sensible. Mieux vaudrait qu'il fût mort plutôt que d'avoir été perverti. Hélas! qu'espérer d'un von Kellering aveuglé par la vengeance? Si, réellement, il a fait de l'enfant intelligent et doux, un être abêti ou malfaisant, quelle douloureuse obligation pour moi que de rendre la liberté à ce bourreau.

Ainsi raisonnait le lord, le front penché vers la flamme qui dévorait les bûches craquant sous sa morsure.

Vers dix heures, il se leva, s'approcha de la fenêtre et sonda les ténèbres dans la direction de la tour.

Une lumière y brillait.

"Il ne dort pas, murmura-t-il, quelles doivent être ses pensées? Je donnerais gros pour le savoir". Puis, presque aussitôt, l'image de Kindermuller se profila sur l'écran de sa mémoire. Ainsi, il avait deux Allemands sous son toit: l'un invité, sinon désiré, du moins admis sans méfiance; l'autre: prisonnier. Malgré lui, à cet instant, et pour la première fois, un soupçon traversa son esprit. Il s'étonna même de ne l'avoir pas conçu plus tôt. Le jeune hitlérien serait-il un complice de l'autre? Si invraisemblable que cela parût, ce n'était pas impossible. Le général, tacticien rompu à toutes les ruses, avait plus d'un stratagème dans son sac. En ce cas, par mesure de prudence, il convenait d'exercer une étroite surveillance sur Hans. Sans doute ce dernier ignorait la présence si près de lui d'un compatriote, (de son chef à vrai dire s'il était un espion). Mais, lui, devait agir comme si une collusion existait réellement entre les deux hommes. "Prévenir vaut mieux que guérir", pensa-t-il. Sa dextre atteignit un bouton d'ivoire à sa hauteur dans la paroi et, peu après, Duncan entra. Au service du lord dès son enfance, il avait pour lui plus que de la considération et du respect. Le type du serviteur, content de son sort, fier d'obéir à un maître dont la supériorité sur le commun des hommes s'imposait nettement à son esprit. Lord Gleneagle lui expliqua ce qu'il désirait et Duncan s'inclina en prononçant ces simples mots:

— Je ferai le nécessaire, my Lord.

Resté seul, l'oncle de Mary se replongea dans ses réflexions.

(A suivre)



L'ingéniosité des dessinateurs de Stratford à transformer les tissus canadiens modernes en d'authentiques tissus domestiques est illustrée dans le costume de "Mistress Quickly", porté par Tammy Grimes dans "Henry IV, Part One". La robe est en tissu de laine pour manteau, tacheté de peinture, tandis que la jaquette de cuir usagé est en feutre.

L'éclairage des pièces doit s'adapter à vos besoins

Comment éclairer une pièce? Voici quelques principes et quelques lois qui ont été dégagés par les spécialistes. L'éclairage de chaque pièce doit comprendre:

Un éclairage général que vous devez pouvoir allumer en entrant. Il doit éclairer toute la pièce, et vous permettre de circuler aisément sans vous cogner aux fauteuils. Vous utiliserez pour l'éclairage général un lustre, un lampadaire ou un éclairage indirect par appliques ou corniches.

Un éclairage d'appoint réalisé par une ou plusieurs lampes que vous devez pouvoir allumer individuellement. Ces lampes seront placées de telle sorte que votre assiette, votre livre, votre ouvrage soient éclairés d'une façon rationnelle. Chacun doit pouvoir lire, bavarder, manger et travailler dans une ambiance agréable, intime, avec les yeux à l'aise. Quand les lampes dont vous avez besoin sont allumées, vous pouvez éteindre l'éclairage général: l'ambiance est créée.

Vous croyez peut-être qu'en augmentant, chez vous, le nombre de lampes votre compte s'en ressentira? Détrompez - vous; vous ne faites pas d'économies avec un éclairage unique, placé au plafond, puisque plusieurs lampes portatives équipées chacune d'une ampoule de 40 w. ne consomment pas plus qu'un lustre de plusieurs ampoules de 40 ou 60 w.

D'autre part, l'éclairage unique "tue" et déforme les visages et les objets, alors que quelques lampes, placées au bon endroit, non seulement vous éclairent mieux, mais encore donnent aux visages plus de beauté, aux objets et à la pièce plus de charme et d'intimité.

Si le plafond de votre pièce est trop haut, vous pourrez obtenir néanmoins une impression d'intimité, en fixant les sources lumineuses de l'éclairage général à une hauteur uniforme d'environ 6 pieds.

N'oubliez pas que les couleurs claires favorisent la bonne répartition de la lumière.

Bon nombre de médecins sont d'accord pour affirmer que la majorité des infirmités visuelles sont dues à un mauvais éclairage pendant l'adolescence. L'éclairage d'un bureau, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'une grande personne, demande donc toute votre attention. Il doit répondre à trois besoins: donner la quantité de lumière suffisante; ne pas éblouir, directement ou indirectement; être accompagné de l'éclairage général, de façon à éviter les ombres brutales et un trop grand contraste entre le bureau et les autres parties de la pièce. Vous éviterez ainsi à vos pupilles un effort d'accommodation fatigant, qui peut provoquer des maux de tête et des troubles de la vue. Vous devez donc pour travailler vous éclairer d'une lampe de bureau montée sur rotule et équipée d'une ampoule de 60 w. Vous la placerez à votre gauche, afin d'éviter l'ombre de votre main sur votre travail. Le réflecteur devra être très enveloppant; l'ampoule ne doit pas vous éblouir. Le pupitre doit être de couleur claire et mate.

L'apparition, ces dernières années, de toute une gamme de nouvelles lampes et notamment des lampes fluorescentes vous plonge parfois dans l'embarras.

Les lampes à incandescence sont celles que vous connaissez le mieux mais, d'une manière générale, ce sont les lampes dépolies qui vous donneront l'éclairage le plus agréable.

Quant aux tubes fluorescents, ils sont assez décriés. Peut-être vous êtes-vous juré, en vous apercevant dans un miroir, avec les traits tirés et le teint verdâtre, que vous n'en utiliserez jamais? Sachez cependant que les tubes "blancs de luxe" donnent une lumière douce, égale. Ils ne créent pas d'ombres brutales, éclairent tous les recoins, et placés au plafond, éclaireront parfaitement une cuisine, une lingerie ou une salle de bain. Vous les compléterez par un éclairage équipé d'ampoules à incandescence.

Femmes, vous rangez tout

O vous qui pourchassez jusqu'au fin fond des coins
La poussière, et l'ordure, et toute impureté,
Toute disconvenance et toute improbité,
Maîtresse des labeurs, des veilles et des soins.

Vous qui prenez ce bois pour allumer la lampe
Et la mettre au milieu de la table servie,
Et qui prenez ce lin pour essuyer la rampe
Et qui rangez les fleurs, et qui rangez la vie.

O femme qui rangez les travaux et les jours,
Et les alternements et les vicissitudes,
Et les gouvernements et les sollicitudes,
Et la vieille charrue et les nouveaux labours.

O femme qui rangez les palais et les tours,
Et les retournements et les iniquités,
Et la jeune détresse et les antiquités,
Et la vieille tendresse et les nouveaux amours.

Vous qui savez ranger sur la frêle étagère
Les fleurs du souvenir et les fleurs du regret,
Vous qui savez ranger dans le creux d'un coffret
La cendre et le débris d'une peine étrangère.

Vous qui savez compter dans le nombre des fleurs
La rose suspendue au cerceau du rosier,
Vous qui savez compter dans le nombre des pleurs
Une enfant suspendue en un berceau d'osier.

Eternelle économe, éternelle ouvrière
Vous rangez le salut quand il est écoulé,
O femme médicale et femme infirmière
Vous épongez le sang après qu'il a coulé.

Femmes, je vous le dis, vous rangeriez Dieu-Même,
Et vous l'avez rangé la fois qu'il est venu.
Vous l'avez salué, vous l'avez reconnu,
Vous avez salué le nouveau diadème.

Vous avez pu ranger la charrue et le glaive,
Rangerez-vous jamais nos nouveaux armements
Pouvez-vous refouler dans les casernements
Le monstrueux effort du monde qui se lève.

Et moi je vous salue, ô reine de décence,
Vous rangez le fumier dans le fond du jardin,
Vous balayez le seuil et le premier gradin,
Et vous avancez, merveille d'innocence.

Vous ramassez la grâce après qu'elle est donnée,
Vous ramassez la source après qu'elle est tarie,
Vous rangez la douleur quand elle est défleurie,
Vous rangez la moisson quand elle est moissonnée . . .

Charles PEGUY.

(Extrait de "EVE", Ed. Gallimard)

Bientôt la rentrée des classes

La rentrée des classes est maintenant si proche qu'il n'est pas trop tôt pour commencer à mettre les mères de famille en garde contre les accidents toujours possibles. La ligue de Sécurité vous demande instamment de faire en sorte que, cette saison, les accidents causés par les enfants soient de moins en moins nombreux.

Pendant les vacances, les enfants se sont habitués à jouer la majeure partie de la journée. Il va leur sembler peut-être un peu dur de se remettre au travail et aux heures de récréation, ils vont s'en donner à coeur-joie.

Apprenez-leur, avant la rentrée, que les jeux et jouets peuvent être cause de graves accidents. Ainsi les toupies. On peut blesser gravement un petit enfant à la tête en lançant cet objet dur sans précautions. On peut se blesser soi-même, si la corde, mal prise, revient sur elle-même et nous envoie la pointe de la toupie dans l'oeil . . .

Prenez garde aux balançoires et voyez à ce qu'elles soient bien fixées, de même que les agrès de gymnastique. Les instituteurs ne permettent pas aux enfants de jouer avec les objets dangereux tels que les pièces d'artifice et les pétards, mais il y a toujours des petits gars capables d'en dissimuler et de les faire partir pour s'amuser à terroriser les plus petits.

Les pétards ont rendu aveugles tant d'enfants qu'il est surprenant de voir que les parents n'en ont pas encore totalement défendu l'emploi.

Ne laissez pas non plus les enfants se "tirailler" comme on dit couramment. Ils se poussent, se bousculent, tombent et se blessent parfois gravement. Mettez-les, aussi, bien en garde contre les dangers des poursuites dans la rue, aux heures de sortie de l'école.

Les enfants n'ont pas tous le même caractère. Il y a des distraits, toujours dans la lune et victimes de choix pour l'accident. Il y a les nerveux, qui se jettent sur l'obstacle, incapables de maîtriser leurs réflexes. Il y a aussi les pondérés, qui sont prudents parce que de longue main, ils ont appris dans leur famille à prendre garde à ce qui peut blesser.

La rentrée est toute proche. Si vous mettez dès aujourd'hui vos enfants en garde, vous ne leur apprendrez pas à être peureux, mais prudents. La prudence et le courage sont frères. La témérité est leur caricature. La Ligue de Sécurité veut vous aider. Suivez ses conseils.

Conseils pratiques

- L'odeur fétide d'une bouche d'évier est bien la chose la plus désagréable qui soit, versez-y une solution de carbonate de soude (en cristaux) dans de l'eau super-bouillante.
- Votre carpette retrouvera son éclat initial grâce à un énergique brossage à l'eau ammoniacale (une cuillerée à soupe dans un bol d'eau). Rincez à l'eau claire, laissez sécher.
- Vous combattrez avec une rare efficacité l'odeur envahissante des choux-fleurs en ébullition en mettant à cuire en même temps qu'eux un morceau de pain qui "avalera" leur fumée.
- La coquille d'un oeuf cuit dur se retirera aisément si vous avez ajouté une pincée de sel à l'eau de cuisson.



Q. — Nous vivons dans un milieu anglais et protestant, mais nous avons une école catholique où nos 3 enfants y reçoivent une excellente éducation. Comme ils n'apprennent pas encore le français à l'école, nous leur lisons de jolies histoires et aussi un manuel d'histoire du Canada afin de les familiariser avec notre langue qu'ils parlent toujours à la maison. Nous avons des voisins canadiens-français qui se moquent de nous, disant que nous perdons bien notre temps. Je dois vous dire que leurs enfants refusent absolument de parler leur langue, malgré que les parents la parlent presque constamment entre eux. Comprenez-vous cette attitude? Il me semble que nous trouverions moyen de faire obéir les nôtres dans les mêmes circonstances. Votre opinion s'il vous plait? — MAMAN DE 3.

R. — Permettez-moi de vous dire toute mon admiration, chère madame. Un grand nombre de parents, s'ils suivaient votre exemple, n'auraient qu'à se féliciter plus tard des excellents résultats qu'ils obtiendraient. C'est quand les enfants sont tout petits, même au berceau, qu'il faut commencer à leur enseigner leur langue maternelle. L'attitude que vous décrivez est la plaie du jour. Certains parents, et ils sont beaucoup trop nombreux, n'ont pas la fermeté nécessaire pour vous imiter. Ils manquent aussi de fierté et d'amour de leur langue. Plus tard, quand ces enfants poursuivront des études avancées et qu'ils comprendront mieux les avantages de posséder deux langues, ils leur reprocheront de ne pas avoir insisté pour qu'ils parlent le français à la maison, afin de leur procurer une plus belle culture. Aux lecteurs et lectrices, je me permets de vous citer en exemple, vous et votre mari, et je vous encourage fortement à persévérer. Tous les sacrifices des pionniers afin de conserver nos traditions françaises ne seront pas peines perdues tant qu'il y aura des gens comme vous dans l'Ouest, surtout si votre lettre peut émouvoir d'autres parents et les secouer de leur torpeur. Toutes mes félicitations.

* * *

Q. — Veuillez me dire quand il faut répondre aux lettres et aux cartes de condoléances? Je vous remercie beaucoup et j'apprécie vos conseils. — JEANNE.

R. — L'étiquette veut que la réponse à ces expressions de sympathie soit envoyée dans les deux semaines qui suivent les funérailles, mais on peut à la rigueur, retarder un peu plus, jusqu'à un mois, mais jamais davantage, à moins de maladie.

* * *

Q. — Je n'ai que quinze ans, je mesure cinq pieds quatre pouces et je pèse cent trente livres. Mes parents sont découragés de me voir ainsi constituée et mes frères et soeurs me taquinent constamment. Tous sont de taille ordinaire, même plutôt petits. Je vous avouerai que je finis par m'impatienter de toutes ces critiques et moqueries. Suis-je vraiment anormale? Plusieurs de mes compagnes de classe sont aussi grandes que moi, mais d'un poids inférieur. Merci. — MARGOT.

R. — Vous n'êtes certainement pas anormale, ma chère amie. Nous croisons tous les jours des jeunes filles de votre âge plus grandes que vous sans qu'elles soient remarquées. Vos parents ainsi que vos frères et soeurs, ne sont certainement pas sans avoir constaté que les adolescents d'aujourd'hui sont généralement de taille plus élevée que leurs prédécesseurs et ne devraient pas vous taquiner de la sorte. Je vous conseillerais de surveiller votre alimentation, car vous êtes trop grasse. Essayez donc de vous priver de pâtisseries, de liqueurs gazeuses, de sauces, etc., sans toutefois risquer la sous-alimentation. Ne vous impatientez pas, ceux qui nous aiment sont souvent ceux qui nous taquinent le plus. Dites à vos frères et soeurs qu'ils vous envient et que c'est pour cela qu'ils font des remarques désagréables et rassurez aimablement vos parents en les laissant espérer que vous avez peut-être fini de grandir, ce qui est fort probable, vous savez. Ne vous découragez pas, les maisons de haute couture exigent que leurs mannequins mesurent au moins exactement la taille que vous avez maintenant et jusqu'à cinq pieds dix pouces. Tenez-vous bien droite et exercez-vous à avoir un bon maintien, car pour une personne grande, cela est encore plus important que pour une personne de petite taille. Je connais des femmes qui donneraient un bon prix pour avoir un pouce ou deux de plus, mais que voulez-vous, c'est la Providence qui règle ces choses et nous n'y pouvons rien.

* * *

Q. — Mes parents, qui sont à l'aise, ne veulent pas que je retourne compléter mes études cette année. Ils disent que, puisque je ne veux pas me faire religieuse, l'éducation supérieure ne m'est pas nécessaire. Je rêve de devenir garde-malade et j'ai le coeur brisé. Un conseil s'il vous plait. — DIX-SEPT ANS.

R. — Vous avez toute ma sympathie, ma chère petite, et je vous conseille de demander à votre curé de parler sérieusement à vos parents. Il saura les convaincre, j'en suis sûre. La vocation religieuse ne se commande pas.

LOUISE.

En cas d'insolation, il faut placer la victime dans un endroit frais et ombragé et abaisser sa température en l'enveloppant dans un drap humide. Si elle a sa connaissance, on pourra lui faire boire de l'eau fraîche. On doit consulter un médecin ou transporter le malade à l'hôpital.

* * *

Le lait, breuvage agréable, est un aliment presque parfait. Il constitue une excellente source de calcium, de riboflavine et de protéine. Il fournit aussi de la vitamine A et de la thiamine.

Sous le signe de l'hospitalité

Vous connaissez la signification de "Kaffee Klatsch"? C'est une expression d'origine allemande qui correspond assez bien à notre café-détente de la matinée . . . coutume très répandue dans les banlieues canadiennes. Quand voisines et amies se retrouvent ainsi autour de tasses de café ou de thé fumant, rien n'agrémente mieux la réunion qu'une succulente friandise, telle cette Torsade Danoise. Sa forme de gros "pretzel", son glaçage sucré et sa garniture de raisins en font une brioche appétissante à servir chaude ou froide et bien beurrée. Vous serez toujours fière d'offrir cette oeuvre d'art culinaire que constitue ce gâteau à café à la levure.

Torsade Danoise

Rendement: 1 torsade

½ tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre granulé
1 enveloppe de levure sèche active
¼ de tasse de lait
¼ de tasse de sucre granulé
1 c. à thé de sel
2 c. à table de graisse végétale
1 oeuf bien battu
2½ tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois
1 tasse de raisins sans pépins
1 oeuf bien battu
Du sucre à glacer

Mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y incorporer la cuillerée à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus de l'eau. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Dans l'intervalle, faire frémir le lait; y ajouter, en brassant, le ¼ de tasse de sucre, le sel et la graisse végétale. Laisser tiédir. Verser, en brassant, dans la levure dissoute, puis ajouter l'oeuf bien battu et 1½ tasse de la farine; battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Continuant de brasser, incorporer les raisins et une quantité additionnelle de farine suffisante pour obtenir une pâte molle — environ 1 tasse de plus. Renverser sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Placer dans un bol graissé. Graisser le dessus de la pâte. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 1½ heure.

Dégonfler la pâte. La renverser sur une planche ou une toile légèrement farinée et pétrir jusqu'à ce que lisse. Façonner la pâte en un rouleau d'environ 28 pouces de long. Tordre le rouleau en tournant les bouts en directions opposées. Soulever soigneusement le rouleau et le déposer sur une plaque à biscuits graissée, puis le façonner en un gros "pretzel" en donnant tout d'abord au rouleau la forme d'un croissant, puis en ramenant les bouts au centre de l'arc, les pressant fermement pour empêcher la pâte de se dérouler. Badigeonner la pâte avec l'oeuf bien battu et saupoudrer généreusement de sucre à glacer. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 1 heure. Cuire à four modéré (350 deg. F.) de 20 à 25 minutes.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9248
Taille: 30 à 46 pouces
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept
La Liberté et le Patriote
60 Front St West, Toronto Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 20

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE une personne pour travail dans maison privée de 4 pièces. 2 petits enfants, un d'âge scolaire. Pension, logis et salaire. S'adresser à Mme Laplante, 224, rue Notre-Dame, St-Boniface, ou téléphonez à WHitehall 2-5351 ou CHapel 7-2067. 19-307-T.F.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F.



DEMANDE POUR TEMOINS

ACCIDENT: Samedi, le 5 avril, 1958 entre 4 et 5 heures de l'après-midi

ENDROIT: Enfield Crescent près de Chemin Ste-Marie et Taché

Toute personne ayant vu l'accident en question, est priée de communiquer avec T. D. Grafton, de la firme Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, 4-431, rue Main, Winnipeg 2, Manitoba; téléphone: WHitehall 3-3135.

ON DEMANDE A LOUER pour 2 adultes. Logis de 2, 3 ou 4 pièces meublé ou non. De préférence près école Taché. Téléphone: CHapel 7-3866. 20-334-20C.

ON DEMANDE — Opératrices expérimentées de machines, pour manufacture de vêtements de sport pour dames. S'adresser à Young Ideas Limited, 346, ave McDermot, Winnipeg. 20-347-21C.

ON DEMANDE — Aide chauffeur pour voyage dans l'Est. Départ: 25 au 30 août. Téléphone: VErnon 2-1311 — local 385. 20-352-20C.

ON DEMANDE — Dame âgée pour prendre soin de 3 petits enfants. Téléphone: CEdar 3-2564. 19-304-20C.

PERSONNE RESPONSABLE DESIRE GARDER ENFANTS à son foyer, durant le jour. Téléphone: CEdar 3-6846. 19-323-20C.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1909, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F.

NETTOYAGE DE MURS à l'aide d'une nouvelle machine. Résultats parfaits. Protège la peinture. Téléphone: CHapel 7-8463. 17-253-20C.

Pèlerinage annuel diocésain

EN L'HONNEUR DE

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

à Saint-Malo

le dimanche 24 août 1958

PROGRAMME

(l'heure indiquée est l'heure solaire)

Avant-midi:

7 h.: messe basse à l'église.

8 h. et 9 h. à la grotte: messes basses et communions.

10 h. 30: messe solennelle, sermon et confessions.

Confessions à la grotte: de 8 h. à 10 h. 30 a.m. et de 2 h. 30 à 4 h. p.m.

Après-midi:

3 h. 15: exercices de piété.

4 h.: messe solennelle, sermon et communions.

En vente sur le terrain de la grotte: objets de piété, rafraîchissements et goûter.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre fournie au 2e étage. Usage du téléphone sur même étage. Pour homme de profession, sobre. Téléphone: CHapel 7-4918. 20-342-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 474, rue Aulneau. 2 chambres fournies ou non. Libre pour 1er septembre. Avec "rangettes". 20-341-20C.

A LOUER — St-Boniface, 437, rue St-Jean-Baptiste. Chambre pour 2 jeunes hommes. Tél.: CEdar 3-3688. 20-338-21C.

A LOUER — St-Boniface, 430, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2 pièces. Meublé. Poêle, réfrigérateur. Près école. Libre: 1er septembre. Téléphone: CEdar 3-1655. 20-337-21C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée, 1er étage. Homme de préférence. Téléphone: CEdar 3-3323. 20-336-20C.

A LOUER — St-Boniface, 387, rue Provencher. Grande chambre fournie pour personne seule. Téléphone: CHapel 7-4438. 19-312-20C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Téléphone: CEdar 3-2286. 20-331-21C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée pour 2 filles. Avec ou sans pension. Près autobus. Pour le 1er septembre. Téléphone: CEdar 3-5559. 20-333-20C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non-meublé, avec salle de bain privée. Couple de préférence. Téléphone: CEdar 3-5393. 20-345-20C.

A LOUER — St-Boniface. Logis duplex: 4 pièces non-meublé. 2e étage. Location cnetrale. Libre le 15 septembre. Couple âgé ou travaillant de préférence. Téléphone: WHitehall 3-8840. 20-330-21C.

A LOUER — St-Boniface. 474, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Non meublé. Entièrement privé. 19-319-20C.

COMBIEN OFFREZ-VOUS?

BUNGALOW CONTEMPORAIN POSSEDANT COMMODITES D'UNE MAISON DE $15,000 ET PLUS. Style moderne "ranch", 6 pièces, près de Windsor Park, 4 ans, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain et de très nombreux "extras". 3 minutes de l'école catholique française. Sacrifierait pour meilleure offre raisonnable. Bon paiement comptant requis. Il faut le voir pour l'apprécier. 1094, chemin Dawson, immédiatement est de Windsor Park. Pas d'agents. Téléphone: CHapel 7-8851. 20-329-20C.

A VENDRE

POMMES DE REINETTE 5c la lb. NOUS LES RECOLTONS, VOUS LES CUEILLEZ. Apportez récipients. THE AUBIN NURSERIES, 1½ mille à l'est de Carman, Route no 3. 20-340-21C.

COMMERCE A VENDRE — Pour cause de maladie, je dois vendre mon commerce bien établi de vêtements pour dames, situé sur la rue Main, Winnipeg, Man., dans un édifice moderne. Loyer raisonnable. $25,000 réglera l'affaire. S'adresser à Boîte 343, La Liberté et le Patriote, 619, avec McDermot, Winnipeg 2. 20-343-21C.

A VENDRE — Longue robe de mariée. Grandeur 14. Téléphonez après 6 h. à WHitehall 2-1340. 19-316-20C.

A VENDRE — Cause départ: Chevrolet sedan '50. Excellent état. Visible le soir après 8 h. Deux bicyclettes de fille, 1 pour garçon. Très bon état. S'adresser à 446, rue Langevin. Téléphone: CHapel 7-1412. 20-346-20C.

A VENDRE A LA CAMPAGNE — EPICERIE. Près de gare, autobus, église, et couvent dirigé par religieuses. Bonne école jusqu'au grade 12. Lot: 106x200'. Edifice: 32x24'. Eau courante, électricité, plomberie, téléphone. 4 chambres à coucher en haut, 2 en bas plus magasin attenant. Grand jardin. Cause de vente: santé. Bas prix. S'adresser à Mme Alexina Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: 381. 19-325-20P.

A VENDRE — St-Boniface: 432, rue Langevin. Près Basilique et écoles. Maison, 5 chambres à coucher. Possession immédiate. "Titre clair". S'adresser à M. Pambrun, 580, rue Cusson. Téléphone: CEdar 3-3315. 14-213-20C.

A VENDRE — Robe de mariée. Taille 12. Garnie de dentelle et de tulle. Téléphonez sur semaine entre 5 h. et 8 h. du soir à SPruce 4-3775. 20-348-20C.

A VENDRE — Cause départ: Balance "Hobart-Dayton", capacité 24 livres. Neuve. Prix intéressant. Hacheur à viande "Hobart" ¾ h.p. Etat neuf. Bas prix. S'adresser à 446, rue Langevin. Téléphone: CHapel 7-1412. 20-349-20C.

A VENDRE — Manteau de fourrure. Taille 16. Rat musqué (muskrat). A servi 2 saisons. Excellent état. $60. Téléphone: CHapel 7-7714. 20-351-20C.

A VENDRE — Lit continental. Double avec tête genre bibliothèque. $55. S'adresser à 211, rue Hill, Norwood. 20-350-20C.

A VENDRE — Sofa "Chesterfield" avec chaise. Table à café avec dessus en verre. Téléphone: CHapel 7-2757. 20-332-20C.

A VENDRE — St-Charles. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Grand lot: 100x135'. Téléphone: CEdar 3-1167. 20-335-20C.

A VENDRE — Poêle électrique quatre brûleurs. Largeur: 27". En bonne condition. Téléphone: CHapel 7-5795, après 5 h. 30. 20-339-20P.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

La décision est prise, le blé d'inde est prêt et avec le beau temps nécessaire l'épluchette pour les membres, leurs familles et amis aura lieu dimanche prochain le 24. La rencontre sera autour de 2 h. 30 p.m.

L'endroit est le même que l'an dernier, un peu au nord de Ste-Agathe. Il y aura manière de le reconnaître en passant sur la route 75.

Les frères de Ste-Agathe ont fait toutes les préparations et leur expérience nous assure une journée agréable.

Cette occasion est une qu'il ne faut pas manquer car les rencontres avec les membres sont trop rares pour être passées outre. Donc à dimanche, à Ste-Agathe, à 2 h. 30., avec plaisir.

A. F.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour école de village. 2 grades seulement. S'adresser au secrétaire pour plus de renseignements. M. Louis Guillou, Ecole Provencher 997, Aubigny, Man. 20-328-21C.

ON DEMANDE

Institutrice catholique, bilingue, qualifiée. Grades 1 à 8 inclusivement. Logis fourni. Salaire: $275.00 par mois. S'adresser à M. André Marion, seécrtaire, Ecole St-Martin, Ste-Elisabeth. Téléphoner Central de Morris 307-15. 20-344-20C.

ON DEMANDE

Institutrice pour école Leonard No 1911. Grades primaires. Salaire de base, $2,400. Augmentation annuelle de $100.00 pendant 10 ans. $50.00 par année d'expérience jusqu'à $500.00. S'adresser à Mme Eugénie Désilets, Secrétaire-trésorière, B. P. 15, Pine Falls, Man. 20-327-20C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony

A VENDRE

St-Boniface — Prix: $8,000. Maison: 13 pièces. Revenu mensuel $140. Grand lot. Très bon placement. Comptant requis: $2,000. Balance facile.

Norwood — Près du Précieux-Sang. Prix: $13,000. Maison de famille: 7 pièces. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher en bas, 2 en haut avec salle de bain. Chauffage: eau chaude à l'huile. Garage. Lot 50'.

Norwood — Près Holy Cross et Précieux-Sang. Prix: $11,950. Maison: 1½ étage. Age: 16 ans. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher en haut avec salle de bain. Chauffage à l'huile. Garage. Lot: 50'. "Titre clair".

Norwood — Près Holy Cross. Maison pour famille. 6 pièces. Grand salon, cuisine et salle à manger. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Prix: $9,000. A termes.

Chemin Ste-Marie — Prix: $10,500. Bungalow: 5 pièces. Grand salon avec foyer. Cuisine. 2 chambres à coucher. Salle de couture. Soubassement complet. Chauffage à l'huile. Garage. Lot 50'. Près de toutes commodités. "Titre clair".

O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
19-290-20C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Lot: 50'. 2 garages. Près des écoles. Prix $9,900.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Belle location. Possession immédiate. $13,700.

Norwood — Maison: 4 pièces. Chauffage automatique. $7,000.

Norwood — Maison: 7 pièces. $10,600.

Norwood — Bungalow: 6 pièces! Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. Une acre de terre. $7,900.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.

Ste-Anne — Maison: 5 pièces. Presque neuve. $3,800.

Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
18-292-20C.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 24 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DES HOMMES MARIES DE LA G.R.C., WINNIPEG (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg, (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 août 1958. (455)



Les adultes de 20 à 40 ans peuvent recevoir gratis le vaccin anti-polio

Le gouvernement du Manitoba annonçait récemment que tous les adultes, jusqu'à l'âge de 40 ans, devraient recevoir le vaccin anti-polio.

Les personnes ou familles qui possèdent l'assurance des Services médicaux du Manitoba peuvent recevoir gratuitement de leur médecin ces inoculations. Quant à ceux qui ne sont pas couverts par l'assurance médicale, le personnel de l'Unité Sanitaire leur donnera sur demande ces inoculations, s'ils se présentent à l'une des cliniques d'enfants de leur région.

L'honorable Johnson, ministre de la Santé, a précisé que le gouvernement a pris cette décision parce que le Manitoba est connu de par le monde comme l'un des centres de poliomyélite, et aussi parce que la poliomyélite trouve un champ plus favorable chez les enfants, jusqu'à cinq ans, et chez les adultes de 20 à 40 ans.

Actuellement, l'on dispose au Manitoba de grandes quantités de matériel pour le vaccin, et le Conseil national de Santé a fortement encouragé la décision prise par le gouvernement.

La plupart des victimes d'un accident souffrent de choc. Aussi faut-il leur donner rapidement les soins voulus. Il faut tenir le malade au chaud et au repos et le couvrir avec des couvertures ou des manteaux. Lorsque le malade n'a pas de lésions internes, donnez-lui du thé fort ou du café bien sucré.

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

OPERATEURS D'APPAREILS D'IMPRIMERIE ET DE PAPETERIE, pour actionner machinerie de polycopiage au stencil et de tirage par rapport (offset); $1.20 de l'heure; pour le Département d'Imprimerie et de Papeterie Publiques à Winnipeg.

RELIEUSES, 99½c de l'heure; pour le Département d'Imprimerie et de Papeterie Publiques à Winnipeg.

On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, chambre 702, Bureau de poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1. 58-W708

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of MARIE-ANNE JEANSON, late of the Post Office of Lorette, in Manitoba, Widow of Camille Jeanson, late of the same place, Farmer, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 22nd day of September, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 18th day of August, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Administrator.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of HELEN HUZEL, late of the Post Office of Hadashville, in Manitoba, Widow of John Huzel, late of the same place, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 24th day of September, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of August, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Administrator.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 11 septembre 1958, à l'égard du CONTRAT NO 33/58/B-J, infrastructure et impression, du mille 22 au mille 46, route de Banff à Jasper, parc national de Banff, Alberta.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta) et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 août 1958. (443)

Le docteur André Michaud, B.Sc., D.M., vient d'obtenir son doctorat en médecine de l'Université d'Ottawa et a subi avec succès les examens du Conseil Canadien de Médecine. Il a été récipiendaire du prix d'excellence en hygiène et en médecine présentive. Le docteur Michaud fera son internat à l'hôpital Mount Carmel de Detroit. Il est le fils de M. le Dr et Mme Rodolphe Michaud, d'Ottawa, autrefois de Winnipeg.

Un avocat catholique est gouverneur en Alaska

Le gouverneur du nouvel état que les Etats-Unis viennent de former et qui comprend le vaste territoire de l'Alaska est un avocat catholique de 39 ans, Michael Stapovitch. Il naquit dans ce territoire d'une famille d'immigrants. Il fit ses études aux Universités de Portland, de Gonzaga (Spokane), puis de Notre-Dame (Indiana). Il habitait Fairbanks, dans une maison voisine de celle du vicaire apostolique de l'Alaska, Son Exc. Mgr Gleeson, S.J. Tous les matins, il entendait la messe et communiait. Son poste de gouverneur l'oblige à habiter maintenant, avec sa famille de huit enfants, la ville de Juneau située à 600 milles de Fairbanks. L'Alaska devient le 49e et le plus vaste état des Etats-Unis.

Le catholicisme en Iraq

Deux jésuites des Etats-Unis qui ont quitté l'Iraq, quelques jours avant la révolution, pour rentrer dans leur pays, ont déclaré que celle-ci ne pouvait être attribuée à quelque sympathie pour le communisme mais à une aspiration populaire vers la neutralité. La population de l'Iraq est de 5,200,000 habitants, en grande majorité musulmans. Les catholiques ne sont que 200,000, la plupart du rite chaldéen.

On y compte cependant sept archidiocèses, trois diocèses et deux missions indépendantes. Les jésuites de la Nouvelle-Angleterre s'y occupent surtout d'éducation. Ils dirigent à Bagdad un high school fondé il y a 27 ans sous le nom de Bagdad College, et une université, Jesuit Al-Hikma University, dont les cours se donnaient au collège mais qui utilisera bientôt un nouvel édifice de $750,000.

Le premier ministre de l'Iraq et le ministre de l'éducation ont assisté à la bénédiction de la pierre angulaire. Quarante-cinq jésuites américains, 28 prêtres et 17 scolastiques, se dévouent à cette oeuvre d'éducation.





